LE MONDE LIBERTAIRE

LE MONDE LIBERTAIRE

4€

« Chez le prêtre comme chez l'aliéniste, il y a toujours quelque chose du juge d'instruction. » Marcel Proust

hors-série
du 23 décembre 2010
au 23 février 2011
N° 40

ISSN 0026-9433
hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

Dossier spécial sur la grève

M 06726 - 40 H - F: 4,00 € - RD

La Fédération anarchiste

La Fédération anarchiste est un groupement de militants politiques organisé sur le principe du libre fédéralisme (c'est-à-dire la libre association) garantissant aux groupes et aux individus qui la composent la plus grande autonomie afin de permettre le pluralisme des idées et des actions, dans le cadre d'un pacte associatif que nous appelons nos « principes de base » (disponibles sur demande). C'est notre outil de lutte qui doit être fonctionnel et rationnel. Nous rejetons en effet tout fétichisme d'organisation.

Pas de hiérarchie, donc pas de chefs chez nous ! C'est à tous les militants et militantes qu'il appartient de faire progresser leur organisation. Nous ne reconnaissons pas la division dirigeants/exécutants, la participation effective des militants et militantes aux structures collectives de l'organisation est un principe d'éthique et de solidarité.

Ces structures fédérales sont : le *Monde libertaire* hebdomadaire, Radio libertaire, hier parisienne, aujourd'hui planétaire, et la librairie du Monde libertaire, à Paris également. En dehors de ces œuvres fédérales, les groupes ont aussi des locaux, souvent des librairies, éditent des revues, menant ainsi leur propre activité au niveau local.

Les buts de la FA

Nous sommes pour une révolution radicale et globale, à la fois économique, sociale et politique ; pour détruire la société fondée sur la propriété privée ou étatique des moyens de production et de consommation ; pour la suppression de toutes les formes d'exploitation, de hiérarchie, d'autorité. Cette phase de destruction est nécessaire et c'est sans doute pour cela que certains ne voient ou ne veulent voir les anarchistes que comme des partisans fanatiques du désordre. Qu'ils regardent autour d'eux et qu'ils nous expliquent comment faire pire !

Les anarchistes sont, au contraire, partisans d'une société organisée d'une manière beaucoup plus rationnelle et logique que la jungle capitaliste ou les dictatures marxistes-léninistes. Il s'agit, dans le cadre d'une société libertaire, non pas de gouverner les hommes mais d'administrer les choses au profit de la collectivité tout entière.

Nous voulons construire une société libre sans classes ni État, sans patrie ni frontières, avec comme objectifs : l'émancipation des individus ; l'égalité sociale, économique et politique ; la liberté de création ; la justice ; l'éducation libertaire et permanente ; l'organisation sociale sur les bases de la libre fédération des producteurs et des consommateurs (autogestion) ; la démocratie directe ; une économie tournée vers la satisfaction des besoins ; l'abolition du salariat ; l'écologie ; la libre union des individus ou des populations ; la liberté d'expression ; la libre circulation des individus.

Voilà en quelques lignes un aperçu de ce que veulent construire les militants et militantes de la Fédération anarchiste. Rendre possible l'édification d'un ordre social fondé sur l'entraide, la solidarité, sur le respect absolu de l'intégrité physique et morale de l'individu, voilà l'idéal qui nous anime et que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre pour un monde meilleur.

Sommaire

Hommage

Le romancier Jean Amila-Meckert, par G. Goutte, *page 3*

Potkinisme

Devenez bourreau... ou pas, par A. Cissoko et N. Poktine, *page 6*

Médias et internet

Ce qu'on fait dire à Chomsky, par M. Silberstein, *page 9*

Lecture d'hiver

Pavé d'anar dans leur gueule ! par Titata, *page 11*

Dossier spécial : la grève

Histoire d'une idée, par Élan noir, *page 12*

La grève générale en débat, par R. Berthier, *page 14*

La grève, entre droit et entraves, par J. Langlois, *page 17*

Retour sur un mouvement trahi, par Laurent, *page 21*

Vive la grève de la pince, par S. Neumayer, *page 22*

La grève photographiée, par D. Maunoury, *page 24*

La grève dessinée, par Lutopiquant, *page 26*

De la grève à la grève générale, par P. Besnard, *page 28*

L'anarcho-syndicalisme, par A. Shapiro, *page 30*

La grève en prison, par J. Lesage de la Haye, *page 31*

Cinéma et littérature anarchistes

Jean Rollin, eros c'est la vie, par I. Marinonne, *page 33*

Interview de Malcolm Menziès, par C. Albertani, *page 40*

La Fédération anarchiste

Ses groupes, *page 45*

Sa radio, *page 47*

***Le Monde libertaire* hebdo reparaîtra le 13 janvier 2011**

Tarifs — **France et étranger**

(hors-série inclus)

3 mois, 12 nos	◯ 25 €
6 mois, 25 nos	◯ 50 €
1 an, 45 nos	◯ 75 €

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Bulletin d'abonnement

Abonnement de soutien

1 an, 45 nos ◯ **95 €**

Pour les chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine et gratuit pour les détenus. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). (BIC : CCOPFRPPXXX)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Directeur de publication : Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0614 C 80740 – Imprimerie 3A (Paris)
Dépot légal 44145 – 1er trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion Presstalis. Photos et illustrations de ce numéro : droits réservés.
Rédaction et administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 – Fax : 01 49 29 98 59

Jean Amila-Meckert

L'anarchiste de la Série noire

Pour le centenaire de la naissance de Jean Meckert (alias, entre autres, Jean Amila), *Le Monde libertaire* revient sur la vie et une partie de l'œuvre de cet écrivain anarchiste encore trop peu connu. Au rendez-vous : antimilitarisme, polar et culture populaire. De quoi se régaler !

Guillaume Goutte

Groupe Salvador-Segui de la Fédération anarchiste

De l'orphelinat à la guerre

Né le 24 novembre 1910 à Paris, dans le X^e^ arrondissement, Jean Meckert a grandi sans son père qui, après avoir déserté l'armée pendant la Première Guerre mondiale, avait quitté le foyer pour refaire sa vie avec une infirmière. Pour lui cacher cet « abandon » paternel, sa mère lui avait fait croire à une exécution pour l'exemple[1]. Un drame drapé de mensonge qui le marquera à vie. Abattue par cette rupture, désabusée par la guerre et malmenée par des voisins qui la considèrent comme une ennemie communiste, cette mère seule perd la tête et se retrouve internée au Vésinet. Jean Meckert, quant à lui, est placé à l'orphelinat protestant de Courbevoie pendant environ quatre ans.

En 1923, alors qu'il n'a pas 13 ans, Jean Meckert débute une formation professionnelle dans la réparation de moteurs électriques. S'ensuivent un emploi dans une banque parisienne, un engagement volontaire pour le service militaire en 1930 et une série de petits jobs précaires.

Le 3 septembre 1939, lorsque sonnent les sinistres clairons de la mobilisation, Jean Meckert est appelé, comme tant d'autres pauvres bougres, à aller se faire trouer la peau sur les fronts de la Seconde Guerre mondiale. Mais – grand bien lui en a fait ! – cela ne dure qu'un temps et, la débâcle française venant, il se fait interner en Suisse avec son régiment (38 000 bidasses). Libéré peu après, il retourne à Paris où il obtient un poste à la mairie du XX^e^ arrondissement.

Le goût de l'écriture lui vient en 1940, date à laquelle il rédige son premier roman (qui demeurera inachevé), sorte d'autobiographie plantée dans le décor de la drôle de guerre[2]. Mais il faudra attendre 2005 (!), pour que ce premier jet d'écriture, profondément antimilitariste, soit publié sous le titre de *La Marche au canon*, aux éditions Joëlle Losfeld.

En 1941, il termine *Les Coups*, nouveau roman que Gallimard, charmé, s'empresse d'éditer. Tout en y dépeignant le monde ouvrier de l'époque, Jean Meckert y relate le parcours d'un manœuvre en mécanique qui, faute de pouvoir s'exprimer facilement – et donc d'être compris –, finit par tomber dans la violence, notamment conjugale. Dès sa sortie, l'œuvre reçoit le soutien et l'admiration d'écrivains célèbres comme Raymond Queneau, Roger Martin du Gard et André Gide. Fort de ces premiers encouragements, il choisit, en 1942, d'abandonner son emploi de mairie pour se consacrer exclusivement à l'écriture.

L'année suivante, en 1943, Gallimard publie son second roman, *L'Homme au marteau*, dans lequel il raconte la vie morne d'un petit fonctionnaire qui, lassé de son boulot au Trésor public, claque la porte pour ouvrir celle, tout aussi monotone, répétitive et oppressante de la recherche du travail. Là encore, son nouveau roman connaît un petit succès. Parallèlement, Jean Meckert se range du côté de la résistance aux nazis et rejoint le maquis de l'Yonne.

L'appel de la Série noire

Après la guerre, Gallimard continue à publier certains de ses romans, dont *La Lucarne* en 1945, *Nous avons les mains rouges* en 1947 et *La Ville de plomb* en 1949. Mais force est de constater, malheureusement, que le succès n'est pas vraiment au rendez-vous. Outre ces écrits, il rédige aussi une multitude de petits romans populaires (romans de gare) sous les pseudonymes de Mariodile (*Pour son enfant*, *La Fille sans cœur* et *La Délaissée* en 1944, entre autres) et d'Edouard ou Edmond Duret (*Le Capitaine noir, roman de cape et d'épée*, *L'Éveil d'un cœur* ou bien encore *La Remplaçante* en 1945). Il rédige également quelques polars sous divers pseudonymes, notamment sous celui de Marcel Pivert pour les aventures du commissaire Lenormand (*Des femmes ont disparu*, *L'Hallucinante aventure chez les Incas*, *On a volé un mort*, etc.), et sous celui d'Albert Duvivier pour les enquêtes de l'inspecteur Lentraille[3].

Ces quelques derniers jets dans l'univers passionnant du roman policier ne passent pas

inaperçus. En 1950, sans doute sous les conseils d'André Gide et de Raymond Queneau, Marcel Duhamel, célèbre et brillant directeur de la Série noire chez Gallimard, invite Jean Meckert à écrire de nouveaux polars pour cette collection jusqu'alors uniquement réservée à la littérature anglo-saxonne (globalement américaine, même si les deux premiers auteurs publiés par la collection sont anglais, à savoir Peter Cheyney et James Hadley Chase)[4]. Notre auteur accepte et entame une aventure littéraire qui durera plus de trente-cinq ans (jusqu'en 1985). Il choisit alors le pseudonyme de Jean Amilanar, habile jeu de mot franco-espagnol, « *amilanar* » signifiant « épouvanter » en espagnol, et pouvant être, en français, l'acronyme de « ami l'anar », référence incontestable à l'idéal anarchiste qui l'anime. Mais, afin de rester dans l'esprit « américain » de la collection – et de ne pas froisser les esprits endormis par les préjugés –, Marcel Duhamel lui refuse et Jean Meckert se résigne à écrire sous le pseudo de John Amila, puis de Jean Amila.

Il donnera, en tout et pour tout, vingt et un polars à la Série noire[5]. Il serait quelque peu ennuyeux – et sans vraiment grand intérêt – de s'attarder ici sur chacun d'entre eux, et je me contenterai donc de développer succinctement trois de ses chefs-d'œuvre (dont un, d'ailleurs, qui n'est pas sorti à la Série noire) dans lesquels il fait part de ses convictions politiques (surtout antimilitaristes) et qui ont, de fait, toute leur place dans les colonnes du *Monde libertaire*.

Trois brûlots antimilitaristes

L'antimilitarisme est une constante dans l'œuvre de Jean Amila. L'un des premiers romans dans lequel il développe cette critique des armées est *La Lune d'Omaha*, écrit en 1964 et qui s'en prend violemment à la Seconde Guerre mondiale. D'entrée de jeu, le ton est lancé : « *À perte de vue dans la grisaille on pouvait voir la flotte d'invasion ; mais au ras des vagues cela perdait toute grandeur. Chacun pour soi, dans la morne résignation du troupeau de bêtes qu'on conduit à l'abattoir.* » Ici, l'intrigue, sans être pour autant bâclée, sert surtout de support, de décor, à une dénonciation virulente de la guerre. Jean Meckert y relate les prises de conscience et les révélations qui s'offrent au sergent Reilly, gardien d'un cimetière militaire américain de Normandie, après le décès d'un de ses employés, le vieux père Amédée Delouis. L'héritage de ce dernier, les certitudes du premier, les deux dépassés par l'horreur qu'ils ont vécue, l'ingratitude et la bêtise de certains paysans locaux, tous ces éléments vont se télescoper et nous livrer une histoire poignante, pleine de sentiments qui se lit d'une traite et qui nous laisse sur le cul.

Sept ans après, Jean Meckert, de retour d'un voyage à Tahiti, remet le couvert avec *La Vierge et le taureau*, qui ne sort pas à la Série noire. L'histoire ? Violemment anticolonialiste. Le taureau, ce n'est qu'un pauvre peintre, admirateur-imitateur plus ou moins frustré de Paul Gauguin, qui mène son bout de vie à Tahiti, dans une communauté de babos. La vierge ? Une starlette américaine de cinéma, exilée à Tahiti le temps d'un tournage. Les deux, que tout oppose, finissent par se rencontrer, grâce à une supercherie quasi enfantine qui va les conduire, malgré eux, à mettre les pieds dans l'horreur. L'histoire qui en découle, et dans laquelle interfèrent militaires, fonctionnaires coloniaux et services secrets, sert, là encore, la critique et la rage d'un Jean Meckert révolté par une administration coloniale cruelle et, en particulier, par les essais nucléaires dont sont victimes, à l'époque, l'île et sa population. Épine dans le pied de l'État français et de ses services secrets, le livre est retiré des librairies. Cet aveu implicite ne fait que donner encore plus de force à ce petit bijou. En 1974, Jean Meckert est violemment agressé à la sortie des studios de l'ORTF. Bien que rien n'ait jamais été prouvé, les services secrets français ne seraient pas pleinement étrangers à cette agression qui coûte à Jean Meckert plusieurs jours de coma et une amnésie importante suivie d'une forte dépression. Cela ne l'empêchera pas pour autant de sortir, en 1981, une nouvelle attaque littéraire contre les guerres et les armées : *Le Boucher des Hurlus*.

Il s'agit là de l'un des romans les plus poignants de Jean Meckert. À travers une histoire simple et haletante – celle d'un môme qui, peu après la fin de la Première Guerre mondiale, se met en tête de tuer le général responsable de la mort de son père, fusillé pour mutinerie – notre écrivain anarchiste est l'un des premiers à réhabiliter, dans la littérature, les mutins, ces soldats qui refusaient d'aller se faire tuer bêtement au front. Pour Jean Meckert, cette réhabilitation, émouvante, ne va pas sans une critique acerbe – mais pour autant jamais triviale – des institutions liées de près ou de loin à l'horreur des guerres (armée comme Église), mais aussi de la complaisance et de l'aveuglément discipliné d'une majeure partie d'une société hypocrite, elle aussi responsable. Le tout, raconté à travers l'œil d'un enfant de 8 ans, sans « chichi » ni fioriture, est d'une redoutable efficacité. Une véritable bombe lancée contre les guerres, les armées, les Églises et la bêtise, aux forts accents autobiographiques.

Après avoir laissé son empreinte dans le roman populaire, le polar et la littérature antimilitariste, et après avoir irrité l'État et ses tentacules à s'en faire passer à tabac, Jean Meckert décède le 7 mars 1995 à l'âge de 85 ans, laissant derrière lui une œuvre qui mérite toujours d'être davantage connue.

G. G.

---

1. Les « fusillés pour l'exemple » étaient les soldats exécutés sur l'ordre de leurs propres généraux pour désertion, mutinerie et refus d'aller au front. Ces exécutions atroces étaient censées décourager les autres soldats de désobéir. Entre septembre 1914 et septembre 1918, les conseils de guerre de l'armée française ont prononcé au total 2 400 condamnations à mort. Six cent soixante-quinze ont eu lieu.

2. « Drôle de guerre » est le nom donné à la période s'étendant de la déclaration de guerre de la France et de l'Angleterre à l'Allemagne nazie (3 septembre 1939) à l'invasion de la Belgique et de la France (10 mai 1940). Cette expression, à l'origine employée par le journaliste Roland Dorgelès, entendait rendre compte de l'inaction et de l'ennui qui régnaient dans les retranchements.

3. La première enquête de l'inspecteur Lentraille ayant été publiée en 1940, sa place n'aurait chronologiquement pas dû être dans cette partie, mais pour des raisons de clarté, il m'a semblé plus judicieux d'en parler avec ses premiers polars, sans quoi cette première enquête serait venue comme un cheveu sur la soupe.

4. Toutefois, Jean Meckert n'est pas le premier écrivain français à entrer à la Série noire. Serge Arcouët y était déjà depuis 1948 sous le pseudonyme américain de Terry Stewart.

5. Adapté au cinéma en 1996 par Jean-Denis Robert sous le titre *Sortez des rangs*. Le dessinateur Tardi signe l'affiche. D'autres oeuvres de Jean Amila seront adaptées au cinéma, avec plus ou moins de bonheur (Bromberger, Cayatte, Labro, Allégret, Lautner).

6. Certains de ces titres seront adaptés à la télévision pour la collection Série noire de Pierre Grimblat. C'est le cas, notamment, de *Noces de souffre* en 1984, de *Pitié pour les rats* en 1984 et de *La Lune d'Omaha* en 1985.

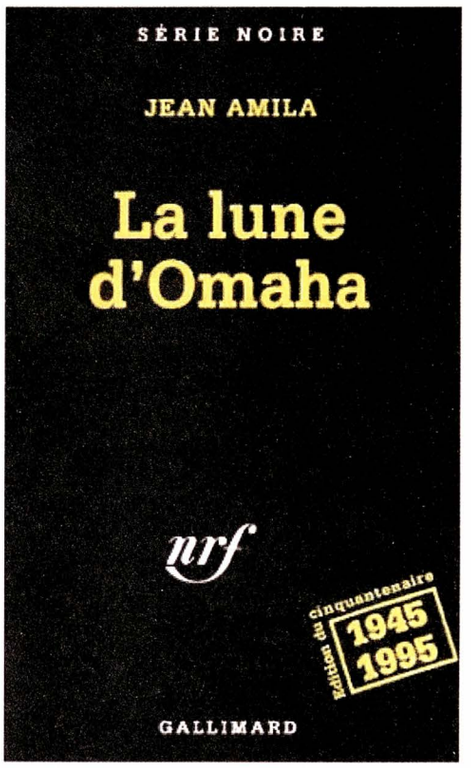

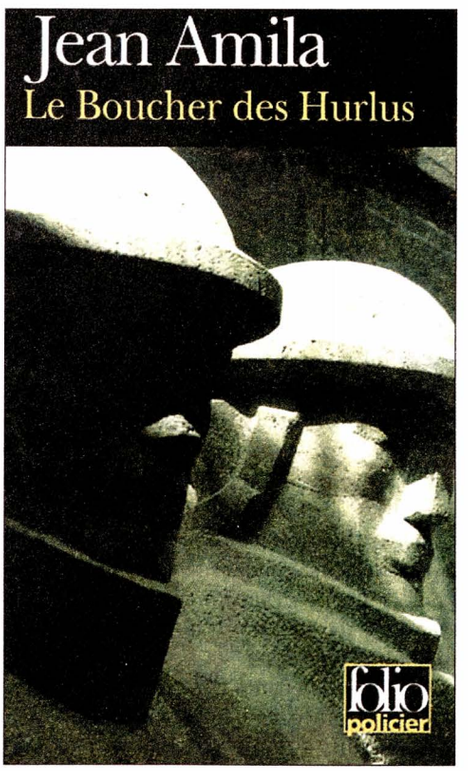

Jean Amila-Meckert à la Série noire

Y'a pas de Bon Dieu ! Série noire, Gallimard, 1950

Motus ! Série noire, Gallimard, 1953

La bonne tisane, Série noire, Gallimard, 1955

Sans attendre Godot, Série noire, Gallimard, 1956

Les Loups dans la bergerie, Série noire, Gallimard, 1959

Le Drakkar, Série noire, Gallimard, 1959

Jusqu'à plus soif, Série noire, Gallimard, 1962

Langes radieux, Série noire, Gallimard, 1963

Pitié pour les rats, Série noire, Gallimard, 1964

La Lune d'Omaha, Série noire, Gallimard, 1964

Noces de soufre, Série noire, Gallimard, 1964

Les Fous de Hong-Kong, Série noire, Gallimard, 1969

Le Grillon enragé, Série noire, Gallimard, 1970

La Nef des dingues, Série noire, Gallimard, 1972

Contest-flic, Série noire, Gallimard, 1972

Terminus Iéna, Série noire, Gallimard, 1973

À qui ai-je l'honneur... ? Série noire, Gallimard, 1974

Le Pigeon du faubourg, Série noire, Gallimard, 1981

Le Boucher des Hurlus, Série noire, Gallimard, 1982

Le Chien de Montargis, Série noire, Gallimard, 1983

Au balcon d'Hiroshima, Série noire, Gallimard, 1985

Comment faire de vous un bourreau

Et comment vous pouvez résister...

Aya Cissoko

Nestor Potkine

TOUT LE MONDE peut être transformé en bourreau. Vous. Votre voisine, notre voisin… et nous aussi, qui écrivons cet article. En bourreaux à la petite semaine, complices de l'exploitation d'autrui ; chaque consommateur des pays riches ne contribue-t-il pas à la misère des pays pauvres ? Ou en vrais bourreaux, qui infligent de vraies tortures. La Shoah, le Goulag, le Laogaï, le génocide du Rwanda ont impliqué tant de personnes ordinaires ! Comment les chefs s'y prennent-ils, pour transformer les gens en bourreaux ? Leurs deux principaux outils : la situation et la distance.

La situation

1. Pousser à une décision rationnelle

À La Poste, vous êtes accueilli par une aimable personne. Elle vous suggère d'utiliser, non les guichets, mais les machines : balance automatique, changeur de monnaie, distributeur de timbres. Vous préférez les guichets pour choisir de beaux timbres, demander des explications ? Niet ; machines plutôt qu'employés.

Le vrai travail de cette personne consiste à préparer la clientèle à la suppression de l'emploi de ses collègues. Si on le lui reproche, elle répond qu'on la paye pour ça ; et que si elle ne le faisait pas, quelqu'un le ferait à sa place. Elle obéit aux ordres. Et si elle n'y obéissait pas, quelqu'un d'autre y obéirait. On a déjà entendu ça quelque part…

La Poste l'a mise dans une situation où l'employée croit prendre une décision rationnelle. Entre deux maux, choisir le moindre. Être licenciée pour refus d'obéissance sans que cela empêche La Poste de licencier ? Continuer à toucher un salaire même en sachant que l'on nuit aux collègues ? La décision rationnelle – rationnelle pour l'individu ici et maintenant – est vite trouvée.

En voiture on peut tuer un cycliste ; en revanche, à vélo, on ne peut pas écraser un automobiliste. Si j'ai peur de mourir, cette constatation m'incite à prendre la voiture, dans mon intérêt individuel ici et maintenant. Or, on pourrait suivre le raisonnement inverse : pour diminuer les accidents mortels, il faudrait qu'il y ait une vaste majorité de cyclistes, comme dans les centre-ville des Pays-Bas. Dans l'intérêt général, partout et tout le temps.

2. Modifier la situation

Avez-vous déjà observé un enfant dans une ronde, et comme son comportement change si on le place au milieu du cercle ? Pour comprendre ce phénomène, un chercheur en psychologie, Philip Zimbardo, a monté une expérience ; une prison temporaire, dans son laboratoire de Stanford ! Une moitié des cobayes a joué le rôle des prisonniers, l'autre moitié celui des matons. La quasi-totalité s'est prise au jeu de la brutalité et de la cruauté pour les uns, de la soumission et de la rivalité pour les autres. En moins d'une semaine, la haine et la peur étaient patentes. Zimbardo en a conclu que l'instrument le plus simple pour transformer un humain en bourreau n'est pas la disposition (le penchant, le caractère), mais la situation dans laquelle on l'a placé.

On connaît l'expérience d'un autre chercheur, Stanley Milgram : un scientifique ordonne à des personnes normales d'infliger des chocs électriques à un cobaye, qui pourtant hurle de douleur. Impressionnées par l'autorité

de la blouse blanche, par le poids de la Science, des personnes sans particulière disposition pour la cruauté commettent un acte cruel, poussées par leur situation.

3. Riposter

La riposte est un réflexe. Rarement un acte réfléchi, pensé. Donc l'un des outils préférés des chefs. Elle est à ce point efficace que s'il n'y a pas eu d'attaque, il suffit d'en inventer une. Comme le fit Hitler pour justifier son attaque de la Pologne. La riposte est un mécanisme profond, animal : bien utile donc à qui veut dresser les êtres humains.

4. L'escalade

L'escalade consiste à répondre par une riposte supérieure à ce que l'on a subi. L'escalade a justifié l'incendie de villages entiers par les nazis, tels Lidice ou Oradour-sur-Glane, ou en 1899 par la colonne Voulet-Chanoine dans sa conquête sanguinaire du Tchad.

5. Faire jouer la solidarité

Même la solidarité peut aider les salopards. Sans solidarité, pas de guerre. *On Killing*, un livre passionnant écrit par le lieutenant-colonel Grosmman, rappelle que pendant les deux guerres mondiales la très grande majorité des soldats ne tirèrent pas, ou en tout cas ne tirèrent pas pour tuer ! L'une des nombreuses preuves de ce fait réside dans l'abyssale différence entre le nombre de cartouches tirées et le nombre de soldats morts. En gros, à peine 15 % des soldats tiraient pour tuer. Ils ne tiraient que lorsque leur unité de base, les quatre ou cinq camarades avec qui ils dormaient, mangeaient, rêvaient, souffraient, étaient menacés, blessés ou tués. Si l'on place quelqu'un, n'importe qui, dans une situation où ses proches semblent être menacés, on peut en faire un assassin.

Intéressante digression : mais alors, les millions de morts, qui les a tués ? La situation et la distance. En termes concrets, l'artillerie et les mitrailleuses. Tirer au fusil est un acte individuel ; j'en maîtrise toute la chaîne et j'en vois la conséquence. Tirer au canon est un acte de groupe ; le soldat 1 s'est contenté de porter l'obus, le soldat 2 s'est contenté de le placer dans le canon, le soldat 3 n'a tiré que sur ordre de l'officier 4, et l'officier 4 n'a rien touché. Un acte de groupe exécuté à très grande distance ; 40 kilomètres de portée est une distance banale pour l'artillerie. La mitrailleuse aussi est une arme de groupe.

Un canon ou une mitrailleuse placent leurs servants dans une situation où nul ne se juge responsable tout en s'inquiétant du regard des autres. Et ces deux armes ont l'avantage supplémentaire d'augmenter la distance d'avec l'ennemi.

6. Faire travailler les victimes

Le fin du fin de l'usage de la situation consiste dans la mise à contribution des victimes. L'exemple le plus atroce est bien sûr le génocide nazi. Sciemment, les nazis ont fait faire une partie du travail aux administrations des pays qu'ils occupaient et encore une autre partie aux Juifs eux-mêmes. Grâce à l'usage savant, et brutal, de la menace, les Juifs sont allés se faire enregistrer, sont venus dans les ghettos, puis ont été jetés dans les camps et poussés dans les chambres à gaz par très peu de SS. Le camp de Drancy, avec ses mille à deux mille internés majoritairement disciplinés et ses gendarmes bien français postés autour, n'a fonctionné qu'avec cinq Allemands !

Cette mise à contribution des victimes est souvent contestée par de nobles âmes, qui jugent que c'est là traiter de lâches les victimes des nazis. Elles mettent en avant la révolte et la résistance, bien réelles, d'un petit nombre de victimes. Mais elles nous empêchent de comprendre la puissance de la méthode nazie et d'en décortiquer les mécanismes.

Pour pousser les victimes à coopérer à leur propre oppression, le plus simple et le plus fréquent est de les placer, surprise, surprise, devant ce qui semble être la décision rationnelle, individuelle, ici et maintenant. « *Je suis nu, parmi trois mille autres Juifs nus, devant une tranchée déjà pleine de cadavres, derrière soixante-dix nazis armés de mitraillettes, voire de mitrailleuses.* »

Deux manières de réagir :

– « *À trois mille nous nous jetons sur les nazis. Non seulement, si nous mourons, nous mourons avec la dignité du combattant, mais en plus, malgré la vitesse des armes modernes, nous pouvons faire la peau à beaucoup de nazis, et plusieurs d'entre nous en réchapperont.* » Voilà ce que choisit le lecteur moderne, assis dans son fauteuil.

– Mais pour une personne nue, dans le froid, devant des soldats munis d'armes tirant des dizaines de cartouches à la minute, la deuxième réaction possible semble bien plus rationnelle : « *Je ne fais rien, avec de la chance les balles me manqueront, je ferais le mort, et je me sauverais la nuit venue.* »

Attention. Nous ne voulons, en aucun cas, insulter le personnel de la poste ou les victimes d'un génocide. Et encore moins amalgamer les problèmes des uns et des autres, qui sont bien sûr d'échelles complètement différentes. Nous essayons seulement d'analyser les mécanismes communs utilisés par les puissants pour placer exploités et victimes dans une situation où la décision en apparence la meilleure contribue pourtant à aggraver l'agression subie par leur groupe.

La distance

La distance sert à éviter que le « bourreau » perçoive les conséquences de ses actes, et puisse donc les commettre sans entraves morales. L'imagination des puissants n'a pas eu de limites dans l'utilisation de cette arme efficace. D'autant plus efficace qu'elle détourne, on le verra, d'indispensable vertus, telles que le dévouement.

D'abord la distance physique entre bourreau et victime. L'équipage du bombardier de Hiroshima n'a vu aucun autre être humain. De nos jours, dans les bases du Nevada, à des milliers de kilomètres de leurs victimes, les manipulateurs de joysticks dirigent des drones qui tuent en Afghanistan.

Ensuite la distance sociale entre bourreau et victime. Les rois de France payaient des gardes du corps suisses pour qu'ils aient moins de scrupules à sabrer des Français. Dans la gendarmerie, si l'on est du Périgord, on n'est affecté dans le Périgord qu'en fin de carrière. Afin d'éviter qu'on ne soit tenté d'avoir le cœur tendre pour ses compatriotes. Et les gendarmes, ou la Guardia Civil, habitent dans des casernes autonomes pour créer une distance sociale entre eux et le peuple. Les dos redressés, le langage châtié, les manières complexes des aristocrates permettent de mettre à distance le reste de la population.

Mieux encore, une distance ethnique, réelle ou imaginaire. Diviser pour régner ! Les politiciens, en cas de difficultés intérieures, détournent l'attention sur les autres peuples ; ennemis réels, le cas échéant forcés de l'être (Poutine est ravi d'avoir réussi à lancer la guerre permanente Russes-Tchétchènes), ou imaginaires (le Juif violeur de pures vierges allemandes, les Roms selon Sarkozy). Et vivent les caricatures ! Le Français-à-béret reconnaît assez vite le Bicot-à-djellaba, et l'officier prussien le tailleur juif polonais.

Le racisme est une folie malléable ; si malléable qu'elle peut partir de, littéralement, rien. Une grande partie des Japonais croit que les Burakumin, les intouchables du Japon, totalement impossibles à distinguer physiquement des autres Japonais, possèdent une vertèbre supplémentaire, vestige de leur queue d'animal. En 1995, la tante de Potkine lui soutenait qu'on distingue le Juif à ses fesses basses ! Une propagande bien menée amène le Hutu rwandais à voir dans le Tutsi son voisin un cafard à exterminer avec méticulosité. Hélas, cette folie raciste n'est pas le seul fait des manipulations politiques. Les ethnologues ne comptent plus les groupes tribaux dont le nom signifie « les êtres humains » ; les autres êtres humains appartenant donc, logiquement, à une espèce différente, massacrable, comme toutes les espèces animales.

La distance la plus insidieuse découle de la division du travail. La caractéristique centrale des sociétés modernes est l'énormité, le quasi-infini, des chaînes d'action. L'ordinateur sur lequel ce texte a été tapé, celui sur lequel il a été mis en page, celui qui a commandé les machines de l'imprimerie, sont les résultats de millions d'actions, accomplies dans les mines, les cargos, les ports, les trains, les aciéries et les fonderies, les usines, les bureaux d'ingénieurs, les écoles d'ingénieurs, etc.

La division du travail a vaincu la faim, le froid, la maladie ; comment y voir un ennemi ? Pourtant, sans la division du travail, pas de génocides, pas d'État, pas d'armées. Eichmann n'a tué personne, il optimisait l'allocation des ressources humaines. L'ouvrier de l'usine de Zyklon B n'a tué personne, il gérait la machine

mélangeant trois produits chimiques. Le policier qui « raccompagne » un expulsé en avion ne le livre pas à la torture, il exécute l'ordre de mission du 21 juillet 2010. Vous achetez une paire de pantoufles chez Liedl parce qu'elles sont moins chères. Une paire de pantoufles n'a rien qui rappelle six cents ouvrières chinoises prisonnières d'une usine, et dont les plus jolies sont violées par les contremaîtres.

Que faire ?

1. En principe

« *Que faire?* » demandait un célèbre bourreau, Lénine. Eh bien, l'anarchisme se préoccupe directement de la situation et de la distance.

En exigeant la constante liberté d'association, c'est-à-dire la constante liberté de quitter une association néfaste, la constante révocabilité des mandants, en exigeant des structures économiques où profit et exploitation n'auront plus de sens ni d'instruments, en exigeant la dissolution des armées, des polices et des prisons, l'anarchisme s'efforce d'empêcher que se constituent ou se maintiennent des situations d'oppression.

Quant au mot distance, bien qu'il soit peu utilisé par les théoriciens de l'anarchisme, il transparaît derrière leurs propositions. Refuser la démocratie représentative, c'est refuser la distance entre les décisions et les personnes auxquelles elles s'appliquent. Le fédéralisme anarchiste est l'idée selon laquelle la distance entre une décision, son champ d'application, et les personnes qui la prennent, doit systématiquement être la plus courte possible.

À noter que les idées de l'anarchisme courent plus vite que l'anarchisme lui-même. La ville de Porto Alegre, où le budget municipal est en grande partie décidé selon des principes anarchistes tels que le mandat impératif et révocable (etc.!), gère son million et demi d'habitants sans brûler un cierge à Bakounine chaque matin.

Recommander et pratiquer internationalisme, pacifisme, antimilitarisme, etc., c'est affirmer constamment que la distance sociale entre un être humain et un autre est, et doit être, aussi réduite que possible.

2. En pratique

D'un point de vue concret, rappelons que les dernières années ont apporté quelques enseignements intelligents sur les vulnérabilités, et les forces, de la marchandise, l'institution qui crée et maintient les puissants. Le capitalisme et ses agents repousseront sans difficulté les attaques militaires frontales. Mais le capitalisme a un talon d'Achille. Son obsession de la rentabilité le fait fléchir devant ce qui lui coûte. Et c'est pour cela que les Vietnamiens devant les Américains, les Algériens devant les Français n'ont pas eu besoin de victoires militaires. Ils n'ont eu besoin que de rendre la répression intolérablement coûteuse pour le capitalisme.

On élèvera certes une objection. Les victoires vietnamienne et algérienne ont été monstrueusement coûteuses pour les peuples algérien et vietnamien.

Et c'est pour cela que la résistance devrait bien plus souvent se servir de… la division du travail. L'énormité des chaînes d'action entraîne l'énormité du nombre de points vulnérables. Attaquer un point faible, petit, mais essentiel, suffit à bloquer des structures d'envergure immensément supérieures. Une entreprise qui licencie est si aisément vulnérable! Nous manquons d'éléments pour savoir si le sabotage était plus fréquent il y a soixante ans que maintenant. Le climat aseptisé et sécuritaire dans lequel baignent tant de lieux de travail (non, nous ne regrettons pas les usines enfumées et noires de crasse!) rend-il les employés plus respectueux du matériel, moins enclins à la violence, fût-elle limitée aux objets? Pourtant, grèves perlées, grèves du zèle, blocage des fournitures, blocage des livraisons (division du travail… dix personnes peuvent suffire à bloquer dix camions et à rendre inutile la production de mille machines; un camion plein, donc très lourd, dont le moteur rend l'âme au lieu même où il bloque la sortie d'une usine), bugs informatiques intelligemment jetés dans les ordinateurs, programmation des robots producteurs légèrement modifiées, révélations bien ciblées sur la nocivité d'un produit, sur les pièces délibérément conçues pour casser au bout de *x* années, sur les réclamations jetées à la poubelle, sur les instructions données au personnel… La polyvalence, la luxuriance, la diversité des techniques d'oppression capitalistes et étatiques appellent une diversité et une polyvalence de l'imagination résistante. La conscience professionnelle et la division du travail sont l'arme des puissants? Elles peuvent, elles doivent être retournées contre eux.

A. C. et N. P.

Chomsky Parody

Anatomie d'un faux texte de Noam Chomsky

Marc Silberstein

Groupe Louise-Michel
de la Fédération anarchiste

Depuis quelque temps circule sur le net un texte attribué au linguiste et « penseur social » Noam Chomsky (noté NC dans la suite), « Les dix stratégies de manipulation de masses (*sic*) ». Son intitulé et, en première lecture, son contenu ne peuvent qu'éveiller la curiosité de toute personne attachée à la critique des médias, aux méthodes de persuasion de masse et aux moyens de s'en prémunir.

Cependant, à y regarder de plus près, le ton, la syntaxe parfois, le lexique et le fond de cette liste en dix points, et plus encore sa source initiale (www.syti.net), ne manquent pas de surprendre, donc d'inciter à scruter ce texte aux allures de manifeste d'autodéfense intellectuelle, pour reprendre une partie du titre d'un célèbre livre de Normand Baillargeon[1]. Avant d'arriver en conclusion aux principaux arguments indiquant qu'il s'agit bel et bien d'une fumisterie, le mieux est d'en donner la teneur *in extenso*, pour que chacun se fasse son idée. Mais, le cas échéant – et dans l'espace qui m'est imparti –, je commenterai quelques passages au fur et à mesure ; ces commentaires apparaîtront entre crochets.

Le texte en question

1/La stratégie de la distraction. Élément primordial du contrôle social, la stratégie de la diversion consiste à détourner l'attention du public des problèmes importants et des mutations décidées par les élites politiques et économiques, grâce à un déluge continuel de distractions et d'informations insignifiantes. La stratégie de la diversion est également indispensable pour empêcher le public de s'intéresser aux connaissances essentielles, dans les domaines de la science, de l'économie, de la psychologie, de la neurobiologie, et de la cybernétique [*Voilà une énumération « à la Prévert » qui sonne faux : d'abord la science, puis des sciences particulières, et surtout l'apparition du terme « cybernétique ». Soit NC ignore que ce terme est tombé en désuétude, soit ce texte a au moins trente ans. Aucune de ces hypothèses n'est crédible. Pas très rigoureux tout ça…*]. « *Garder l'attention du public distraite, loin des véritables problèmes sociaux, captivée par des sujets sans importance réelle. Garder le public occupé, occupé, occupé, sans aucun temps pour penser ; de retour à la ferme avec les autres animaux.* » (extrait de « Armes silencieuses pour guerres tranquilles »). [*Sans autre référence, on pourrait croire qu'il s'agit d'un article de NC, ce dernier se citant lui-même ici. Or il n'en est rien ; c'est un texte publié sur le site qui est justement la source de la liste prétendument attribuée à NC. J'en dirai plus sur ce site à la fin.*

2/Créer des problèmes, puis offrir des solutions. Cette méthode est aussi appelée « problème-réaction-solution ». On crée d'abord un problème, une « situation » prévue pour susciter une certaine réaction du public, afin que celui-ci soit lui-même demandeur des mesures qu'on souhaite lui faire accepter. Par exemple : laisser se développer la violence urbaine, ou organiser des attentats sanglants, afin que le public soit demandeur de lois sécuritaires au détriment de la liberté. Ou encore : créer une crise économique pour faire accepter comme un mal nécessaire le recul des droits sociaux et le démantèlement des services publics. [*Ce point de vue est clairement complotiste – « organiser des attentats sanglants » est un leitmotiv des partisans de l'idée que les le 11 septembre a été sciemment orchestré par les autorités étatsuniennes*[2] *– et il est patent que NC n'appartient pas à cette mouvance irrationnelle ; au contraire, l'essentiel de sa conception des problèmes liés au capitalisme globalisé admet que les puissances au pouvoir n'ont pas besoin, sauf à la marge, d'organiser intentionnellement et systématiquement le chaos mais que c'est le jeu des circonstances, des événements, des structures de pouvoir et de certaines décisions dûment orientées qui génère des situations de crises de tous ordres, qui elles sont, effectivement, les prétextes pour d'importantes attaques antidémocratiques.*

3/La stratégie de la dégradation. Pour faire accepter une mesure inacceptable, il suffit de l'appliquer progressivement, en « dégradé », sur une durée de dix ans. C'est de cette façon que des conditions socio-économiques radicalement nouvelles (néolibéralisme) ont été imposées durant les années 1980 à 1990. Chômage massif, précarité, flexibilité, délocalisations, salaires n'assurant plus un revenu décent, autant de changements qui auraient provoqué une révolution s'ils avaient été appliqués brutalement.

4/La stratégie du différé. Une autre façon de faire accepter une décision impopulaire est de la présenter comme « douloureuse mais nécessaire », en obtenant l'accord du public dans le présent pour une application dans le futur. Il est toujours plus facile d'accepter un sacrifice futur qu'un sacrifice immédiat. D'abord parce que l'effort n'est pas à fournir tout de suite. Ensuite parce que le public a toujours tendance à espérer naïvement que

« tout ira mieux demain » et que le sacrifice demandé pourra être évité. Enfin, cela laisse du temps au public pour s'habituer à l'idée du changement et l'accepter avec résignation lorsque le moment sera venu.

5/*S'adresser au public comme à des enfants en bas âge.* La plupart des publicités destinées au grand-public utilisent un discours, des arguments, des personnages et un ton particulièrement infantilisants, souvent proche du débilitant, comme si le spectateur était un enfant en bas âge ou un handicapé mental. Plus on cherchera à tromper le spectateur, plus on adoptera un ton infantilisant. Pourquoi ? « *Si on s'adresse à une personne comme si elle était âgée de 12 ans, alors, en raison de la suggestibilité, elle aura, avec une certaine probabilité, une réponse ou une réaction aussi dénuée de sens critique que celle d'une personne de 12 ans.* » (extrait de « Armes silencieuses pour guerres tranquilles »). [*Au sujet de cette citation, voir point 1.*

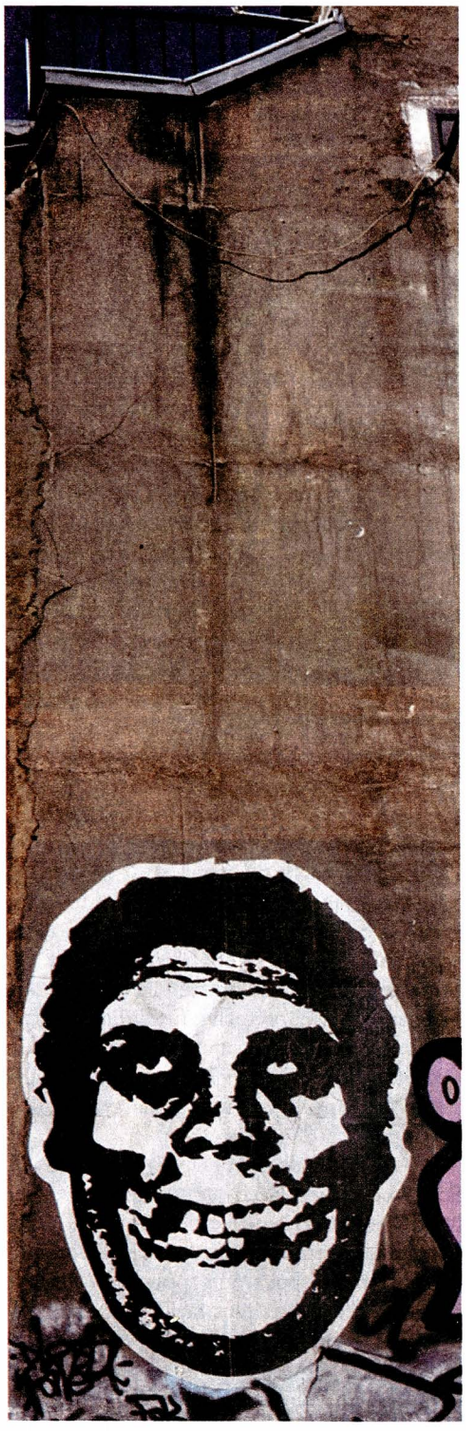

6/*Faire appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion.* Faire appel à l'émotionnel est une technique classique pour court-circuiter l'analyse rationnelle, et donc le sens critique des individus. De plus, l'utilisation du registre émotionnel permet d'ouvrir la porte d'accès à l'inconscient pour y implanter des idées, des désirs, des peurs, des pulsions, ou des comportements… [*Charabia vaguement psychologique peu compatible avec les connaissances que peut mobiliser NC dans ces domaines.*

7/*Maintenir le public dans l'ignorance et la bêtise.* Faire en sorte que le public soit incapable de comprendre les technologies et les méthodes utilisées pour son contrôle et son esclavage. « *La qualité de l'éducation donnée aux classes inférieures doit être la plus pauvre, de telle sorte que le fossé de l'ignorance qui isole les classes inférieures des classes supérieures soit et demeure incompréhensible par les classes inférieures.* » (extrait de « Armes silencieuses pour guerres tranquilles »). [Idem point 1.

8/*Encourager le public à se complaire dans la médiocrité.* Encourager le public à trouver « cool » le fait d'être bête, vulgaire et inculte…

9/Remplacer la révolte par la culpabilité. Faire croire à l'individu qu'il est seul responsable de son malheur, à cause de l'insuffisance de son intelligence, de ses capacités ou de ses efforts. Ainsi, au lieu de se révolter contre le système économique, l'individu s'autodévalue et culpabilise, ce qui engendre un état dépressif dont l'un des effets est l'inhibition de l'action. [*Probablement une référence à un livre (certes remarquable) du neurophysiologiste Henri Laborit,* L'Inhibition de l'action *(1979), qui n'est pas sans doute pas une référence directe pour NC ; d'ailleurs, on doutera aussi que cette neuropsychologie de bazar (celle du rédacteur, pas de Laborit !) fasse partie des arguments de NC.*] Et sans action, pas de révolution !

10/*Connaître les individus mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes.* Au cours des cinquante dernières années, les progrès fulgurants de la science ont creusé un fossé croissant entre les connaissances du public et celles détenues et utilisées par les élites dirigeantes. Grâce à la biologie, la neurobiologie et la psychologie appliquée, le « système » est parvenu à une connaissance avancée de l'être humain, à la fois physiquement et psychologiquement. Le système en est arrivé à mieux connaître l'individu moyen que celui-ci ne se connaît lui-même. Cela signifie que dans la majorité des cas, le système détient un plus grand contrôle et un plus grand pouvoir sur les individus que les individus eux-mêmes.

Trois bonnes raisons de douter

La première tient à la lecture attentive de ce texte. Outre les remarques succinctes indiquées ci-dessus, on voit notamment que l'auteur use d'un artifice rhétorique assez habile : les intitulés sont crédibles, lexicalement sérieux, conformes aux conclusions habituelles de la critique des médias ; en revanche, les développements sont vagues, redondants, patauds. L'impact est créé en premier lieu par l'intitulé.

La deuxième raison est que jamais ce texte n'est référencé (on le dit de la main de Chomsky mais sans dire où et quand il a été publié avant cette diffusion par internet ; et on ne trouve aucun antécédent en anglais) et que les sites qui l'ont diffusé renvoient à un étrange site source : www.syti.net. Quand on s'y rend, on comprend que quelque chose a dérapé… L'on y parle de « *schizophrénie organisée* » afin « *de faire oublier les dégâts du libéralisme et leurs responsables grâce à des boucs émissaires et des « arbres pour cacher la forêt »*», de « *Maitres du Monde* » (avec majuscules), etc. Le cas est typique : beaucoup de points d'accord possibles mais toujours une grandiloquence et une emphase troublantes, qui rendent dubitatif le lecteur peu enclin à entendre les effets de manche d'une hyperdramatisation émotionnelle d'un ensemble de faits qui sont suffisamment graves en eux-mêmes. On trouve encore sur ce site des pages sur les Ummites (des extra-terrestres), la *Bhagavad-Gîta* (texte sacré de l'Inde), des thèses spiritualistes sur l'Univers en veux-tu en voilà, etc., bref un fatras bien éloigné du rationalisme de Chomsky…

J'ai gardé la plus éloquente et la plus déterminante raison pour la fin. En furetant sur la Toile, je suis tombé sur une mise au point de Jean Bricmont[3], ami de Chomsky et connaisseur de son travail de critique radicale des systèmes médiatiques et politiques. Vérification faite auprès de Bricmont (on ne sait jamais, peut-être était-ce un canular de canular, un métacanular), on y apprend que ce dernier a demandé à Chomsky s'il était bien l'auteur du texte. « *Je n'ai aucune idée d'où cela vient. Je n'ai pas fait cette compilation moi-même* […]. *Je suppose que celui qui l'a fait pourrait prétendre que ce sont des interprétations de ce que j'ai écrit ici ou là mais certainement pas sous cette forme ni en tant que liste.* » Comme le dit Bricmont, cette liste est bien loin de l'esprit du livre crucial que Chomsky a écrit avec Ed Herman sur ce sujet, *La Fabrique du consentement.*

En définitive, l'écrit crypto-conspirationniste « Les dix points… » est ce qu'on appelle un *hoax*, une tromperie sur internet, amplifiée par la puissance de diffusion de ce média. Certes, ne tombons pas dans l'anti-internetisme primaire, mais sachons appliquer même aux documents qui nous semblent aller dans notre sens des procédures de vérification classiques, comme le sourçage et l'analyse du contexte. *Qui parle de quoi comment ?* M. S

1. Normand Baillargeon, *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Montréal, Lux Éditeur, 2005.

2. Voir l'article de Valéry Rasplus dans le ML 1603, page 17.

3. www.legrandsoir.info/A-propos-des-dix-strategies-de-manipulation-de-masses-attribue-a-Noam-Chomsky. html

Un ch'tiot pavé pour la révolution

Pourquoi *Pavé d'anar*? Dès les premières lignes de la préface de l'album, les Krokaga nous le balancent sans fard : « *Parce que l'État-sangsue, le cacapital, les keufs, la zonzon, le grand barnum kaki, la paperasse, la langue de pute, faire le canard, le mythe du bonheur en pub, l'écologie bien-pensante, la lutte des classes, le racisme, les relichions, la guerre chaude ou froide, l'esclavage, les médias aliénants, tout ça c'est à gerber…* » Il va donc s'agir, avec les 98 strips parus chaque semaine depuis avril 2008 dans *Le Monde libertaire*, augmentés de 66 autres inédits et réunis en un album, de nous faire comprendre, partager, les sujets d'écœurement et de révolte de leurs deux spirituels anti-héros Sadia et Mazoch. Pour les ignorants, dont je suis, un strip est une courte BD en trois images. L'art et la difficulté du strip, d'après les auteurs, c'est de camper un sujet d'actualité dans la première case, de le développer et d'en montrer l'injustice ou l'ineptie dans la deuxième pour enfin conclure dans la troisième par une « chute » inattendue qui souligne une analyse critique personnelle du problème. Dixit Krokaga : « *Le strip a pour vocation, tout en faisant sourire, de poser à chacun les vraies questions, y compris en le brutalisant, à la manière de la culture underground. Ça évite de tourner autour du pot ; le strip, c'est pas seulement un gag, c'est surtout à l'adresse du lecteur une ferme incitation à réfléchir, à critiquer, à réagir à chaque instant de sa vie quotidienne.* »

Style et métaphores de ce *Pavé d'anar !* ne sont pas tristes. Pour se mettre en appétit, les mille et un pseudos de notre président à faire pâlir d'envie un Jacques Langlois, plume friande de calembours : Sarkull, Sarkosaure 1er, Sarkouille, Sarkonnard, Sarkogne, Sarkops, Sarkill, Sarkouine, Sarkopeck ; des surnoms pile-poil : la baronne Pépettencourt, Karcher racial, Brice Croixdefeu, la Chiantologie, la Démorassie, la Raie publique, les socialopes ; des saillies du genre : « *Allon-z-enfants de l'anarchie, le jour de foire est arrivé, Un vote une carotte, Dans retraite j'entends le mot traître, PMU et UMP, c'est les mêmes raclures, Sois un antéchrist, sors couvert* » ; ou des dialogues mortels du style : « *Tu veux pas un peu d'rien, y'a du rab. Merci, j'suis calée.* »

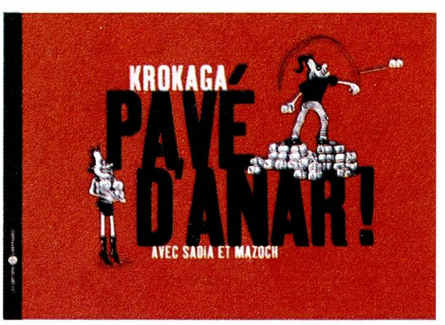

Cette jungle sarcastique et lucide – où les flics ne sont que des « *kraplards* » – n'est pas sans évoquer des cadors que même les moins de 20 ans ne peuvent pas ne pas connaître : *Les Pieds Nickelés*, l'*Assiette au beurre* ou Benoît Broutchoux. Les Krokaga pétillent de verve libertaire en un argot, chaleureux et bien à eux, métissé d'Audiard, de verlan ou d'impitoyables nasardes de jeunes au chomdu. Le tout fréquemment ponctué d'un juron improbable : « *Krarie, ça me gratte !* »

Underground, les Krokaga le sont dans leur parcours créatif. Leurs modèles ont été – pour Nathalie – Jano, Kébra le rat, Gilbert Shelton, les Freaks brothers, etc. – et, pour Laurent – le « bon cinéma » des années cinquante-soixante, Orwell, Burroughs, H.S. Thomson et tous les poètes qui se sont exprimés en « *vivant sur le tas* ». Ils publient depuis des années les aventures de Sadia et Mazoch dans des fanzines à tendance punk-anar. Ils écrivent et dessinent aussi dans des revues spécialisées comme *My way* (www.chabd.com) avec Chester et Slo, dans *Kontagion* (www.kontagion.fr) de Tôma Sikart avec Riri, Gomé et Jhano, dans *Kronik* (www.kronikomiks.com) avec Aurelio et Jokoko. Depuis presque trois ans maintenant, leur pote Nemo, dessinateur lui aussi, a pu rassembler et dynamiser cette brochette de « dessineux » dans les pages du *Monde libertaire*, et la petite équipe continue d'y attirer d'autres artistes comme Coco, Proz, Fred Lardon, etc.

Underground, les Krokaga l'ont été et le sont encore dans leur vie perso. Derrière ce pseudo se cachent – un peu mais pas trop – Laurent et Nathalie. Ils vivent et travaillent ensemble depuis 1983. Tous les deux ont tâté pendant une dizaine d'années des joies du salariat, dans le confort tout relatif des taudis et des squatts. Puis, ils en ont pas mal bavé, perso et pro, ce qui sans doute a concouru à les doter de cette solidarité, de cette fraternité bourrue dont les planches de l'album sont pétries. Nathalie fait les dessins et Laurent les bulles, les philactères, les textes, appelez ça comme vous voulez. Il commet aussi des poèmes et des scenarii. Nathalie peint et dessine, c'est comme ça qu'elle en est venue à la BD ; Laurent lit philo et psy, mais sans s'la péter. Là maintenant, ils vivent un peu au fil du rasoir, pauvres mais libres, enfin aussi libres que possible, s'adonnant surtout à leurs

créations et à ce qui les botte. Si, convoqués, il se présentent à Pôle emploi, c'est pour y revendiquer poliment mais fermement une recherche uniquement dans leur domaine artistique. Jusqu'à présent, ça les a mis à l'abri des propositions de tafs indécents, et comme le confort bourgeois n'est pas leur tasse de saké… basta ! Se revendiquant anars, ils passent à l'acte avec leur façon de vivre et de lutter. Enfin, quand on leur fait remarquer qu'ils sont Sadia et Mazoch, ils affirment, sourire en coin, « *que c'est un petit peu vrai mais tout à fait faux. Sadia est un peu Nathalie car ce qu'elles ont en commun c'est d'être des femmes rebelles. Mazoch est un petit peu Laurent et ce qu'ils ont en commun c'est d'être des hommes rebelles* ».

On l'aura compris, les Krokaga, nos copains dessineux, en lançant un insolent *Pavé d'anar* dans les vitrines bling bling de toutes les Sarkosie, souhaitent dénoncer avec leur savoir-faire « *ce qui les emmerde, ce qui leur semble trop inhumain, en souhaitant et en faisant en sorte que les lecteurs pensent pareil* ». Pour bâtir avec eux, hommes et femmes debout, une révolution sans chef, faite d'entraide et de justice.

Titata
Groupe Louise-Michel
de la Fédération anarchiste

Pavé d'anar, Éditions libertaires, 88 pages, 12 euros, format à l'italienne, 20 cm x 27 cm. En vente à la Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011, Paris.

Les grève-généralistes et la grève générale

Brève histoire d'un concept révolutionnaire

« Si nous faisons la grève générale, c'est pour nous emparer des moyens de production, pour déposséder les possédants actuels, qui, notamment, ne se laissent pas faire facilement ; il est nécessaire que cette grève revête un caractère révolutionnaire.[1] »

Riom, délégué du bâtiment
Ve congrès CGT, 1900

Élan noir

Aux sources du mouvement ouvrier

Dès la création de l'Association internationale des travailleurs (AIT) à Londres en 1864, s'opposent le courant social-démocrate (Allemagne, Angleterre, Suisse romande) et le courant libertaire (France, Espagne, Italie, Suisse jurassienne), majoritairement proudhonien. Le premier veut transformer le mouvement ouvrier en partis politiques permettant la prise de pouvoir par la voie parlementaire ; le second, détruire l'État et reconstruire la société sur la base des unions de métiers. Ses arguments – que l'histoire va valider parfois tragiquement – sont les suivants : calquer l'organisation sur celle des États serait la fin de l'internationalisme ; l'État n'a jamais été un instrument révolutionnaire ; la bureaucratie d'État deviendrait inévitablement une nouvelle classe sociale privilégiée. Les anti-autoritaires perçoivent ainsi le rôle de la grève générale : « *Lorsque les grèves s'étendent, se communiquent de proche en proche, c'est qu'elles sont bien près de devenir une grève générale, et une grève générale, avec les idées d'affranchissement qui règnent aujourd'hui, ne peut aboutir qu'à un grand cataclysme qui ferait peau neuve à la société* » (*Journal de l'Internationale*, 1869).

En 1871, les communards tentent de mettre en place une démocratie directe, contre l'État versaillais et l'État prussien. La féroce répression qui s'ensuit porte un coup très dur au mouvement ouvrier international. La popularité de la Commune de Paris pousse Marx, dans *La Guerre civile en France*, à soutenir ses réalisations, alors qu'il avait auparavant déclaré souhaiter la victoire de la Prusse, pour faciliter le triomphe de ses propositions sur celles des internationalistes français ! Il reviendra à ses amours et, après diverses manœuvres, obtiendra l'exclusion d'anti-autoritaires de l'AIT, dont Bakounine, au congrès de La Haye en 1872.

Émergence du grève-généralisme

Jusqu'à la fin des années 1870, la répression en France est absolue. Le désespoir va pousser quelques-uns, tel Ravachol, à des actes destinés à « réveiller les masses ». Ce n'est qu'après 1884 que les syndicats deviennent légaux et se regroupent sous la direction du Parti ouvrier de France, créé en 1882 par les marxistes Jules Guesde et Paul Lafargue : la Fédération des syndicats voit ainsi le jour à Lyon en 1886. D'autre part, à partir de 1887, sont créées à Paris, souvent construites par les ouvriers eux-mêmes, des Bourses du travail. Là se retrouvent les diverses professions, facilitant le développement d'une conscience de classe liée à la solidarité concrète, et d'une autonomie politique et culturelle ouvrière. Outre les services rendus aux travailleurs (bureau de placement, caisse de secours, formation professionnelle, bibliothèque, etc.), elles se veulent un outil d'émancipation intégrale et un instrument d'organisation de la société future. Leur fédération est créée à Saint-Étienne en 1892, et Fernand Pelloutier, son secrétaire, affirme : « *L'idée de fédérer les Bourses du travail a une origine plus politique qu'économique.* » C'est surtout en leur sein que se développe l'idée de grève générale, qui se veut une alternative révolutionnaire à la stratégie de conquête de

l'État sous l'égide des partis politiques, qu'ils soient réformistes ou insurrectionnalistes. Elle nait de la conviction que l'émancipation doit être le fait des ouvriers eux-mêmes et ne doit pas être laissée aux professionnels de la politique. Jules Guesde traitera avec mépris ces partisans de « *grève-généralistes* », terme que reprendront les anarchistes, y adjoignant « *antimilitaristes et antipatriotes* ».

S'émanciper du joug du capitalisme, et de la tutelle des partis…

La CGT regroupe en septembre 1895 à Limoges les syndicats et les Bourses du travail. Après l'idée de « *grève des bras croisés* » initiale, va apparaître celle de « *grève générale expropriatrice* », sous l'impulsion des libertaires, tel Émile Pouget dans *La Grève générale révolutionnaire* : « *La grève générale ne se limite pas à une cessation de travail, mais doit être immédiatement suivie de la prise de possession et de la réorganisation de la production et de la circulation des produits.* » Cette stratégie concrétise les positions des antiautoritaires de l'AIT, affirmant le refus pour le syndicalisme d'instaurer un socialisme par délégation et de jouer un rôle de clientèle électorale pour un parti, ou de chair à canon pour un état-major révolutionnaire : « *La grève générale révolutionnaire apparait comme l'unique et seul efficace moyen pour la classe ouvrière de s'émanciper intégralement du joug capitaliste et gouvernemental* » (Groupe anarchiste des étudiants socialistes révolutionnaires et internationalistes, 1901).

Devant le développement de l'idée de grève générale, certains, tel Henri Van Kol, fondateur du parti social-démocrate des Pays-Bas, pensent qu'« *il est de notre devoir de démasquer ce moyen anarchiste, et d'avertir la classe ouvrière contre ce moyen de lutte dangereux, nuisible et impuissant* ». Cependant, en France, seul le Parti ouvrier de France de Jules Guesde affiche clairement ses choix : « *Grève générale et on ne vote plus ! Grève générale et l'on méprise les politiciens auxquels on reproche d'exploiter les travailleurs !* » Les autres partis socialistes, tenant compte du choix majoritaire du mouvement ouvrier, adoptent un « *socialisme de juste milieu* ». Les réformistes de Jean Jaurès et les partisans de Jean Allemane du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire tentent de concilier grève générale et action parlementaire, alors que les blanquistes l'assortissent d'insurrectionnalisme. « *Comme toujours les politiciens suivent le vent qui tourne. Dans nos congrès corporatifs, la grève générale a été adoptée. Comprenant qu'ils font fausse route, ils vont essayer aujourd'hui de se revendiquer de ce mouvement, afin de le faire mieux avorter* » (*La Grève générale*, 1901). Jaurès affirmera un peu plus tard : « *Il n'y a pour le socialisme qu'une méthode souveraine, conquérir légalement la majorité.* »

Syndicalisme révolutionnaire et anarcho-syndicalisme

« *Les syndicalistes révolutionnaires veulent exalter l'individualité de la vie de producteur ; ils vont donc contre les intérêts des politiciens qui voudraient diriger la révolution de manière à transmettre le pouvoir à une nouvelle minorité* », écrit Georges Sorel dans *Réflexions sur la violence*, en 1908. Keufer, opposant réformiste, reproche alors à la CGT d'être devenue, « *sous l'impulsion des libertaires, un véritable parti ouvrier anarchiste* ». C'est un peu schématique, car des blanquistes, des allemanistes ont aussi eu un rôle, et des libertaires restent encore hostiles au syndicalisme. Mais l'apport anarchiste a été essentiel dans le syndicalisme révolutionnaire : analyse du rôle de l'État, refus du parlementarisme et des politiciens, antimilitarisme, antipatriotisme, action directe.

Pourquoi ces pratiques, enracinées dans le mouvement ouvrier, ont-elles été vaincues et souvent occultées ? Bien des événements ont permis au capitalisme de parfaire ses armes, aux politiciens de saper l'autonomie ouvrière : en 1905, les groupes socialistes se regroupent dans la SFIO ; la « Grande Guerre », à laquelle ne put s'opposer la CGT, causa la mort de nombreux militants ouvriers et désillusionna beaucoup d'internationalistes ; le rôle réel des bolcheviks dans la révolution russe ne fut perçu au début que par quelques anarchistes, et poussa des syndicalistes révolutionnaires, tel Monatte, à adhérer au Parti communiste créé en 1920 ; enfin, les méthodes de noyautage des syndicats par des fractions politiques étaient inconnues, et permirent au Parti communiste de « *pénétrer dans la CGT comme une pointe d'acier dans une motte de beurre* ».

Face aux réformistes et aux staliniens, une partie des syndicalistes révolutionnaires, autour de Pierre Besnard, créeront en 1926 la CGT syndicaliste révolutionnaire (CGT-SR) sur la base de la charte de Lyon, texte fondateur de l'anarcho-syndicalisme, clairement antagonique des partis politiques. Mais il est déjà trop tard.

Changer la vie

Résignation et soumission, qui prospèrent sur la quasi-disparition des cultures ouvrières et paysannes, n'ont pas encore totalement laissé la voie libre au capitalisme mortifère. Si la grève générale n'a pas balayé les possédants, des « grèves généralisées » les ont ébranlés. En 1936, ou 1968, elles ont retardé l'avancée du libéralisme et de ses « partenaires sociaux », et redonné espoir à ceux qui veulent « *changer la vie* ». Lorsque les ouvriers polonais de Solidarnosc, dans la région de Lodz en octobre 1981, ont commencé à intervenir directement sur la production des usines, il a fallu l'intervention de l'armée russe pour étouffer ce que l'Agence Tass avait stigmatisé à l'époque comme de l'anarcho-syndicalisme.

Les récents mouvements sociaux permettent la redécouverte de ce que furent les pratiques de ce que nos compagnons de l'époque appelaient la « *gymnastique révolutionnaire* » : bloquer l'économie et les transports, rassembler dans actions et analyses chômeurs, précaires, salariés de toutes professions, lycéens, se réapproprier des lieux pour pérenniser ces rencontres, telle la Maison de la grève de Rennes, alimenter des caisses de grève, etc. Il est plus que temps de réinventer les Bourses du travail, outils pour l'action, l'éducation populaire, la solidarité brisant le corporatisme et l'individualisme… et la préparation d'une grève générale, « *révolte sociale dirigée contre le patronat* » et qui « *présente le minimum de risques d'être accaparée par les politiciens ou d'aboutir au socialisme d'État* ».

E. N.

1. Cité par Miguel Chueca dans *Déposséder les possédants. La grève générale aux « temps héroïques » du syndicalisme révolutionnaire (1895-1906)*, Agone, 2008. Ce livre est la matière du présent article.

Juillet 1893 : débat sur la grève générale

Congrès national des chambres syndicales et des groupes corporatifs ouvriers[1]

René Berthier

Dès 1876, peu après la mort de Bakounine, les « anti-autoritaires » de la Ire internationale avaient tenté de susciter un rapprochement avec les socialistes allemands et de reconstituer l'unité. Après la fin de l'AIT « anti-autoritaire », ils ont refusé d'entériner la séparation et ont pour une grande partie d'entre eux continué de particier aux congrès internationaux avant la fondation de la IIe Internationale. Lorsque celle-ci s'est constituée en 1889, ils ont continué de participer aux congrès socialistes. Les social-démocrates allemands, pour leur part, se sont acharnés à les en exclure. Ce fut chose faite au congrès de Londres de 1896, non sans difficulté car, exclus par la porte, les anarchistes revenaient par la fenêtre avec la casquette de militants de la CGT : sur les quarante-trois délégués ouvriers français du congrès de Londres, vingt étaient des anarchistes notoires, dont Émile Pouget et Fernand Pelloutier : le premier sera secrétaire général adjoint de la CGT et le second fut l'un des principaux fondateurs des Bourses du travail.

En 1893, se tint à Zurich un important congrès international où deux principaux thèmes devaient être discutés : comment exclure les anarchistes ? Que faire en cas de guerre ? C'est que les « anarchistes » s'obstinaient à parler de grève générale pour s'opposer à un conflit fratricide, ce dont les social-démocrates allemands, mais aussi les guesdistes en France, ne voulaient pas entendre parler. Dans le mouvement ouvrier français, le débat sur la grève générale, esquissé dans l'AIT, battait son plein.

Les social-démocrates allemands ne faisaient guère de différence entre les anarchistes poseurs de bombe qui sévissaient à cette époque, et les syndicalistes révolutionnaires et anarcho-syndicalistes qui militaient dans le mouvement ouvrier.

Le congrès de Zurich a quelque peu occulté un autre congrès, tenu en juillet 1893, convoqué à l'initiative des Bourses du travail, lors duquel eut lieu un important débat sur la grève générale.

La liste des délégués à ce congrès tient sur huit pages : c'est dire que ce fut un congrès dans lequel la classe ouvrière française était largement représentée. Tous les délégués étaient favorables à la grève générale, sauf un. Le débat porta en réalité sur le fait de savoir s'il

fallait la préparer ou la déclencher immédiatement. Il fut décidé de faire une consultation auprès des travailleurs pour envisager sa préparation.

Un seul délégué, celui de la Bourse du travail de Saint-Étienne, avait mandat de voter contre la grève générale car, déclara-t-il, les travailleurs de sa ville ne sont pas préparés. Mais il ajouta qu'il ferait « *une propagande incessante pour préparer la grève générale* ».

Les membres de la commission chargée de faire le rapport sur cette question sont unanimes pour reconnaître que deux cas peuvent justifier la grève générale : « *Le premier, c'est pour l'émancipation complète des travailleurs en abolissant le salariat ; le deuxième, c'est pour empêcher une guerre fratricide entre peuples. Dans ce dernier cas elle doit être internationale.* »

L'intérêt extraordinaire de ce document peu connu réside dans trois constats :

– L'idée de grève générale n'est pas le résultat des cogitations de quelques hurluberlus : le congrès de 1893 montre qu'elle est considérée comme une option possible, voire nécessaire par l'unanimité moins un des syndicats présents ;

– Les syndicats représentés au congrès se rendent parfaitement compte que le déclenchement de la grève générale équivaut au déclenchement de la révolution sociale ;

– Le débat sur cette éventualité est abordé avec un remarquable réalisme et une grande prudence.

Il est significatif que pendant ce temps, les dirigeants social-démocrates allemands étaient surtout préoccupés par l'exclusion des « anarchistes » de l'Internationale afin d'évacuer tout débat sérieux sur ce qu'il faudrait faire en cas de guerre.

C'est le délégué de la fédération du Livre qui est le rapporteur de la commission sur la grève générale. Cette question, dit-il, est « *la plus grave qu'un congrès ait à examiner ; elle a déjà été à l'ordre du jour de nombreux congrès régionaux, nationaux et internationaux. Pour ne citer que les plus importants : elle était à l'ordre du jour du congrès de Paris en 1889 et de Bruxelles en 1891 ; mais aucune décision ne fut prise* ».

Le rapporteur dénonce le système capitaliste qui, avec le « *perfectionnement de l'outillage* », la « *concentration des forces productives* » et la division du travail provoque la surproduction et « *l'élimination de travailleurs par le machinisme* ». Les capitalistes « *imposent aux exploités leurs conditions léonines en retour d'un salaire de famine, les épuisantes journées d'un labeur exténuant et arbitrairement commandé* ».

« *Jusqu'à présent le travailleur n'a été capable que de faire quelques émeutes sans lendemain, desquelles il sortait découragé, sans force et sans défense, par conséquent plus taillable et corvéable qu'auparavant. Cela tient à ce que le prolétaire ne s'était pas encore suffisamment rendu compte de la force qu'il pourrait acquérir par l'union.* »

Le rapporteur constate que depuis une quinzaine d'années l'éducation sociale du travailleur a fait « *d'immenses progrès* », et, si elle n'est pas complète, « *nous la jugeons suffisante pour entamer la lutte* ».

Aujourd'hui, les travailleurs comprennent que la meilleure arme qu'ils aient entre leurs mains pour arriver à leur émancipation est la grève, « *non la grève partielle qui presque toujours exténue la corporation, mais la grève générale* ». La grève partielle est une « *arme à double tranchant et blesse plus souvent le prolétaire que le capitaliste* ». Elle a cependant l'avantage de faire comprendre que l'ouvrier ne peut espérer son salut que dans la « *transformation complète de la société* ».

Le rapporteur déclare la nécessité de se préparer à la grève générale : « *Il faut donc dès maintenant se mettre à l'ouvrage.* » La commission demande « *que le congrès décide qu'un vote soit fait par les soins des Syndicats dans toute la France avec cette question : Êtes-vous partisan de la grève générale ? Et qu'il soit répondu par oui ou par non. Tous les ouvriers syndiqués ou non, ayant une pièce constatant leur identité, auront droit à ce vote.* »

Ce vote sera fixé au plus tard le 1er janvier 1894.

Si le principe de la grève générale est adopté, le secrétariat national ne pourra décider de la cessation de travail qu'après avoir consulté toutes les Bourses du travail existantes. Une majorité des deux tiers sera nécessaire pour la première consultation, la moitié sera suffisante pour la seconde. Le rapporteur précise bien que « *la grève générale, c'est la révolution sociale* » – constat qui sera repris par plusieurs délégués pendant le débat.

Les délégués insistent pour la plupart sur la nécessité de se préparer à la grève générale. Certains affirment qu'elle doit être internationale et qu'une importante propagande doit être faite pour l'expliquer aux travailleurs. Le délégué des charpentiers en fer propose de renvoyer la question au congrès international qui doit se tenir la même année à Zurich, mais il n'est pas repris. Le rapporteur de la commission sur la grève générale avait souligné que les congrès internationaux se désintéressaient de la question.

On insiste également sur la nécessité de l'union des organisations ouvrières en Europe, et on propose de mettre la question de la grève générale à l'ordre du jour de tous les congrès ouvriers. Il faut, affirme-t-on, éviter les grèves partielles. Une étude sérieuse de la question doit être faite : il faut organiser, former des fédérations de métiers, former une caisse de grève, commencer à s'organiser dès maintenant.

Il n'y a pas, affirme un délégué, de différence entre la grève générale et la révolution ; mais sommes-nous prêts ? Le nombre de syndiqués est encore trop faible : il faut dès maintenant faire de la propagande. Il faudra se préparer pendant longtemps pour l'organiser. Tandis qu'un délégué propose un référendum dans la classe ouvrière, un autre estime qu'il faut déclencher la grève générale immédiatement pour prendre le gouvernement par surprise.

L'incident tout récent de la fermeture de la Bourse du travail de Paris par les autorités est ressenti comme une provocation : il fallait répondre par la grève générale à la fermeture de la Bourse du travail.

Usine Renault à Boulogne Billancourt occupée par les grévistes en juin 1936

Vote de la grève des postiers en 1966

Le délégué des cheminots fait une remarque intéressante : il faut préparer la grève générale car nous ne sommes pas prêts ; il faut en outre examiner la situation internationale. « *Si comme, par exemple, pour une guerre, puisqu'on a parlé de la traction et des transports, l'étranger est dans les mêmes conditions que nous, et comme je le disais une guerre venant à se déclarer, les chemins de fer arrêtés en France, continueraient de marcher en Allemagne qui, elle n'est pas groupée. Je dis que les ouvriers et employés des chemins de fer allemands ne sont pas groupés, et qu'il faut la propagande pour les amener dans le mouvement. Il faut que les esprits se tournent vers cette idée que la préparation de la grève générale est la condition pour la faire réussir.* »

La remarque du délégué cheminot est symptomatique du fossé qui sépare les social-démocrates allemands des syndicalistes français. Dans l'hypothèse d'une guerre entre l'Allemagne et la France, les socialistes allemands n'ont jamais envisagé autre chose qu'une initiative politique du mouvement ouvrier, à travers les élus au Reichstag et au sein des institutions de l'État bourgeois. En Allemagne, le mouvement syndical n'est qu'un appendice de l'organisation politique, parlementaire. En France, si certains partis, comme les allemanistes, sont favorables à la grève générale, celle-ci relève tout naturellement de la sphère d'initiative du mouvement ouvrier organisé dans les syndicats. L'incompréhension entre les deux manières de voir est totale.

Le délégué de la Bourse du travail de Cognac est mandaté par dix Bourses du travail en faveur de la grève générale avec préparation : il faut, dit-il, faire une « *propagande incessante dans les campagnes, distribuer des brochures, organiser des conférences* ».

L'une des raisons invoquées en faveur de la grève générale est que, à terme, les grèves partielles ne servent à rien : elles provoquent la hausse des loyers et des vivres.

Le délégué des menuisiers répond à son camarade charpentier en fer, qui voulait renvoyer la question au congrès international de Zurich : « *La proposition des charpentiers en fer de renvoyer cette question au congrès de Zurich est impraticable, car l'on a pris pour habitude de renvoyer à d'autres tout ce que l'on devait décider immédiatement.* »

« *Je crois que bien des pays sont réfractaires à l'idée de grève générale, mais nous n'avons pas besoin de la majorité, car une minorité, dans un moment d'effervescence, entraîne souvent les inconscients et nous devons nous en servir quelle que soit la décision que vous allez prendre, quelles que soient les résolutions de Zurich. Tôt ou tard la grève générale existera, les travailleurs prendront possession des pouvoirs publics et décréteront la Commune révolutionnaire.* »

Les sceptiques ne manquent pas d'arguments. La masse, disent-ils, ne suivra pas. « *On ne peut pas décréter cette grève, même dans trois mois, car les sans-travail remplaceraient immédiatement les travailleurs; la bourgeoisie ferait venir de l'étranger les vivres afin d'écraser le mouvement des sans-le-sou.* »

En somme, tous sont prêts à faire la grève générale.

Hamelin, le rapporteur, conclut le débat : « *Les conclusions se trouvent entre deux propositions : 1) la grève immédiate ; 2) la grève préparée.* »

Aux partisans de la grève générale immédiate, dit le rapporteur, « *je demanderai – comme il est indiscutable que la grève générale et la révolution sociale sont identiques – que mettront-ils à la place du régime actuel. Il est bon de démolir, mais il serait bon, également, de savoir ce que l'on mettra à la place. Il faut, lorsque l'on risque sa vie et celle de ses camarades, y regarder de près, car si l'on ne réussit pas, ce sera par manque de préparation. Et puis, en consultant les syndicats, êtes-vous sûrs que la grève générale sera acceptée par le prolétariat, que les écoles ne se disputeront pas pour s'emparer du mouvement ; et puis, il faut l'avouer, la plupart des ouvriers sont plus bourgeois que les bourgeois eux-mêmes.* »

Singulière remarque pour un rapporteur favorable à la grève générale…

En conclusion, Hamelin propose d'attendre six mois le résultat de la consultation. « *La conquête de l'émancipation sociale vaut bien six mois de patience.* »

Hamelin, délégué de la fédération du Livre, fera partie de la « commission des grèves et de la grève générale » de la CGT. Celle-ci maintint son existence quelque temps. Elle sera cependant suspendue par le comité confédéral après le congrès de Bourges de 1904. Le rapport du comité confédéral au congrès d'Amiens (1906) explique les raisons de cette mesure : « *L'agitation pour les huit heures constituant une absorbante préoccupation pour les organisations et les sous-comités de la grève générale, le comité décida de suspendre le fonctionnement de la caisse de la commission des grèves et de la grève générale, jusqu'au 1er mai 1906, afin de ne pas gaspiller les ressources des organisations.* »

L'histoire de cette commission suivra les variations de la doctrine confédérale sur la grève générale.

Hamelin, typographe, était membre du POSR allemaniste. Il eut moins de chance au sein de sa propre organisation du Livre. La question de la grève générale fut posée lors du congrès de la fédération du Livre à Marseille en 1895 et Hamelin ne réussit pas à rallier ses camarades à la résolution de 1893. Le congrès jugea que « *la fédération n'avait pas à se préoccuper de l'éventualité d'une grève générale, momentanément irréalisable* », et le congrès « *passa à l'ordre du jour* ».

On a là une étrange impression de déjà-vu.

R. B.

1. Le présent texte fait partie d'un travail plus important sur les positions respectives du mouvement socialiste, syndicaliste et anarchiste français et de la social-démocratie allemande à la veille du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

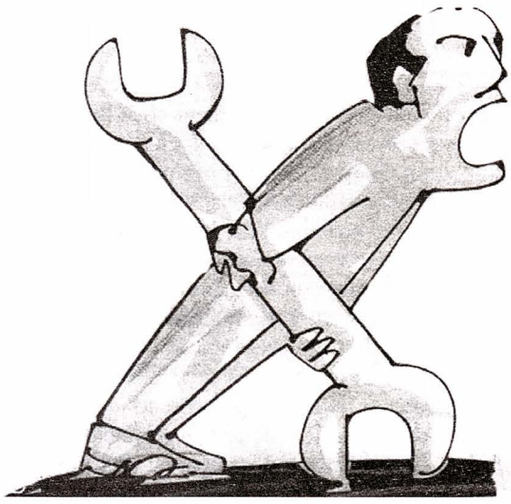

Du droit de grève et de ses empêchements

Jacques Langlois

La Constitution française reconnaît le droit de grève comme tout État censé être de droit. Cela n'empêche pas les manœuvres du pouvoir pour le réduire au minimum. Cette basse besogne a été réalisée chez nos voisins britanniques par Mme Thatcher, ce qui fait que les syndicats d'outre-Channel n'ont quasiment plus la possibilité d'organiser des grèves, notamment celles de soutien, qui sont interdites. Les USA ont toujours fait mieux dans la chasse aux syndicalistes et dans la restriction du droit de grève. C'est que ce droit est depuis déjà longtemps en Europe mis en contradiction avec celui de la liberté du commerce ; ce conflit de droits est classique mais la jurisprudence de la Cour de justice des communautés européennes privilégie de plus en plus le commerce, la liberté de circulation des marchandises et du fric contre la grève. On a même vu la France rappelée à l'ordre libéral par la grosse Commission européenne lors de grèves de routiers (avec blocages) au nom d'inacceptables entraves à la liberté de circulation ; la Commission en appelait aux forces de l'ordre pour éradiquer le problème, ce qui veut dire qu'elle s'asseyait sur la souveraineté française et son monopole de la « violence légitime » pour la défense de « l'ordre public ». J'insiste sur cet aspect international des choses pour montrer en quoi le droit de grève est percuté par les traités et les instances internationales. Du reste, le fameux accord général sur la commerce des services (AGCS, au nom de l'OMC, préparé en loucedé au château de la Muette, le bien-nommé, sous Jospin), non encore passé dans les faits mais toujours poussé par les libéraux, prévoyait clairement que les multinationales ou firmes étrangères en France ou ailleurs devraient être indemnisées en cas de grève ou de changement de législation.

Il convient de rappeler un peu l'histoire. La Révolution française a supprimé les corporations et interdit les « coalitions » (ententes et grèves, loi Le Chapelier de 1791). Évidemment, les coalitions patronales étaient favorisées, donc non-interdites de fait, parce qu'elles étaient secrètes et très difficiles à prouver. En revanche, la chasse aux sociétés de secours mutuel, aux associations de protection du prolétariat était ouverte tout au long du XIXe siècle. C'est Napoléon III qui a accordé le droit de coalition en 1864 ; le droit d'association (pour créer des syndicats) n'a été accordé qu'en 1884 sous la IIIe République des « Julots » ; la constitutionnalité du droit de grève remonte à la constitution de 1946. La bonne république a fait tirer sur les grévistes en 1907 (vignerons du Midi), en 1891 à Fourmies, en 1920 à Draveil et Villeneuve-Saint-Georges, etc. Les mineurs ont été « réquisitionnés » en 1947 sous la menace des troupes mobilisées par le socialiste Jules Moch et en 1963 par le général de Gaulle, ce qui fut un fiasco. On comprend donc aisément pourquoi la charte d'Amiens (1906, qui refuse tout lien entre parti politique et syndicat) a été adoptée : la république bourgeoise n'est que le fondé de pouvoir du capital et se montre résolument plus antisociale que Napoléon le Petit. Le mouvement ouvrier n'a jamais oublié la répression féroce à l'encontre des canuts en 1830 ni celle de la Commune de Paris en 1871. Rappelons aussi que c'est sous la bannière de l'anarcho-syndicalisme puis du syndicalisme révolutionnaire qu'est née l'idée de « grève générale », de même que la stratégie de « l'action directe », autonome, indépendante de la politique.

Dans la Constitution, le droit de grève est imprescriptible, mais, curieusement, c'est un droit personnel (une liberté individuelle)

qu'on ne peut exercer que dans une action collective : il faut au moins deux grévistes, mais ils n'ont pas besoin d'être syndiqués ; la déclaration de grève par un syndicat n'est pas obligatoire, ce qui ouvre la porte aux « coordinations » et aux mouvements spontanés. C'est un principe ou « un droit formel », théorique, abstrait, dont il faut surveiller l'application réelle (en tant que droit réel) dans les démocrassies bourgeoises. C'est l'astuce : le droit formel demeure souvent imaginaire car le pouvoir s'ingénie à le vider de sa substance. Et cela avec le renfort européen. Par exemple, dans le TCE, rejeté en 2005 par les Français, (et remis en place grâce à Tsarko), la « charte européenne des droits sociaux » remplaçait le droit au travail (ce qui voulait dire qu'en cas de chômage chaque personne devait être aidée) par le droit de travailler. Il ne manquerait plus qu'on ne l'ait pas ! Cela dit, Vichy avait bien interdit aux Juifs de travailler. Il faut donc savoir que le droit réel de principe s'exprime en droit *à* et non en droit *de*. Cela ne veut pas dire cependant qu'il est appliqué, comme le montre la loi DALO (droit au logement). Mais le principe, même inappliqué, conserve un avantage : il donne un but à atteindre, il est « un principe régulateur » permettant de garder son Kant à soi. Ce parti pris pour le patronat explique que la grève soit à la fois formellement permise par la loi et pratiquement réglementée pour en limiter les effets.

Les services publics sont les premiers concernés ; par exemple, en Allemagne, les fonctionnaires n'ont pas le droit de grève sous prétexte de garantie de l'emploi et une grève du privé n'est autorisée que si les procédures obligatoires et antérieures de conciliation ont échoué. Aux USA les fonctionnaires n'ont pas le droit de grève et le pouvoir peut arrêter tout mouvement pour des raisons de sécurité. Ce pays a une tradition antisyndicale déjà bien en place lors des grèves du 1er mai 1886 à Chicago (d'où la fête du 1er mai) avec provocations policières, faux témoignages, menaces de l'agence privée de flics Pinkerton, tribunal partial et condamnation à mort de grévistes innocents.

C'est pourquoi la Constitution met des conditions de légalité au droit de grève : elle ne peut être faite que pour des motifs professionnels (salaires, organisation et conditions de travail, niveau des effectifs, etc., l'incommodité ou l'inconfort ne sont pas des motifs valables). En outre, la grève doit faire cesser totalement le travail ; ce qui a permis à des lois d'application et aux tribunaux d'interdire ou de sanctionner les grèves « bouchon » (on bloque la partie la plus stratégique de la production), les grèves « perlées » (par intermittence ou par ralentissement de la production), les grèves « tournantes », les grèves « politiques », voire, notamment chez les Gibbies, les grèves « de solidarité ». En contrepartie du droit de grève, les patrons ont le droit de faire travailler les non-grévistes et d'en appeler à des sous-traitants. Mais le lock-out (fermeture de la boîte puis réembauchage à la tête de pipe) est interdit de même que de faire appel à des CDD ou à des intérimaires. Il se trouve que le droit de grève est en conflit avec « la liberté du travail » ou de circulation. Dès lors, lois et tribunaux appliquent le « délit d'entrave » en cas de piquets de grève bloquant les accès ou en cas d'occupation des locaux. À quoi il faut ajouter que la séquestration peut être sévèrement punie, de même que le sabotage des installations.

Si je dis le poids des tribunaux, outre celui de la loi ou des textes administratifs, c'est pour bien signaler la séquence en œuvre dans la démocra-cia « libérale » : les puissants de l'ordre économico-financier (de plus en plus souvent décorés comme le loup-Servier du Mediator porté à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur ou M. De main de Maistre de Bettencourt), assistés par des médias le plus souvent *compradores*, font élire (notamment grâce au financement occulte et illicite des campagnes électorales : affaire Woerth, affaire des rétro-commissions de Karachi, etc.) des hommes de paille qui détiennent le pouvoir exécutif (gouvernement et administration), lequel, dans notre Ve République bananière, fait voter de bonnes lois (avec le concours des lobbys) par le Parlement (pouvoir législatif réduit à des « godillots ») ; puis la « justice » aux ordres, via les procureurs tenus en main et souvent des juges répressifs et obéissants par nature (sous Vichy, un seul magistrat, je dis bien un seul, a refusé de prêter serment au Maréchal), applique les lois sans s'interroger sur leur légitimité. La boucle se mord la queue et le pouvoir peut donc faire ce qu'il veut sans que les citoyens puissent se plaindre puisqu'ils l'ont élu. Il y a cependant un petit progrès avec la création tsarkozienne de « la question prioritaire de constitutionnalité » qui permet de le faire. Toutefois, avant d'arriver devant le Conseil constitutionnel, le plaignant doit être directement concerné par la loi qu'il critique et soit la Cour de cassation, soit le Conseil d'État doivent auparavant admettre la recevabilité de l'action en justice. Cela vient d'être fait avec le « retoquage » de la garde à vue à la Tsarkozy.

Jean Bodin a écrit que la souveraineté était le pouvoir « *de donner et de casser la loi* » (1576, dans la *République*). C'est ce que font les politicards depuis toujours, notamment afin de restreindre la possibilité de la grève et de ses différentes formes. Par rapport aux autres modes de pouvoir politique, la démocrassouille libérale consiste à faire croire que des élus du peuple font des lois en vue du bien

public, de l'intérêt général. Dès lors, les représentants politiques se parent des plumes de la légitimité alors que leur élection ne leur procure que de la légalité, y compris celle d'édicter le « droit positif » en matière de grève. Dans ce contexte, le droit de grève subit de nombreuses restrictions plus ou moins constitutionnelles. Certains travailleurs ne l'ont pas : CRS, soldats, gendarmes, magistrats, etc. Par ailleurs, dans la fonction et les entreprises publiques, le droit de grève est en conflit entre normes de droit avec le principe de « la continuité de service ». C'est ce qui a conduit à y imposer un préavis de cinq jours francs (préavis qui doit donner la date de la grève, sa durée, son motif) pendant lequel les partenaires sociaux doivent se plier à des procédures soit de conciliation, soit d'arbitrage, soit de négociation (dans l'Éducation nationale, ces procédures doivent avoir lieu avant le dépôt du préavis). Cette obligation relève en réalité d'une menace : au cas où le pouvoir estimerait qu'il y a eu violation de la procédure de conciliation, il pourrait faire déclarer l'annulation de la grève par ses tribunaux aux ordres. C'est donc une combine pour limiter l'exercice du droit de grève dans le secteur public.

La continuité du service a aussi amené des restrictions relatives à la mise en place de « services minimum » : dans les écoles, à EDF, à la SNCF ou à la RATP, dans la navigation aérienne, dans la santé, etc. Tsarkozy a fait durcir la chose au point de fanfaronner (avant les grèves pour les retraites) : « *Il y a une grève ? On ne s'en aperçoit pas…* » Dans le tsarkozysme antigrève, il faut désormais que chaque gréviste se déclare comme tel à l'avance de façon que l'entreprise ou l'administration puisse organiser le service minimum. De plus, la continuation de la grève doit être votée à bulletins secrets.

Dans les restrictions, on trouve la « réquisition » par les autorités comme l'a fait récemment le préfet de Seine-et-Marne à l'encontre des grévistes de la raffinerie de Grandpuits. Cet arrêté était parfaitement illégal. En effet, la réquisition est soumise à des conditions légales et constitutionnelles : il y faut soit une menace sur tout ou partie du territoire pour un secteur de la vie nationale, soit un risque d'atteinte à la sécurité ou à la santé publique. De plus et évidemment, la réquisition concerne des services publics et non des boîtes privées. Devant le tribunal administratif, le préfet a excipé d'« *une atteinte à la défense nationale* » ! Naturellement, les grévistes ont été déboutés. Fastoche : les tribunaux administratifs jusqu'au Conseil d'État sont dans la main du pouvoir, truffés d'énarques peu juristes et qui sont encore moins indépendants que le reste de la justice. Qui a dit que l'on était dans un État de droit garant des libertés privées et publiques ? D'autant plus que le pouvoir peut toujours décréter l'état d'urgence et envoyer la troupe pour arrêter une grève. L'Espagne vient de le faire contre ses contrôleurs aériens. Mais

si la grève, y compris générale, consiste à ne rien foutre, alors le gouvernement n'y pourra pas grand-chose.

Outre la force brute et la violation des règles que l'on vient de voir avec la réquisition, il y a des freins plus subtils. Ainsi, dès qu'ils s'arrêtent une heure, les grévistes se voient retenir une journée de salaire. D'où l'invention par Sud de la grève de cinquante-neuf minutes à laquelle le pouvoir n'a pas encore trouvé de parade. Il y a la montée en puissance des tribunaux pour allouer des dommages et intérêts aux patrons victimes de faits de grève au nom de la responsabilité des grévistes, considérés en plus comme un collectif anonyme, alors que le droit ne connaît normalement que la responsabilité individuelle. Il y a aussi jonction, de fait, avec les récentes lois sécuritaires : les dégâts, même involontaires ou causés par quelques individus, sont attribués à l'ensemble des grévistes présents sur les lieux (affaire des « Contis »). On peut s'attendre à des mises en cause des groupes, organisés ou non, à des peines pour dégradation en réunion, pour usage de cagoules. Vous voyez, tout se tient et le pénal est de plus en plus mobilisé par le pouvoir pour menacer les grévistes et donc les empêcher de passer à l'action.

Des logiques socio-économiques, partiellement volontaires chez le pouvoir, sont aussi à l'œuvre pour limiter « la gréviculture ». Ainsi, la volonté de Tsarkobush de développer l'accession à la propriété ou le crédit « revolving » a un sens caché : tenir le prolo par les crédits à rembourser, ce qui est à relier à la journée retenue pour une heure de grève. De même, la molle action contre le chômage, associée aux diminutions de la protection sociale, a pour but d'instaurer la précarité et donc la peur chez les salariés. Il est clair aussi que la flexibilité du travail avec des statuts précaires et à temps partiel zigouille la combativité et l'esprit de solidarité. Les manipulations boursières (délocalisations, sous-traitance, LBO, OPA-fusions, etc.) ont pour effet de casser elles aussi les collectifs de travail, ce qui rend la mobilisation des salariés très difficile. Désormais, en plus, on ne sait plus à qui s'attaquer puisque les centres de décision réels sont masqués par les empilages de filiales dans des groupes dirigés de l'étranger : 47 % des entreprises du CAC 40 sont détenues par des investisseurs comme les fonds de pension anglo-saxons.

Dans ce cadre, le plus souvent les salariés n'ont plus comme ressource que la grève violente afin de maximiser leurs indemnités de licenciement. Et encore, quand on voit les « Molex » qui viennent d'en être privés par la boîte amerloque qui a copié les machines et s'est emparée des brevets pour produire ailleurs. On peut donc se demander si la grève sert aujourd'hui à quelque chose de vraiment efficace. Rappelons que Proudhon y était hostile pour une raison pratique à court terme (par exemple les augmentations de salaire sont récupérées par l'inflation comme les 30 % accordés en 68) et pour une raison de fond à long terme : son modèle coopératif et mutualiste, fédéral et sans patrons suppose que les travailleurs ne fassent pas grève contre eux-mêmes. Rien à voir avec les coopératives actuelles qui emploient beaucoup plus de salariés que d'associés… Ce qui nous amène à la grève générale comme mode d'action révolutionnaire.

On oublie que c'est un mythe mobilisateur, une utopie salvatrice qui a pour fonction de réunir la classe salariale contre l'ennemi commun et de développer la conscience de sa situation. La grève générale ne donne pas un programme, ne formule pas un projet ; elle permet seulement de tendre les forces, de ren-

forcer la conscience de la situation et de mettre à mal le capital. Le mythe doit être associé au projet de société anar, en tant que fédération des producteurs associés et régis par le principe de mutualité et d'autogestion.

Reste à savoir si la grève générale permet aujourd'hui d'y arriver. La réponse est sans doute non, sauf à titre d'adjuvant ; en effet, il faut tenir compte de la mondialisation de l'économie et de la finance qui aboutirait rapidement à un transfert du capital et des ressources à l'étranger. De plus, après cent ans d'individualisme, il est clair que même les salariés exploités ont beaucoup de mal à s'associer, à se coaliser pour constituer un front uni de résistance. Il importe donc de recréer la mentalité solidaire et coopérative, ce qui ne peut se faire que dans la durée, l'action, le travail commun, l'autoformation, que dans des structures qui fonctionnent « autrement », loin du productivisme et de la « lutte de tous contre tous ». Eh oui, on ne peut plus raisonner révolution, sauf en ce qui concerne le but à atteindre, mais évolution pour ce qui est de la stratégie.

En outre, la riposte du capital doit être parée *ex ante* ; il faut alors que la société ait déjà suffisamment de moyens de production et d'échange qui soient autonomes et qui n'appartiennent pas aux capitalistes. L'économie, dans ses structures, doit antérieurement être largement composée de coopératives, de mutuelles, de « compagnies ouvrières », de banques socialisées, d'associations de solidarité, etc. Ce seront des lieux indépendants du capital et du pouvoir, dans lesquels le salariat fera l'apprentissage de la gestion sur le mode de l'action directe, sans intermédiaires et sans managers disposant du pouvoir d'organisation des activités. Pour préparer cela dans une perspective de long terme, il faut constituer des « avances » en capital, une « accumulation primitive » de moyens de financement et de développement. Car l'origine essentielle du pouvoir des capitalistes et de leurs fondés de pouvoir gouvernementaux et politicards, c'est l'argent. À court terme, il faut taper dans la caisse et retirer au capital l'argent qui revient aux travailleurs et dont il dispose, via les banques privées, contre eux. Il faut aussi consommer le moins possible, ce qui pénalise le capital. Donc il faut ne lui laisser en aucun cas son argent disponible ; il y a lieu de le retirer des banques en ne laissant à celles-ci que la gestion et les coûts des prélèvements programmés. L'argent ainsi libéré sera déposé dans une banque mutuelle et coopérative, autogérée, indépendante du pouvoir et du capital, à l'instar de la banque du peuple préconisée par Proudhon. Cette banque, créée en vue de l'avenir, doit être formée le plus tôt possible pour recueillir les fonds auparavant gardés chez soi. Cette banque aura pour mission d'aider, en le finançant, le secteur « libre » à se développer pour substituer le capital socialisé de production et de commerce mutuel au capital privé. Cela fera ainsi progressivement passer d'une gestion axée sur le profit, la rentabilité, l'accumulation privatisée à une logique de solidarité, de frugalité et de coopération. Bien mieux, la banque du peuple créera sa propre monnaie de circulation et de crédit en laissant de côté l'abominable euro. Pour y arriver, la seule grève n'est plus le bon moyen car elle fait perdre l'argent que l'on pourrait consacrer à l'édification progressive et dans la durée des contre-structures anticapitalistes que l'on a vu ci-dessus, car elle

ne peut être que d'assez courte durée. Ce qu'il faut faire aussi brutalement, c'est arrêter de consommer pendant un certain temps dans les temples du capitalisme (supermarchés et garages) ; cela sera d'autant plus facile que l'on disposera de magasins coopératifs ou d'Amap.

À court terme, on se postera, surtout les retraités et les inactifs, dans les gares, les aéroports, les postes frontières et aux frontières, de façon à repérer les porteurs de valises de fric vers l'étranger et porter cet argent illicite, donc peu susceptible de faire l'objet d'une plainte, aux grévistes. De même, on empêchera la sortie du territoire des machines, bateaux, avions, des produits en-cours et des stocks non assortis d'une commande effective en bonne et due forme. Les salariés de ce qui reste de services publics se mettront soit à faire du zèle pour bloquer la bureaucratie soit à travailler autrement sans respecter les consignes des petits chefs. N'oublions pas qu'un fonctionnaire a un droit de résistance et même un devoir de désobéissance contre les ordres mettant à mal les missions d'intérêt général du service public. Donnons un exemple d'action : au Pôle emploi, l'efficacité de la

mission (réinsérer, organiser la requalification, suivre chaque chômeur individuellement) suppose que le portefeuille de personnes à gérer ne dépasse pas 30-40 personnes (c'est ce qui fait le succès de la chose en Europe du Nord). Or, il y en a 110-130 actuellement : l'agent ne peut se consacrer à fond qu'à 40 personnes, les cas les plus difficiles, sans faire du chiffre et du dossier comme le demandent les petits chefs du Pôle. Car le gouvernement tsarkozyste a imité la solution du Nord sans se donner les moyens de le faire ! De même, les douaniers, au lieu d'emmerder les acheteurs de pastis ou de cigarettes en Andorre, se livreront à la chasse aux grosses berlines et aux trafics des riches.

Les « inactifs », retraités ou non, peuvent aussi se livrer à des « incivilités » en masse, du genre insultes ou injures aux autorités de façon à engorger les commissariats et les tribunaux, tout en montrant l'inanité de leurs lois répressives et de cette justice bourgeoise que le tsarkozysme a développé à l'envi. Les inactifs pauvres seront alors,et de plus, logés, chauffés et nourris à l'œil. On peut aussi se rendre en masse aux urgences des hôpitaux pour montrer la faillite du système libéral de médecine. On peut décider de se rendre en grand nombre avec son véhicule à un endroit précis : embouteillages monstres garantis et cela sans infraction. On peut renvoyer à la Poste (sans timbre ni enveloppe, les mettre dans une boîte aux lettres suffit) toutes les publicités qui nous encombrent. On peut occuper par nuées les logements vacants, suivant des listes faites par le DAL, ou toute autre association, au lieu de faire des opérations ponctuelles. On veillera à verser des loyers (niveau HLM) sur un compte de séquestre. On engorgera les transports en commun pour montrer leur insuffisance.

Tout cela n'est qu'un ensemble d'idées que tout un chacun peut compléter. Le lecteur aura compris le sens de la stratégie : frapper le capital à la caisse, organiser le chaos dans les services publics, mettre la « chienlit » partout et cela le plus légalement du monde. En même temps, il s'agit de donner un coup d'accélérateur à la politique de long terme : la création progressive mais sûre des contre-structures permettant de se passer du Kapital et de l'État.

J. L.

Des victoires dans la défaite ?

Tirer les enseignements d'une grève trahie

ÇA DEVAIT ÊTRE la « grande bataille ». Un grand mouvement. Enfin gagner face au gouvernement et au patronat. Une victoire, enfin… L'espoir aussi que dans ce mouvement s'amorce « autre chose » que des manifs traîne-savates et des journées d'action sans lendemain. L'espoir de voir s'ouvrir, comme souvent dans de grands mouvements sociaux ou dans la grève générale, une brèche dans l'aliénation quotidienne. Que tous ceux qui, isolés dans l'exploitation, se retrouvent enfin, discutent, échangent, s'ouvrent à des idées folles d'utopies et de révolutions, se disent que la vie c'est ça, être ensemble et solidaires.

Lors du mouvement social de 1995, on pouvait penser qu'une génération avait découvert le goût du combat social, avait vécu des moments intenses. Comment oublier ces cortèges où les cheminots étaient acclamés comme des héros, ces assemblées générales enflammées et la rue où tant de gens marchaient et parfois se retrouvaient enfin ? Comment oublier ces manifs où le capitalisme commençait à être montré du doigt, et où, en rupture avec la novlangue néolibérale, des travailleurs se réidentifiaient au prolétariat ?

Je n'ai pas vécu ni ressenti ce souffle, ni cette dimension lors de ce dernier mouvement pour les retraites. Il y a eu pourtant des temps forts, à Marseille notamment, et des grévistes courageux et déterminés dans les transports, les raffineries et d'autres secteurs. Mais il faut bien faire les comptes : des grévistes peu nombreux. Et nous avons pu faire là un état des lieux, grandeur nature, des forces qui étaient prêtes à livrer une lutte d'ampleur. Il y a bien eu des lycéens, des étudiants, quelques émeutiers en banlieue, mais là aussi le nombre n'était pas au rendez-vous.

En 95, les prolos avaient occupé seuls le devant de la scène, exit les politiciens ! Là, au contraire, la gauche occupa le terrain en étant bien présente dans les manifestations. Du coup le mouvement a pris une tournure politique, au sens politicien, au détriment de sa dimension sociale. La présence des partis de gauche signifiait déjà que l'issue du combat n'était pas dans la grève, mais dans les urnes. Un air de défaite avant l'heure, en quelque sorte.

Beaucoup de gens pensent qu'un mouvement social se mesure au nombre de participants aux manifestations. Des manifestations que le gouvernement devra bien entendre… En croyant cela, en participant à une démarche « démocratiste » (nous sommes légitimes donc nous serons écoutés) à côté des partis de gauche, on est dans la logique médiatique des sondages d'opinion et bien loin de la réalité de la lutte des classes et d'un combat fondé sur un rapport de force.

Nous avons vécu là une cinglante défaite. Pas question – personne n'en a eu l'idée – de crier après cette déroute : « *Ce n'est qu'un début continuons le combat !* »

La guerre de classe est bien cruelle… « *La guerre des classes existe, c'est un fait, mais c'est la mienne, la classe des riches, qui mène cette guerre, et nous sommes en train de la remporter.* » C'est Warren Buffett, l'un des hommes les plus riches du monde, qui s'exprimait ainsi. Cette croyance démocratique est une des causes qui font qu'il y a une classe, la bourgeoisie, qui est une classe au combat, et l'autre, la classe ouvrière, qui est en partie désarmée, impuissante.

Il faut se méfier (je suis tombé dans le piège !) des images hautes en symboles et en couleurs. Derrière le rouge des drapeaux de la CGT et le feu des braseros, la solidarité et la convivialité (bien réelles) sur les blocages et les piquets de grève, il y avait une logique d'appareils syndicaux qui avaient déjà programmé le choix de la défaite. S'il pouvait y avoir une victoire dans la défaite, ce serait de tirer les enseignements de ce mouvement.

Mai 1968, à chaque occasion, est sur toutes les lèvres. Mais mai 1968 entretient l'idée qu'une étincelle peut mettre le feu aux poudres (c'est une possibilité), mais enferme nombre de personnes dans un mythe et la célébration d'un passé en les éloignant d'une autre possibilité toute pragmatique : la grève générale, ça se prépare ! Et, pour la préparer sérieusement, il ne faut pas s'en remettre aux politiciens, aux bureaucrates, aux autoritaires de tout poil, aux chefs et aux spécialistes, mais construire à la base des outils de lutte autogérés et la nécessaire solidarité. Pour être à nouveau une classe au combat, pour ne plus subir.

Laurent
Groupe libertaire d'Ivry
de la Fédération anarchiste

PAVÉ D'ANAR avec SADIA ET MAZOCH KROKAGA

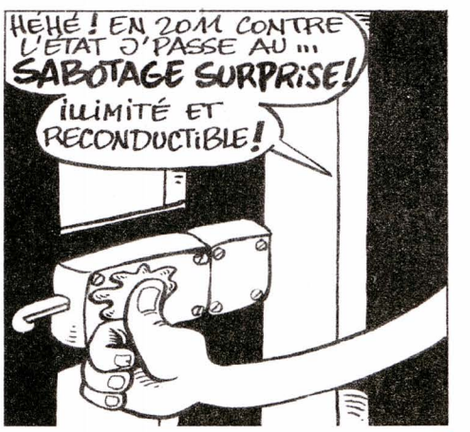

Krokaga gréviste

Ceux qui aiment la grève prendront le train

Réflexions sur la grève de la pince

Sitta Neumayer

Groupe Louise-Michel
de la Fédération anarchiste

Bloquer la machine

La grève est un rapport de force. En cessant collectivement le travail, on empêche l'usine de produire, donc la richesse de se créer, donc le patron de prélever une part de cette richesse. Au bout du bout, ou bien le patron accepte les conditions posées par les grévistes pour recommencer le travail, ou bien il se met à bosser lui-même, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de patron : l'usine est collectivisée.

Dit comme ça, c'est simple ! Mais le patron faisant objectivement ou subjectivement partie de la même élite économico-politico-médiatique dominante, il dispose, de son côté, du rapport de force, de la loi, des forces de répression, et de sa propre inertie économique qui lui permet d'attendre et de miser sur les dissensions entre salariés, leur désespoir ou lassitude, leurs nécessités immédiates (bouffer, se loger, se vêtir, etc.). L'organisation globale des échanges de marchandises et de capitaux lui permet même de réorienter rapidement ses ressources pour contourner les blocages ponctuels dans une usine ou un pays. Et puis il y a les services publics (je prends ce terme par convenances, sans entrer dans les nuances intéressantes entre services au public, collectifs, socialisés, etc.)[1]. Ce qu'on y produit, ce sont des biens ou services dont on estime qu'il est nécessaire ou utile de les garantir à tous les membres d'une société donnée. Dans la construction des services publics, historiquement, jusqu'à leur démantèlement progressif depuis trente ans, on retrouve donc l'idée d'une nécessaire continuité de leur fonctionnement, qui s'est exprimée au niveau des conditions de travail par des statuts garantissant l'emploi, mais aussi un encadrement du droit de grève (au départ interdiction, puis exigence de préavis, puis récemment service minimum, et toujours un droit de réquisition de l'autorité). Côté opinion publique, cette exigence de continuité est instrumentalisée à chaque grève avec l'évocation de la fameuse « prise d'otage ».

Même si les lecteurs du *Monde libertaire* ne se laissent pas abuser par cette manœuvre d'opinion, il reste qu'arrêter les hôpitaux, les transports, l'éducation, l'énergie, etc., porte préjudice d'abord aux usagers, et ensuite seulement aux patrons, par la désorganisation des moyens collectifs qui garantissent leurs systèmes d'exploitation privé. Ce n'est pas comme arrêter une usine d'automobiles : il n'y a pas des millions de personnes qui soudain ne peuvent plus vivre paisiblement car pas de voiture à acheter !

Reprendre la machine

Pour tous ceux qui appètent à une société plus humaine, qui créerait les richesses en fonction de l'utilité sociale (et non pas de la perspective de profit) et les répartirait en fonction du besoin (et non pas de la solvabilité de l'acquéreur), l'objectif de toute lutte devrait être l'appropriation du système de

production et la participation conjointe des travailleurs et des bénéficiaires à sa bonne marche.

Une modalité de grève interpelle alors : la « grève par la gratuité », entendue comme le fait d'assurer le service mais de refuser simplement les tâches liées au paiement par l'usager. À la SNCF par exemple, il s'agit pour les contrôleurs d'assurer leurs missions de sécurité (permettant la circulation du train) et d'information des voyageurs, mais pas leur mission de contrôle du billet. C'est la « grève de la pince », tentée dans les années soixante-dix et sévèrement sanctionnée, car non seulement elle touche aux finances, mais surtout elle crée une communauté d'intérêt entre usagers et grévistes, propice à toutes les rêveries de révolution dans les transports publics. L'argument de la SNCF était que les missions ne sont pas sécables : ou bien le contrôleur prend son poste et l'assure complètement, ou bien il ne le prend pas du tout.

Le soleil se lève à l'Est

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), le 17 juillet 2007[2], a ouvert une brèche, avec une espèce relative à la Turquie. Des employés de péage d'autoroute (fonctionnaires) avaient décidé comme modalité de grève, de réduire leurs horaires de trois heures et de laisser les barrières ouvertes le temps restant jusqu'à la fin normale de leur poste. Précisons qu'en Turquie, d'une part les droits syndicaux se sont développés sous la liberté générale de réunion et d'association (liberté qui fait précisément l'objet de l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme) ; d'autre part, qu'une loi interdit à un fonctionnaire de ne pas se rendre au travail ou de ralentir celui-ci (ce qui correspond au service minimum hypercoercitif que nos édiles réinstaurent progressivement chez nous). Sur cette base, l'État turc avait fait condamner les grévistes à assumer sur leurs deniers la perte de recette consécutive à cette action collective.

Sans discuter la légitimité de cette loi comme poursuivant un but de bon déroulement du service public et donc de protection de l'ordre public, la Cour a néanmoins considéré que sanctionner les grévistes était une atteinte à l'exercice des droits syndicaux et, du coup, une violation de l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme. Elle a posé trois critères à la légalité de la grève par la gratuité : une action collective dans l'exercice du droit syndical, décidée et organisée par un syndicat, et une information préalable faite aux autorités.

Limites et perspectives

Émanant du fonctionnement d'un traité international, cette jurisprudence se trouve tout en haut de la hiérarchie des normes et s'impose aux États ayant ratifié le traité. Elle ouvre un champ inédit de grèves par la gratuité dans les services publics : contrôleurs des transports en commun, personnels des caisses des hôpitaux pour la facturation des actes, guichetiers de La Poste pour l'affranchissement des plis, etc. On peut même se demander si la portée de cette jurisprudence ne couvrirait pas l'au-delà des services publics : les caissières de supermarché, les personnels des péages d'autoroute (qui en France ne sont pas des agents publics), etc.

Sud Rail, depuis 2005, a initié un travail intéressant avec la Fédération des usagers des transports et des services publics (FUT-SP), non affiliée à la très populiste Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) : tracts et actions communes pour développer des revendications dans lesquelles salariés et usagers se retrouvent. Suite à la jurisprudence de la CEDH, Sud Rail et la FUT-SP se sont donc saisis du thème, avec un communiqué commun puis une pétition nationale, demandant l'inscription dans la loi de modalités d'application de ce type de grève, ainsi que, d'ores et déjà, un engagement de la SNCF de ne pas sanctionner les salariés qui feraient ainsi grève sans pénaliser les usagers. En vain pour l'instant, et l'on peut prévoir que les États ou la SNCF ne vont rien faire sans qu'ils y soient obligés…

Que penser de cet outil ? Il est évidemment séduisant pour nous en ce qu'il crée les conditions concrètes d'une solidarité entre salariés et usagers ; qui plus est en rendant le service libre et gratuit. Excellente base pour une réappropriation des services publics visant une socialisation véritable ![3] Syndicalement en revanche, elle doit être intégrée dans une stratégie globale, car d'une part, elle ne fonctionne bien que si elle est largement suivie (comme toute grève !). D'autre part, elle ne doit pas conduire à s'en remettre à une catégorie de personnels pour porter seule un mouvement. Enfin cela pose la question de l'enjeu de la grève : imagine-t-on une grève par la gratuité pour des revendications catégorielles et ponctuelles : des embauches supplémentaires… de contrôleurs pour contrôler plus et mieux ?!

On voit bien que par les conditions mêmes qu'elle crée, la grève par la gratuité dans les services publics invite inéluctablement à l'ambition d'une véritable socialisation de ceux-ci. C'est un outil pour des revendications de rupture. **S. N.**

---

1. Sur les services publics, lire le n° 15 de la revue *Réfractions* (www.refractions.plusloin.org).

2. Affaire Satilmis & autres c. Turquie ; requêtes n° 74611/01, n° 26876/02 et 27628/02 (arrêt du 17 juillet 2007).

3. Outre des articles réguliers de mon compagnon de groupe Dr Martius dans *Le Monde libertaire*, on peut lire notamment, sur la question des transports gratuits : *Zéro euro zéro fraude, transports gratuits pour toutes et tous* (Éditions du Monde libertaire/Alternative libertaire, 2002) ; Martial Lepic, « Transports publics et gratuité : d'une évidence mal partagée à une revendication de rupture », *Réfractions* n° 15, précitée ; toutes les productions du collectif RATP (Réseau pour l'abolition des transports payants).

La grève en photos

Contre la politique du pilori. Avec la chanteuse Negrita. Paris le 4/09/2010.

Sortons de la société du pétrole. Gonfreville Lorcher, 16/10/10.

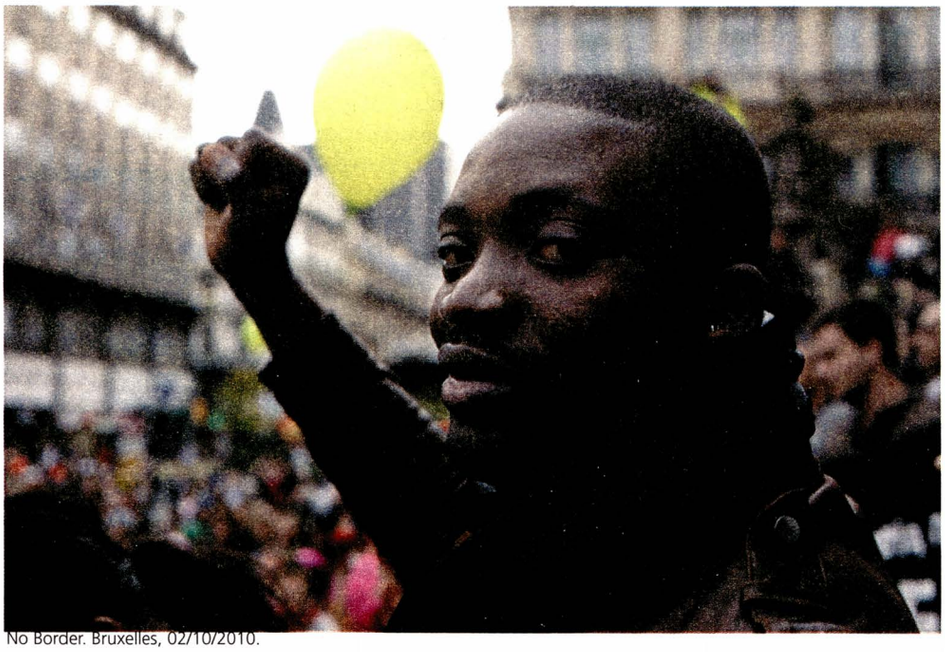

No Border. Bruxelles, 02/10/2010.

Devant l'usine Tiru (incinérateur de déchets). Saint-Ouen, 05/11/2010.

Photos de Daniel Maunoury

Pour les retraites. Paris, 12/10/2010.

Vote de la grève illimitée. Raffinerie Total de Gargenville, 20/10/2010.

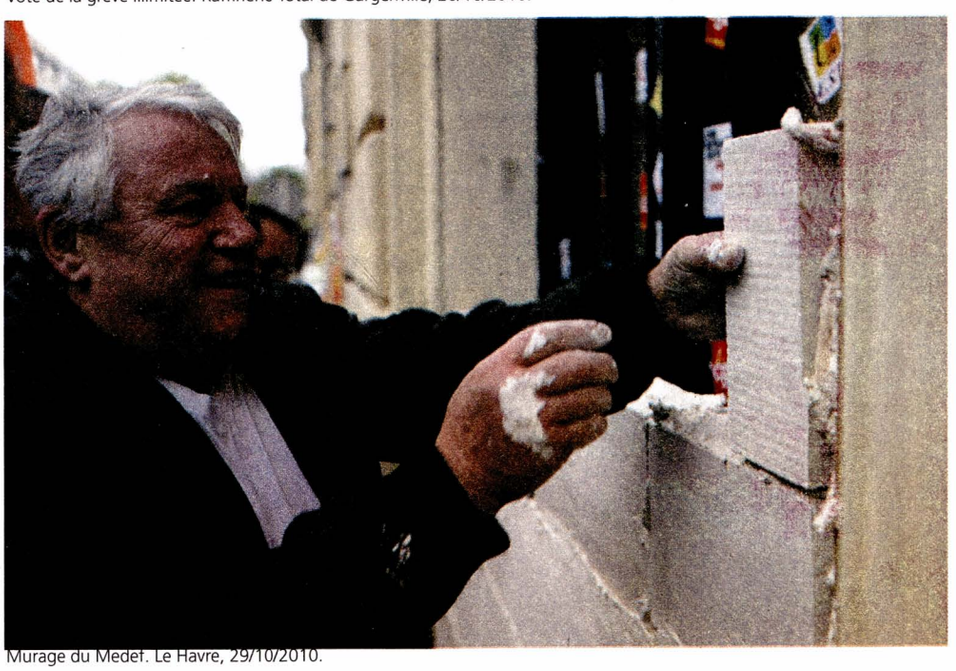

Murage du Medef. Le Havre, 29/10/2010.

PERTURBATION SUR LES GRANDES ONDES

"on veut nous contraindre à travailler 2 ans de plus - L'exploitation, ça dure toujours trop longtemps - Le temps volé ne reviendra plus !"

MERCREDI 27 OCTOBRE LORS DE L'ÉMISSION "LE FOU DU ROI" SUR FRANCE INTER, UN GROUPE D'INVITÉS SURPRISES PREND LA PAROLE.

STÉPHANE BERN LEUR LAISSE LA PAROLE MAIS N'A PAS L'AIR D'APPRECIER

Bon, on me dit qu'on va vous couper alors soyez gentils...

"Les syndicats tentent de contrôler le mouvement. Ils négocient la longueur de nos chaînes - Nous voulons les briser"

Nous ne voulons aller ni sur la contestation de la légitimité parlementaire ni sur l'affrontement avec la Présidence de la République*

*Texte diffusé en interne à la CFDT le 22/10

Calme toi François. L'essoufflement se fait sentir dans nos rangs et il ne faut pas que la situation nous échappe - Appelons à une nouvelle manifestation le 23 novembre pour sauver la face - Euh, on continue la discussion au Fouquet's avec les copains ?

Nous constatons également un ralentissement significatif de la mobilisation qui permet d'espérer une sortie de crise dans les jours qui viennent. Tout est une question de temps et d'argent bien entendu !

LA TÉLÉ ET LES JOURNAUX REPRENNENT LE MÊME DISCOURS

LES MÊMES IMAGES

EN FOCALISANT SUR LES RAFFINERIES ET LES ÉBOUEURS DE MARSEILLE, LES MÉDIAS CHOISISSENT D'ENTERRER LA MULTITUDE DE PRATIQUES ET D'INITIATIVES QUI FLEURISSENT DEPUIS DÉBUT SEPTEMBRE.

BLOCAGES DE DÉPÔTS DE CARBURANTS, DE CENTRES DE TRI POSTAUX, DE PLATEFORMES CHIMIQUES, DE GARES PAR DES GROUPES COMPOSÉS DE SYNDIQUÉS, PRÉCAIRES, CHÔMEURS ET D'AUTRES PERSONNES

ACTIONS PÉAGES GRATUITS, OPÉRATIONS ESCARGOT...

Aujourd'hui, on ne donne pas d'argent à Arïa. Le péage est gratuit et on vous invite à soutenir la caisse de grève !

La lutte continue !

On est avec vous !

Ils ont raison, je les soutiens

SCANIA

OCCUPATION DU MEDEF, DE LOCAUX DE L'UMP, DU SIÈGE DE MALAKOFF MÉDÉRIC,...

Bon ça suffit, on va couper l'antenne !

Vous monopolisez la parole toute l'année, nous vous la prenons quelques minutes de temps en temps

FRANCE inter

LE POUVOIR DIVISE POUR MIEUX REGNER... SCHRRRRRR.... ...SCHRRRRR... ET MAINTENANT, CHERS AUDITEURS, UN PEU DE MUSIQUE AVANT DE POURSUIVRE NOTRE ÉMISSION... ...Tilolillalalala

LES PERTURBATEURS SONT ÉVACUÉS DU PLATEAU TANDIS QU'INTER REPREND PAISIBLEMENT SON COURS. IL NE S'EST RIEN PASSÉ. IL NE SE PASSE RIEN.

lutopiquant

De la grève à la grève générale

Article publié dans l'*Encylopédie anarchiste*[1] en 1934.

Pierre Besnard

LA GRÈVE EST L'ACTE par lequel tous les travailleurs ou une partie d'entre eux signifient au patronat, à l'employeur, État ou particulier, leur volonté de cesser le travail, soit pour obtenir des conditions, matérielles ou morales, de vie meilleure ; soit pour protester contre l'arbitraire patronal ou gouvernemental ; soit encore pour déclencher une action de classe ayant pour but de transformer le régime par la voie révolutionnaire. [...]

Chacune de ces grèves peut revêtir les aspects suivants : local, régional, national, international, selon le cadre qui est fixé à son déroulement.

Grève professionnelle ou de métier

Une grève de cet ordre est presque toujours locale. Encore qu'elle tende à disparaître, une telle grève n'englobe souvent que les ouvriers d'un même métier et travaillant pour un seul patron. Il peut se faire cependant que la grève professionnelle ou de métier intéresse la plupart ou tous les ouvriers d'un même métier, d'une même localité et, parfois, de plusieurs localités voisines.

La grève professionnelle est, généralement, motivée par une demande d'augmentation de salaire non satisfaite par le patronat, par une revendication d'ordre général non accueillie, par la violation d'une loi de protection ouvrière, par l'inapplication d'un règlement d'administration publique, etc.

Cette sorte de grève devient de plus en plus rare et difficile, en raison de la « cartellisation » et la « trustification » des entreprises patronales qui créent une solidarité très grande, parfois absolue, entre les exploitants d'une spécialité ou d'une industrie de base ou de transformation.

De toute évidence, la grève professionnelle est en voie de disparition, pour faire place à la grève industrielle et interindustrielle.

Grève de solidarité

La grève de solidarité est déclenchée par tous les ouvriers d'une localité, d'une région, d'une industrie, d'un pays, de tous les pays, pour appuyer l'action qui se déroule dans l'un de ces cadres et qui intéressent un ou plusieurs métiers, une ou plusieurs industries, un ou plusieurs pays.

La pression exercée par les autres ouvriers pour amener le triomphe de leurs camarades engagés dans la lutte a généralement pour but de hâter la fin d'un conflit ou de démontrer au patronat intéressé, que tous les ouvriers sont décidés à lutter aux côtés de leurs frères des métiers, industries, régions ou pays en conflit.

Les grèves de solidarité sont le plus souvent limitées à 24 ou 48 heures. Elles peuvent, cependant, être illimitées et ne prendre fin qu'avec le conflit initial.

Grève de protestation

La grève de protestation a pour but de protester contre un acte arbitraire, une injustice, une iniquité du pouvoir ou du patronat, contre une mesure draconienne ou une menace dangereuse dirigée contre une partie de la classe ouvrière ou contre cette classe tout entière.

Comme la grève de solidarité, la grève de protestation est généralement limitée à 24 ou 48 heures.

De même, elle peut être locale, régionale, nationale ou internationale.

Grève industrielle et interindustrielle

Prolongement normal de la grève professionnelle de métier, la grève industrielle est relativement récente. Elle est devenue une nécessité par suite de la transformation des entreprises patronales.

En effet, sauf en ce qui concerne la petite et la moyenne industrie, les entreprises patronales de nos jours affectent la forme de firmes à succursales multiples tant pour l'extraction, la transformation que pour la vente.

C'est ainsi qu'une entreprise a des établissements dans toutes les régions qui dépendent d'un conseil d'administration unique.

Cette nouvelle organisation de la production a nécessairement eu pour conséquences d'élargir, dans une même proportion, les conflits entre les ouvriers et les patrons. Les uns et les autres, obéissant à la loi d'association, défendent leurs intérêts au moyen de syndicats, qui sont à la fois des organismes de défense et d'attaque sur le terrain local, régional et national, dans le cadre industriel.

Il n'est pas rare que le patronat esquisse une bataille dans le Nord pour lutter dans le Nord, pour tenter de battre les ouvriers du Sud-Ouest ou de l'Est, et vice-versa. De leur côté, les ouvriers sont forcément obligés de pratiquer la même tactique.

Pour être victorieuse, la grève industrielle doit être sérieusement organisée par les fédérations d'industrie et leurs régions industrielles. C'est une grève de statistiques, de renseignements, autant que d'habileté et de cohésion !

Il faut, pour lutter avec des chances de succès, qu'une fédération connaisse l'ensemble des firmes qui composent l'industrie, ainsi que toutes les filiales que ces firmes possèdent sur tout le territoire d'un pays.

Le temps n'est pas éloigné, s'il n'est déjà révolu, où les luttes sociales ne se livreront plus que sur le terrain international.

En effet, de même que l'industrie a éliminé le métier et donné aux conflits un caractère national, le cartel et le trust élimineront l'industrie. Et les ouvriers de Brest, par exemple, pourront avoir leur sort lié avec ceux de Varsovie ou de Hambourg, dans une même industrie et plus étroitement que les ouvriers d'une même région exerçant des métiers différents.

De toute évidence, une telle évolution du capitalisme, qui lui permet de faire effectuer ses commandes à tel ou tel endroit, si tel autre est en grève – et sans que les ouvriers le sachent –, a complètement bouleversé toute la tactique des grèves employée jusqu'à ce jour. De même qu'il faudra – qu'il faut déjà – envisager l'arrêt des entreprises d'une façon différente en paralysant la production par l'abandon du travail par les seuls ouvriers qualifiés et en laissant au compte du patron tout le personnel non qualifié, il faudra aussi envisager la lutte nationale et internationale contre le cartel et le trust.

La première condition du succès sera de connaître la composition exacte de ce cartel ou de ce trust, afin de faire porter l'action partout et, en premier lieu sur son entreprise de base,

puis de grande transformation et, en dernier lieu, sur les firmes de finissage et de vente.

Une telle conception de la grève s'appliquera parfois sur des bases régionales ; d'autres fois, sur des régions voisines ou très éloignées l'une de l'autre ; parfois en des pays différents.

Dans tous les cas, le but essentiel à atteindre doit être double : 1) paralyser complètement l'entreprise (cartel ou trust) dans toutes ses parties, par l'arrêt du travail effectué par les ouvriers qualifiés qui constituent l'armature du système patronal ; 2) laisser à sa charge les frais les plus élevés possibles en ne débauchant pas les ouvriers et le personnel qui ne peuvent travailler et produire sans le concours des ouvriers et du personnel qualifiés.

Cette tactique nouvelle, que l'expérience seule permettra de mettre au point, suppose que les fédérations internationales fonctionneront réellement et seront en mesure de renseigner les industries intéressées dans chaque pays et de coordonner l'action des fédérations nationales.

C'est donc une véritable révolution qu'il faut effectuer en matière de grèves industrielles et interindustrielles. Avec les trusts en largeur, la tactique pourra être celle que j'expose ci-dessus. Avec les trusts en profondeur, c'est-à-dire avec les groupements de plusieurs industries différentes mais dépendant l'une de l'autre, qui vont souvent depuis le minerai jusqu'à la presse et la banque, il sera encore plus difficile d'organiser la lutte et une étude toute particulière de la question doit être, dès maintenant, envisagée par les organisations ouvrières.

Un adversaire de cette taille sera presque insaisissable et invulnérable, si on ne connait pas, dans toutes ses parties, son organisation, son fonctionnement et son point faible.

On voit par là quelle besogne gigantesque incombe aux fédérations nationales et internationales d'industrie.

Tant quelle ne sera pas menée à bien, toute méthode ne sera qu'empirique et tout succès demeurera problématique, presque impossible.

La grève industrielle peut se transformer en grève générale et englober toutes les industries d'un pays et s'étendre, même, à plusieurs pays.

Jusqu'à ce jour, ces grèves se sont, cependant, limitées à un seul pays, mais il n'est pas douteux que la forme nouvelle que prend chaque jour le capitalisme en voie de concentration définitive, sous la direction de l'état-major bancaire, va obliger les ouvriers à envisager très sérieusement la nécessité de recourir à des grèves générales industrielles ou générales internationales.

Il y a là toute une étude à faire par les organisations intéressées et je ne puis, au pied levé, aborder ici un tel problème dont l'examen et les solutions demanderont des années d'efforts et de nombreuses expériences, au cours desquelles, à la lueur des faits, des tactiques se modifieront et s'élaboreront.

Les grèves les plus importantes furent, en France, la grève des postiers en 1909, celle des cheminots en 1910, puis encore des cheminots en 1920, suivie d'une grève générale déclenchée par la CGT pour la nationalisation des chemins de fer.

En Angleterre, la grève des mineurs en 1922, et la grève des mineurs en 1926, transformée en grève générale par le conseil général des Trade-Unions et rendue à sa première destination après l'abandon des mineurs par les autres corporations.

En Italie, en 1920, la grève générale aboutit à la prise des usines que les ouvriers durent abandonner par la suite.

En Espagne, à Barcelone, les grèves se succédèrent sans interruption de 1918 à 1923. Elles s'étendirent à toute l'Espagne.

En Suède, en Norvège, aux États-Unis, de très importants conflits eurent également lieu. Ils sont si nombreux qu'il est impossible de les relater.

En Allemagne, la grève générale fut déclenchée par la CGT, d'accord avec le gouvernement, pour barrer la route aux fascistes en 1923.

La grève générale

Examinons maintenant la grève générale insurrectionnelle et expropriatrice.

Avant tout, il importe de donner une définition aussi exacte que possible de ce moyen de lutte. Donc, qu'est-ce que la grève générale expropriatrice ?

C'est la cessation concertée, collective et simultanée du travail par tout le prolétariat d'un pays. Elle a pour but :

1. de marquer l'arrêt total et la fin de la production en régime capitaliste ;

2. de permettre à ce prolétariat de s'emparer des moyens de production et d'échange et de propagande ;

3. de remettre en marche tout l'appareil de production et d'échange pour le compte de la collectivité affranchie ;

4. d'abattre le pouvoir étatique et d'empêcher l'instauration de tout pouvoir nouveau.

La grève générale expropriatrice, premier acte révolutionnaire, sera nécessairement violente.

Elle peut être décrétée par les syndicats soit : 1. pour déclencher eux-mêmes l'action révolutionnaire ; 2. pour répondre à un coup de force politique de droite – ou de gauche ; 3. pour répondre à une tentative fasciste de prise du pouvoir.

La grève générale expropriatrice est une arme spécifiquement syndicaliste. Elle ne peut être maniée par aucun groupement politique.

Elle peut régler décisivement toutes les situations révolutionnaires, quels qu'en soient les facteurs initiaux.

Elle s'oppose directement à l'insurrection, seule arme des partis politiques.

Elle est, de beaucoup, plus complète que celle-ci. En effet, tandis que l'insurrection ne permet que de prendre le pouvoir, la grève générale donne la possibilité non seulement de détruire ce pouvoir, d'en chasser les occupants, d'en interdire l'accès à tout parti, mais encore elle prive le capitalisme et l'État de tout moyen de défensive en même temps qu'elle abolit la propriété individuelle pour instaurer la propriété collective.

En un mot, elle a un pouvoir transformateur immédiat et ce pouvoir s'exerce au seul bénéfice du prolétariat, auquel la possession de l'appareil de production et d'échange donne le moyen de modifier radicalement l'ordre social.

La grève générale expropriatrice, par l'usage forcé de la violence, est d'ailleurs nettement insurrectionnelle. Son action se fait sentir à la fois sur le terrain politique et sur le plan économique, tandis que l'insurrection ne permet d'agir que sur le plan politique.

Ceci suffit à expliquer que, de tout temps et dans tous les pays, les partis politiques ouvriers aient constamment tenté d'asservir les syndicats, afin que ceux-ci, commandés et dirigés par ces partis, appuient le mouvement insurrectionnel par une grève générale, sans laquelle toute insurrection est, désormais, irrémédiablement vouée à l'échec.

Les tentatives constantes de mainmise des partis sur les syndicats n'ont pas peu contribué à faire comprendre à ceux-ci qu'elle était la force qu'ils représentaient et la véritable puissance de cette force.

C'est ainsi que les syndicats, force essentielle, seule force véritable du prolétariat révolutionnaire, se sont trouvés conduits à revendiquer l'autonomie et l'indépendance du syndicalisme vis-à-vis de tous les autres groupements politiques et philosophiques.

Aujourd'hui, malgré la réussite partielle et momentanée qui vient de couronner les efforts des partis socialiste et communiste, les syndicats révolutionnaires de tous les pays, groupés au sein de l'Internationale de Berlin (AIT), ne se contentent plus de réclamer leur indépendance et leur autonomie. Ils affirment leur doctrine et l'opposent à celle des partis sur tous les terrains.

Il ne s'agit plus de « mendier » une neutralité plus ou moins bienveillante des partis vis-à-vis des syndicats, mais, pour ces derniers, de déclarer la guerre aux partis et de réaliser la formule de la Première Internationale, fortifiée par l'expérience : la libération des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

De même que les syndicats opposent l'action directe des masses au bulletin de vote et l'organisation sociale par les travailleurs au gouvernement des partis, ils ne pouvaient manquer d'opposer la grève générale expropriatrice et insurrectionnelle à l'insurrection.

La grève générale, arme syndicaliste et seulement syndicaliste, est l'acte suprême par lequel le prolétariat se libérera. **P. B.**

1. L'*Encyclopédie anarchiste* est disponible en ligne à l'adresse www.encyclopedie-anarchiste.org

L'anarcho-syndicalisme et l'anarchisme

Le texte qui suit, rédigé par Alexandre Shapiro, servit de préface au rapport que Pierre Besnard présenta au congrès international anarchiste de 1937 sur l'anarcho-syndicalisme et l'anarchisme.

QUAND IL Y A UN DEMI-SIÈCLE ENVIRON, les anarchistes russes avaient, les premiers, levé l'étendard de l'anarcho-syndicalisme, ce mot fut reçu assez fraîchement par le mouvement anarchiste. Et en 1917, au lendemain de la chute du tsarisme, qui fut aussi la veille de la Révolution d'octobre, les anarchistes communistes furent excessivement réservés, voire hostiles, à cette nouvelle formation anarchiste. L'anarcho-syndicalisme n'est pas une doctrine. C'est la conjonction d'une doctrine déterminée et d'une tactique syndicale également déterminée.

Le syndicalisme révolutionnaire tel que nous le connaissions en France, avant la guerre, fut créé, pour ainsi dire, et développé par des militants anarchistes, par Pelloutier, par Griffuelles, par Pouget. Mais dès son avènement, ses créateurs et propagandistes, ses militants voulurent entourer ce mouvement d'une muraille de neutralisme absolu à l'égard de toute idéologie politique ou philosophique. Rappelons-nous les termes de la charte d'Amiens.

Mais la lutte de classes ne peut avoir de valeur positive que si elle est constructive dans ses aspirations. Il fallait donc donner à cette lutte un programme minimum de revendications partielles du présent.

L'anarcho-syndicalisme est précisément né de cette nécessité, que les anarchistes ont fini par comprendre, d'ajouter au programme du jour un programme social qui engloberait toute la vie économique et sociale d'un peuple. La Grande Guerre balaya la charte du neutralisme syndical. Et la scission au sein de la Première Internationale entre Marx et Bakounine eut son écho – à la distance de presque un demi-siècle – dans la scission historique inévitable au sein du mouvement ouvrier international d'après guerre. Contre la politique de l'asservissement du mouvement ouvrier aux exigences de partis politiques dénommés « ouvriers », un nouveau mouvement, basé sur l'action directe des masses, en dehors et contre tous les partis politiques, surgissait des cendres encore fumantes de la guerre de 1914-1918. L'anarcho-syndicalisme réalis[e] la seule conjonction de forces et d'éléments capable de garantir à la classe ouvrière et paysanne sa complète indépendance et son droit inéluctable à l'initiative révolutionnaire dans toutes les manifestations d'une lutte sans merci contre le capitalisme et l'État. [...] L'anarcho-syndicalisme complète donc l'anarchisme communisme. Ce dernier souffrait d'une lacune considérable qui paralysait toute sa propagande : son détachement des masses ouvrières. Pour y insuffler les principes libertaires et pour donner à ceux-ci des possibilités de réalisation concrète, il avait fallu organiser des syndicats et y étayer le syndicalisme sur des bases libertaires et anti-étatiques.

C'est ce qu'a fait, c'est ce que continue à faire l'anarcho-syndicalisme.

Maintenant que l'anarcho-syndicalisme existe comme force organisatrice de la révolution sociale sur des bases communistes libertaires, les anarchistes communistes se doivent d'être pour l'organisation de la révolution des anarcho-syndicalistes, et chaque anarchiste syndicable doit être membre de la Confédération du travail anarcho-syndicaliste.

Ce qui ne les empêche pas de s'organiser en dehors des syndicats, dans leurs fédérations idéologiques ou « spécifiques » (si l'on s'en tient à la terminologie de nos camarades espagnols). Les anarchistes restent le ferment toujours en éveil permettant à l'anarcho-syndicalisme de bâtir, mais ne lui permettant pas des compromissions dangereuses.

Mais il ne faut pas que la direction idéologique, qui implique que les « réalisateurs » sont imprégnés de l'idéal des « propagandistes », se mue en direction effective. Jusqu'ici et surtout après la guerre, les mouvements syndicaux, nationalement ou internationalement, s'étaient toujours trouvés à la remorque d'un quelconque parti « ouvrier » ou d'une Internationale « ouvrière ».

Il ne faut pas que l'anarcho-syndicalisme, qui représente aujourd'hui le mouvement syndicaliste révolutionnaire d'action directe et de reconstruction libertaire, vienne, en imitant le reste du mouvement ouvrier, à se trouver, lui aussi, à la remorque d'une organisation « spécifique » quelconque, nationalement ou internationalement. L'erreur serait aussi irrévocablement fatale qu'elle l'a été pour le mouvement syndical à tendance réformiste ou dictatoriale. La Fédération anarchiste appuie la Confédération anarcho-syndicaliste dans son œuvre de lutte et de reconstruction révolutionnaire. Elle ne doit en prendre ni l'initiative ni la direction.

Une Internationale anarchiste ne peut, sur le terrain international, qu'être le miroir des Fédérations anarchistes nationales. Elle sera le rempart de l'AIT, mais ne devra pas devenir son commandant en chef.

Tels sont les problèmes que l'anarcho-syndicalisme place devant le mouvement anarchiste et que Pierre Besnard traite dans son rapport. Leur solution logique ne dépendra que de la juste compréhension du passé, du présent et de l'avenir du mouvement anarchiste, de ses erreurs d'hier et des risques que le lendemain comporte.

Alexandre Shapiro

Grève interdite en prison

Jacques Lesage de La Haye

MÊME LES SURVEILLANTS n'ont pas le droit de faire grève ! Et, lors d'un mouvement de contestation des gardiens, ce sont ceux qui devraient théoriquement être de repos qui viennent effectuer les blocages à l'entrée des prisons. L'administration pénitentiaire ne peut pas tolérer ce genre de manifestations.

Elle appelle systématiquement les forces de l'ordre. Et cela finit toujours en mêlée de rugby. Les CRS ou gardes mobiles poussent l'équipe des gardiens de prison. Mais le jeu est biaisé. Même si la confrontation consiste en une immense mascarade, c'est toujours l'équipe du ministère de l'Intérieur qui remporte la victoire !

Alors, imaginons la situation des prisonniers. Ils ne sont pas les gardiens, mais les gardés. Et ils n'ont pas un syndicat qui pourrait les soutenir… Donc, ce sont des hommes infantilisés, déresponsabilisés, bafoués, humiliés… Ils n'ont pas le droit de s'associer, même selon la loi de 1901.

Le Syndicat des prisonniers de France, créé en 1980, à Saint-Paul de Lyon, avec Bernard Bolze et Louis Pérégo, a été étouffé dans l'œuf.

L'Association syndicale des prisonniers de France (ASPF), sur toute la France, en 1985, avec Jacques Gambier, Philippe Siméoni, Yves Loviconi, n'a tenu que d'avril à décembre 1985. Bien qu'elle ait rassemblé 1 700 détenus sur 42 000, elle a été anéantie à coups de mitard, d'isolement, de transferts et de censure du courrier.

En France, l'institution pénitenciaire, comme on la connaît aujourd'hui, existe depuis la Révolution française. Mais elle viole tous les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'est une enclave totalitaire. À peine la prison s'est-elle séparée de l'asile, afin d'humaniser le traitement des reclus, qu'elle était déjà critiquée par tous les humanistes de l'époque.

Michel Foucault, dans *Surveiller et punir* n'a fait que reprendre et systématiser cette condamnation implacable.

Alors, que reste-t-il aux détenus pour faire valoir leurs droits ? Depuis 1971, où les luttes se sont généralisées et ont enfin été médiatisées, le choix est limité : plateformes de revendications, refus de remonter de promenade, évasions, mutilations, suicides, refus de plateau, révoltes et mutineries, etc.

La grève de la faim est la seule où le mot « grève » est toléré, sans doute parce qu'elle ne remet pas vraiment en cause l'institution et se retourne contre les intéressés. Il suffit d'évoquer Bobby Sands et ses neuf camarades irlandais morts dans des conditions atroces. (Voir le film *Hunger* de Steve McQueen, 2008.)

À la suite de l'incarcération d'Alain Geismar et des maos, dans les années 1970, des révoltes ont éclaté dans les prisons de Nancy, Toul et Melun. Elles ont été soutenues par le Groupe d'information sur les prisons (GIP), composé d'intellectuels et de quelques ex-détenus.

Une véritable prise de conscience politique s'est répandue à la vitesse d'une traînée de poudre dans les établissements pénitentiaires de 1971 et des années suivantes.

Les détenus avaient compris que le seul moyen de se faire entendre pour eux était la lutte collective. La grève étant impossible, il ne restait que la révolte. Cela signifie le refus de remonter de promenade, la confiscation des clefs, la prise en main de la détention et, souvent, l'incendie.

Venaient ensuite les pourparlers avec les responsables de la maison d'arrêt ou de la centrale, qui demandaient à discuter avec les représentants des détenus. Et ces derniers leur remettaient leur plateforme de revendications. Pendant au moins vingt ans, à quelques exceptions près, la liste était toujours la même :

1 – Abolition du mitard ;
2 – Abolition du quartier d'isolement ;
3 – Abolition du prétoire (tribunal interne à la prison pour les détenus) ;
4 – Droit d'association ;
5 – Parloir intime ;
6 – Soins médicaux et dentaires corrects ;
7 – Droits sociaux (Sécurité sociale, retraite) ;
8 – Davantage de permissions ;
9 – Davantage de remises de peine ;
10 – Abolition de la perpétuité.

Au début des années 1990, une pointe

d'humour est apparue dans une plateforme, en guise de point 11 : parloir intime pour les surveillants… Malheureusement, la pénitentiaire n'a pour ainsi dire jamais tenu compte des demandes des prisonniers. Elle a presque toujours exigé la reddition de ceux qu'elle appelait les mutins. Devant leur refus, elle donnait la troupe et, là, c'étaient des coups de matraque et de barres de fer.

Les délégués des détenus devenaient des meneurs. Ils étaient pris en otage, traduits en justice et condamnés à des peines de prison non fusionnables avec leurs peines initiales.

Cela a fini par être tellement « intolérable », ainsi que s'intitulaient les plaquettes du GIP, que les prisonniers ont procédé à l'embrasement général des taules, en 1974. Les prisons ont brûlé dans toute la France. Ce sont les plus importantes mutineries que nous ayons jamais connues.

Elles ont coûté cher à la population carcérale : huit morts et une centaine de blessés. De plus, les sanctions ont été impitoyables : cachot, isolement, transferts, condamnations. Sans oublier les coups, le passage entre la « haie des surveillants » et bien d'autres mauvais traitements.

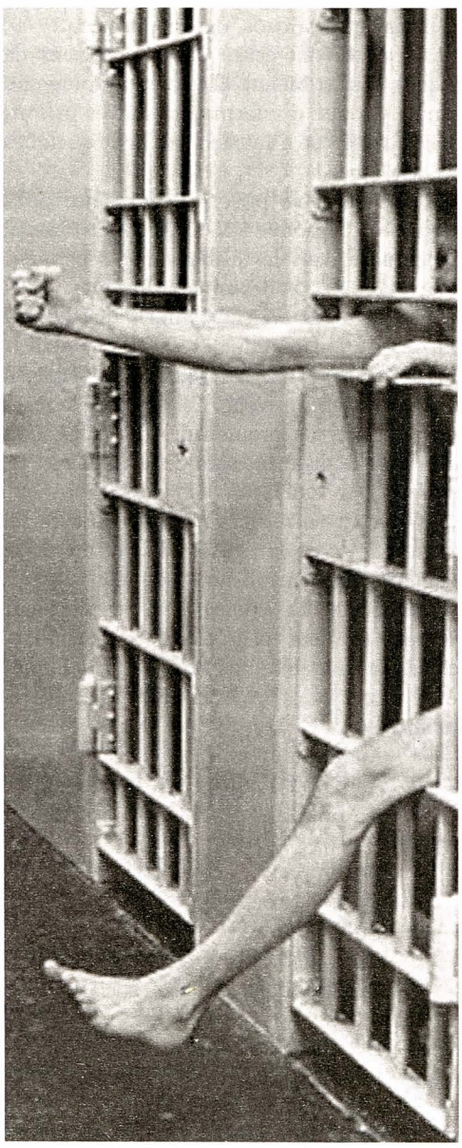

L'administration pénitentiaire n'a pas reconnu officiellement le bien-fondé de toutes les revendications, mais devant l'ampleur que cela avait pris dans les médias et la population civile, il a été octroyé de nouveaux droits qui ont été mis en place dans toutes les prisons de France : les journaux ; les postes de radio ; le droit de porter la barbe et les cheveux longs ; les lecteurs de cassette ; le droit de porter des vêtements civils, au lieu du costume pénal, appelé le droguet ; et, pour les femmes, le droit au maquillage.

Ces révoltes et ces avantages accordés furent très cher payés par les prisonniers. En effet, afin de dissuader les candidats à de nouvelles mutineries, les quartiers de haute sécurité (QHS) et quartiers de sécurité renforcée (QSR) furent créés.

En interdisant le droit de grève en prison, la pénitentiaire ne réussit qu'à aggraver la rage, la colère et la haine. Les tentatives de syndicats et d'associations syndicales ont montré aux prisonniers légalistes que ce recours même non violent ne serait jamais autorisé. En 1985, une vague de mutineries presque aussi graves que celles de 1974 a brûlé une bonne partie des prisons françaises.

La répression a été sauvage, même si elle n'a pas eu pour conséquence une hécatombe comme celle qui avait écrasé les révoltés de la décennie précédente. Aucune des revendications n'a été entendue. Mais les mutins n'ont pas été dispensés des punitions habituelles : mitard, isolement, transferts et condamnations.

Le soutien extérieur aux prisonniers en lutte n'a jamais cessé. Après le GIP, ce fut le Comité d'action des prisonniers (CAP), de 1972 à 1980. Ensuite, le Comité d'action prison justice (CAPJ), de 1981 à 1986, qui avait une émission sur Radio libertaire, « Palais de police ». Dès 1981, Radio libertaire a toujours eu des émissions sur la prison.

D'autres radios libres ont eu aussi des émissions : Radio Lucrèce a lancé « Parloir libre » en 1984, jusqu'à la fin des années 1990. Ensuite, ce fut Fréquence Paris Plurielle (FPP) qui a continué « Parloir libre ». Et, au début des 2000, l'émission est devenue « L'Envolée ».

Signalons qu'il existe de nombreuses émissions sur la prison depuis 1981 dans toute la France. Et, dans les années 1980-1990, de nombreux collectifs ont mené des combats acharnés, parfois tous ensemble. Pour en citer quelques-uns : le Comité pour l'abolition de l'isolement carcéral (Caic), l'Association des parents et amis des détenus (Apad), la Commission prison répression (CPR), l'Association pour l'abolition des longues peines (Apalp), la Commission pour l'organisation des prisonniers en lutte (Copel), l'Association pour le respect des proches des personnes incarcérées (Arppi), etc.

Victime de son idéologie répressive, l'administration pénitentiaire, déjà maintes fois condamnée par l'Europe, se voit confrontée à une contestation qui s'effectue au nom de la loi. Aujourd'hui, des dizaines de prisonniers s'attaquent à l'administration pénitentiaire à cause de conditions de détention indignes des droits de l'homme. C'est un groupe de détenus de la maison d'arrêt de Rouen qui a initié cette lutte, avec l'aide d'un avocat, maître Étienne Noël.

L'administration pénitentiaire est de plus en plus condamnée à payer des dommages et intérêts aux plaignants ! Cela se répand à travers de nombreux établissements du parc pénitentiaire.

Interdire le droit de grève et les autres moyens de revendication et d'expression est contraire aux règles démocratiques les plus élémentaires. Après avoir réagi par la haine et la colère, les prisonniers ont peut-être enfin trouvé la riposte la plus efficace et, parce qu'elle est juridique, quasiment imparable.

Nous regrettons, en tant qu'anarchistes, que le recours aux luttes collectives ait été abandonné, car la mobilisation du plus grand nombre fait progresser les sociétés dans la perspective de la démocratie directe. J. L. L. H.

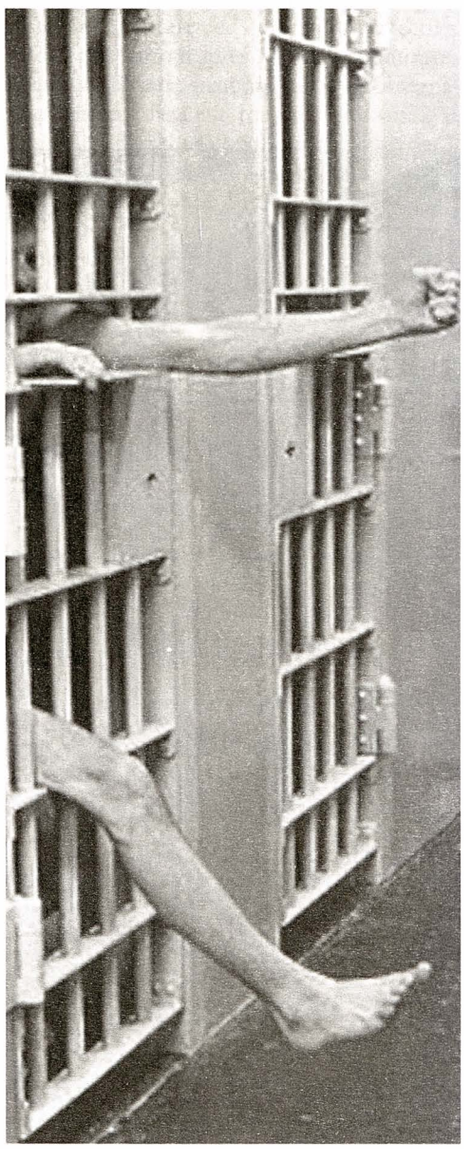

Jean Rollin

Un réalisateur majeur et incontournable du cinéma libertaire français

« Ce que les cinéphiles bon teint ont toujours pris bêtement pour de l'amateurisme, pour du je-m'en-foutisme ou pour de l'incapacité chez Rollin (son mépris de la linéarité et de la logique, sa conception théâtralisante et pataphysicienne de la direction des acteurs, son goût de l'emphase feuilletonesque, sa bienveillante curiosité envers les déviances érotiques, sa passion du mélodrame) acquiert [...] sa pleine valeur de choix esthétique, et, disons-le, idéologique. [...] On est transporté à la fois dans un tableau de Clovis Trouille et dans un roman de Gaston Leroux, dans un collage de Max Ernst et dans une pièce de Grand Guignol, dans la couverture bariolée d'un vieux Fantômas et dans un épisode de Serial muet, dans Le Château d'Otrante et dans la caverne du Fantôme du Bengale. À contre-courant des films pyrotechniques qui prennent les poursuites de bagnoles pour de l'action, les conventions pour des audaces et les trucages électroniques pour de la mise en scène, Jean Rollin nous ramène au cinéma. Le vrai, celui qui fait frissonner et pleurer, celui qui fait planer. »

Jean-Pierre Bouyxou
(Extrait du texte « La Fiancée de Dracula » tiré de la préface de l'ouvrage de Pascal Françaix, *Jean Rollin, cinéaste écrivain*, Paris, éditions Films ABC, 2002)

Isabelle Marinone

« Nul n'est prophète en son pays » dit le proverbe. Une maxime que l'on peut appliquer à Jean Rollin, réalisateur injustement vilipendé depuis ses débuts par la critique cinématographique française[1]. Les cinéphiles anglais et américains le considèrent quant à eux comme un « *maître du cinéma fantastique*[2] ». Comme le souligne Jean-Pierre Bouyxou, les raisons de l'incompréhension sont sans doute à chercher du côté de la profusion de références littéraires, picturales et filmiques employées librement dans les œuvres rolliniennes ; mais aussi et surtout du côté d'une pensée conformiste « au garde-à-vous » qui, malheureusement, s'est aussi parfois trouvée du côté des libertaires... Incompréhension se traduisant le plus souvent en salle par des rires, généralement provoqués par l'emploi d'un érotisme décalé qui traverse les films de Jean Rollin. Les jeunes femmes aux formes avantageuses se promenant nues dans les cimetières font sourire par le côté apparemment anachronique de leurs apparitions, mais surtout par la puissance sensuelle qu'elles suggèrent. Les motifs féminins se rapportent à une innocence mêlée de perversion. Aspect qui rappelle à certains la carrière du réalisateur dans le milieu du film X au cours des années 1970[3], plaquant ainsi d'emblée l'ensemble de ses productions fantastiques au seul et unique rang de films pornographiques. Or, si le réalisateur aime filmer la beauté des corps féminins dans leur plus simple appareil, cet élément fait sens dans un ensemble beaucoup plus complexe (lieu, espace, couleur, matière, etc.) qui compose une esthétique singulière, conférant à Rollin un véritable statut d'auteur, reconnu et célébré à l'étranger. Cinéaste majeur et singulier comme le dit Laurent Aknin dans le *Dictionnaire du cinéma populaire des origines à nos jours*, Rollin « *peut s'affirmer comme l'un des rares poètes du cinéma français*[4] ».

Pratiquer la véritable liberté, qui est poésie folle

Selon Jean Rollin, « *l'essence même du fantastique est d'être improbable, irréaliste, nonsensique, illogique. En un mot de pratiquer la véritable liberté, qui est poésie folle*[5] ». La poésie reste l'un des éléments prépondérants chez lui, que ce soit dans ses films ou dans ses livres. Elle transpire dans chacune des images créées par l'auteur. Ces images participent du rêve, rêve d'enfants et rêve d'adultes mêlés. En ce sens, le travail du cinéaste se rapproche de la peinture, et notamment de celle de deux peintres surréalistes : Clovis Trouille d'une part pour son rapport à l'érotisme, à l'immoralité volontaire et à la politique, mais aussi à celle du peintre Paul Delvaux, pour son aspect énigmatique, pour ses corps féminins fantomatiques, pour ses paysages désertiques et nocturnes. Rollin filme comme Delvaux peint. Il partage avec lui cette fascination pour les femmes évanescentes et inaccessibles, les « *vénus endormies* ». On retrouve dans la production des deux hommes un paysage aliénant et désolé aux ombres portées très accentuées, et une architecture classique – voire gothique – dans laquelle se déplacent ces femmes nues à l'expression indéfinie et à l'attitude démonstrative.

Suivant les définitions du fantastique de Luis Borges mettant en avant l'un de ses aspects les plus significatifs – « *l'œuvre d'art contenue dans l'œuvre elle-même*[6] » –, les toiles de Trouille sont aussi présentes dans les films de Rollin, et parfois même concrètement avec des reprographies de peintures dans certaines séquences, comme cette scène de *La Fiancée de Dracula* (2000) se déroulant à l'intérieur du couvent des religieuses de l'ordre de la Vierge blanche qui laisse apparaître en arrière plan *Religieuse italienne fumant la cigarette* (1944). Ici, le cinéaste fait du Clovis Trouille. En plaçant la peinture dans une scène anticléricale et blasphématoire, il rejoint l'un des sujets de prédilection du surréaliste. Plastiquement, le réalisateur reproduira par

ailleurs dans *Requiem pour un vampire* (1971) un des motifs favoris de Trouille, la femme au pubis masqué par une chauve-souris (*La grasse matinée*, 1955).

Rollin, dont les références sont aussi bien picturales que cinématographiques, rend hommage en 1970 à Georges Franju dans *Le Frison des vampires* où l'une de ses créatures tient dans sa main une colombe à la manière de Christiane Génessier dans les *Yeux sans visage*. Dans *Le Viol du vampire* (1967), qui traite de la drogue à travers le thème de l'addiction vampirique – film apparaissant aujourd'hui comme novateur, ancré dans un contexte contemporain bénéficiant d'un mélange d'influences gothiques et modernes –, le cinéaste reprend certaines scènes du *Capitaine Fracasse* d'Abel Gance dans un style très personnel[7]. Quant à *La Fiancée de Dracula*, l'esprit pataphysique du long métrage teinté d'un humour absurde rejoint l'esprit de Buñuel, en lui empruntant ses compositions d'images, comme le couple sur la plage du *Chien andalou* ou les squelettes des évêques de *L'Âge d'or*.

Plus que de simples emprunts, les références cinématographiques ou picturales de Rollin participent au processus de création et s'insèrent en continu dans la tradition créative du metteur en scène qui puise d'abord son inspiration dans sa propre existence. Ainsi, la peinture n'est pas étrangère à la vie personnelle de Jean Rollin. Il grandit dans une famille d'artiste, avec un père acteur, une mère modèle, et un demi-frère plasticien. Par ailleurs, son grand-père « *tenait une boutique de matériel pour les peintres, rue du Dragon, à côté d'une académie de peinture dont il s'est d'ailleurs occupé, l'académie Jullian*[8] ». L'apport de l'image picturale et surtout de sa composition aiguise le regard du réalisateur qui se considère avant tout comme « *un visuel* ».

« *"Vous ne faites que des images", m'a-t-on souvent reproché. Mais, à mon sens, la composition de l'image apparaît aussi essentielle que la logique de l'histoire.*[9] »

Les films de Jean Rollin agencent une succession logique d'images synthétiques, présentant des éléments divers assemblés, qui élaborent une totalité surréaliste procédant du collage : citons dans *La Morte-vivante* (1982) la scène où la créature trempée du sang de ses victimes s'attendrit sur la boîte à musique de son enfance ; dans *Fascination*, la séquence d'ouverture où deux jeunes femmes de la bourgeoisie boivent des verres de sang au milieu d'une salle remplie de pièces de viande ; dans *La Fiancée de Dracula*, l'horloge sur la plage ; ou encore dans *Le Viol du vampire*, l'aveugle jouant aux quilles. Il est probable que le rejet du public français s'explique en partie en raison de ces insolites associations. Les productions de Rollin se construisent avant tout autour d'images centrales « *tremplin* » et « *clef de voûte* », selon l'analyse de Pascal Françaix[10], images qui constitueront des séquences autour desquelles s'articulera le reste du récit : « *J'avais des images. Par exemple,* Requiem pour un vampire *s'est bâti autour de l'image que j'avais eue du personnage de Louise, jouant du piano la nuit dans un cimetière. Il y a eu cette image, et puis par la suite j'ai bâti des choses autour.*[11] »

Le récit fantastique classique fait entrer le lecteur ou le spectateur de manière graduelle dans ce passage vers un autre univers. Comme l'explique Jean Arrouye, les sentiments provoqués par le fantastique littéraire ne sont apparemment pas des plus aisés à transposer au cinéma : « *L'image visuelle, on le sait, n'est pas un lieu très propice au fantastique, effet diégétique par excellence, produit de l'avancée et de la complexité d'un texte. Or l'image se donne à voir d'un seul coup, il n'est pas possible d'y instaurer, par indices successifs, ce lent processus d'acclimatation qui… accoutume l'esprit à ce qu'il jugeait de prime abord inacceptable.*[12] »

Or, Rollin place le spectateur comme le lecteur dans le vif du sujet d'entrée de jeu, mêlant des genres différents dans la même image, confrontant par exemple les phrases de Gaston Leroux (dont il est l'un des rares spécialistes de l'œuvre[13]) aux personnages fantastiques de *La Fiancée de Dracula*, superposant la mélancolie des paysages désolés à la violence des actions menées par ses créatures, ou encore collant la provocation iconoclaste à la dérision grand-guignolesque. À sa façon, Rollin décloisonne le fantastique. Il prend le contre-pied de la définition de Roger Caillois qui craignait l'extension du genre et l'emploi abusif du terme : « *Le sens du terme fantastique est purement négatif : il désigne tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, s'éloigne de la reproduction photographique du réel, c'est-à-dire toute fantaisie, toute stylisation et, il va de soi, l'imaginaire dans son ensemble. Pour la littérature, l'application du même principe, qui consiste à se garder de partir d'une définition préalable, conduirait à rassembler dans une anthologie fantastique pêle-mêle* L'Apocalypse de saint Jean *et* Les Fables de La Fontaine, *un conte d'Edgar Poe et*

Lèvres de sang (1974)

Gargantua, un procès-verbal de l'Institut métapsychique, un récit de science-fiction, un extrait de L'Histoire naturelle de Pline, en un mot tout texte qui s'écarte de la réalité, volontairement ou non, à quelque titre que ce soit.[14] »

L'éclectisme ne gêne pas Jean Rollin. Il repousse les limites du genre et garde de Caillois, en revanche, l'idée fondamentale d'un fantastique qui « apparaît comme une rupture de la cohérence universelle ». Si Caillois, au sein de ses littératures de l'imaginaire, s'exerce à une répartition des catégories classiques de la féerie, de la science-fiction et du fantastique, il oublie le *nonsense* défini par les Anglo-Saxons comme *fantasy*, prenant le parti de croiser les genres et les thématiques, échappant ainsi à la classification générique.

C'est sans doute là l'une des réponses permettant d'expliquer l'attrait des Anglais et des Américains pour le cinéma rollinien, en dehors même du goût pour le genre fantastique qui s'inscrit dans l'histoire de la littérature anglaise, tel le roman gothique de la fin du XVIII[e] siècle avec *Vathek* de William Beckford et *Le Moine* de Matthew Gregory Lewis, qui travaillaient déjà les apparitions de fantômes, de diables et de vampires. Rollin se rapproche davantage qu'on ne pourrait le penser de la tradition littéraire du fantastique naissant en Allemagne avec Adelbert von Chamisso, Achim von Arnim et Ernst Theodor Amadeus Hoffmann. Il exploite de la même manière le fantastique de ce dernier caractérisé par ce mélange d'exaltation, de frénésie et de chaos, palpable dans *Les Élixirs du diable*, revendiquant l'influence du *Moine* de Lewis, et proposant des épisodes de natures opposées, entre méditations esthétiques, essais politiques, extases mystiques, aventures, ou encore histoires d'amour, toujours reliés aux thèmes de la solitude et de la folie.

L'érudition comme forme moderne du fantastique

Maupassant considérait déjà en 1883 le fantastique comme un « sous-genre » dépassé, taxé par l'auteur de *La Main coupée* comme « paralittéraire[15] ». Cette « paralittérature » fantastique semble en effet connaître deux tendances, celle des grands auteurs reconnus et étudiés tels Gérard de Nerval, Honoré de Balzac, Bram Stocker, Henry James, Edgar Allan Poe, Lovecraft, Frank Kafka ou Luis Borges, et celle des auteurs dits « mineurs », faisant partie d'une veine que l'on pourrait qualifier de « fantastiques populaires », tels J.H. Rosny Aîné[16], Maurice Renard[17], Gustave Le Rouge[18], Gaston Leroux[19], ou encore Claude Farrere[20]. Jean Rollin s'inspire de ce « fantastique populaire » beaucoup moins valorisé par les instances de légitimation[21]. Parallèlement à cette classification qu'il ne rejette pas (puisqu'il estime notamment Leroux comme un des seuls représentants du « fantastique pur »), il offre au lecteur et au spectateur un goût du pastiche et de l'érudition qui le place aussi aux côtés des auteurs « postmodernistes » de la revue *Sur*. Travaillant à partir de références littéraires, picturales et filmiques, Rollin est un rêveur tout autant qu'un érudit. Dans ce sens, il entre dans cette définition borgesienne voyant « l'érudition comme la forme moderne du fantastique ».

Jean Rollin a acquis une grande partie de ses connaissances littéraires en autodidacte, grâce à ses propres lectures qui vont être à l'origine orientées par quelques intellectuels marquant son enfance. Si les héroïnes des *Deux orphelines vampires* lisent en cachette *L'Histoire de l'œil* de Georges Bataille, si la perversion, l'érotisme et la cruauté habitent leur pensée ainsi que toutes celles des créatures « parallèles » de Rollin, ce n'est pas par hasard. Les conceptions de Bataille, le cinéaste ne les lit pas. Très jeune, il les reçoit indirectement au contact de l'auteur.

« Aussi loin que je puisse remonter dans ma mémoire, mes premiers souvenirs sont ceux d'un homme penché sur mon berceau. Cet homme me parlait, me racontait des histoires pour m'endormir. [...] D'autres souvenirs viennent. Des images. Cet homme et moi cachés au coin d'un mur, observant en nous dissimulant la petite place du village avec l'église. Bientôt sortent une multitude de petites filles en blanc, voile sur la tête, gants blancs. [...] Ce sont les "bébés gros loup" dit-il. [...] On retrouve ce terme de "bébé gros loup" dans un court texte, La petite écrevisse blanche (dans ses Œuvres complètes, tome IV, page 324). [...] Toutes les adolescentes de mes livres et de mes films sont des visages interprétés de la seule "Simone" (L'Histoire de l'œil), des possibilités d'elle. [...] Seuls des adolescents pouvaient rester innocents, rester beaux, tout en revendiquant les pires turpitudes, car leur atmosphère était la désobéissance même.[22] »

Georges Bataille entre dans la vie de Denise Rollin-Roth-Le Gentil le 2 octobre 1939, alors que celle-ci est séparée de son mari, père de Jean Rollin, depuis peu. Cet élément de l'histoire personnelle de Jean Rollin n'est pas anecdotique. Comme il en témoigne lui-même, on retrouve constamment les thématiques de Georges Bataille dans ses livres et ses films. Le personnage de Simone dans *L'Histoire de l'œil* reste fondamental, des facettes d'elle y transparaissent dans chaque créature féminine de Rollin. Ce sera aussi le cas pour celui de Marcelle dont l'armoire normande et le confessionnal sacrilège se retrouvent dans le roman intitulé *Caroline-Laurence*.

Outre la provocation, Jean Rollin cultive le goût de la révolte depuis longtemps, à travers ses positions politiques qui se réfèrent à la morale anarchiste kropotkinienne[23].

« Il est certain que ce que j'ai réalisé, c'est en fonction de l'anarchie. C'est au fond un peu les mêmes rapports qu'il y a entre surréalisme et anarchisme. Il y a un côté révolte pour la révolte ! On a dit que dans le marxisme, on pouvait surtout y voir une doctrine politique tandis que dans l'anarchisme, il s'agit davantage d'une morale. Dans le surréalisme, il y a aussi une morale. On ne peut "s'arranger" avec l'anarchisme ou le surréalisme, il y a une forme d'intransigeance qui pour moi est un garde-fou. Une tenue.[24] »

La Vampire nue (1969) – film emblématique – ne constitue pas l'unique proposition poétique et politique libertaire que réalise Rollin, on retrouve dans d'autres productions de lui, tel que les *Deux orphelines vampires*, une volonté de ruiner « l'horrible monde rationnel, ce monde du sens commun » à travers les propos de ses « parallèles ». Comme le résume l'épouse de Jean Rollin dans la postface de l'ouvrage éponyme, l'intention de ses héroïnes est de « mettre à bas toutes ces structures sociales de cauchemar que sont la religion, les familles, l'éducation et autres institutions d'État[25] ».

En dehors de la réalisation, le cinéaste entre à la Fédération anarchiste dans les années 1950, y milite de nombreuses années

et écrit régulièrement dans Le Monde libertaire. Il y retrouve un autre artiste d'importance dans le champ de l'avant-garde, le lettriste Maurice Lemaître.

« *J'y suis entré comme cela, sans y être amené ni par quelqu'un, ni par quelque chose de précis. Je lisais un peu de littérature libertaire, je savais ce que c'était, et un beau jour, j'ai eu besoin d'action. D'autre part, je me heurtais durement avec mon père, que je voyais de temps en temps, en fait une fois par semaine, avec sa nouvelle femme et mon demi-frère. Il était communiste pur et dur, ma mère, elle était tolstoïenne, anarchiste chrétienne. Il était à la CGT, et moi, j'avais envie d'en découdre quand je le voyais rentrer à la maison, blessé lors des manifestations. Ses copains communistes étaient sympathiques, mais le communisme, ce n'était pas mon truc ! Du coup, je me suis dirigé vers la Fédération anarchiste. Comme j'habitais le XVIII^e^ arrondissement, on m'a orienté vers le groupe Louise-Michel, et c'est comme cela que j'ai sonné à la porte de Maurice Joyeux. Il est devenu le deuxième homme de ma vie, celui qui m'a tout appris après Losfeld. [...] Il y a avait deux écoles dans* Le Monde libertaire. *Il y avait des gens comme moi, et puis il y avait les vieilles barbes qui se battaient contre l'avant-garde. Pour moi, l'avant-garde et l'anarchie, cela allait ensemble ! Beaucoup de gens ne voulaient pas entendre parler des lettristes. Alors qu'ils venaient tout juste de se débarrasser de Maurice Lemaître, ils tombaient sur Rollin ! [...] Régulièrement je faisais une présentation pour les copains anars avec projections et débats, une petite conversation de Maurice Joyeux ensuite. Évidemment ce n'était pas des films "anarchistes", des films militants. Je me souviens que* La Rose de fer *avait plu particulièrement à Joyeux. [...] Et puis, il arrive un moment où l'on a plu le temps de faire les choses, faire du cinéma et militer. Quand j'étais plus jeune, je trouvais le temps de militer presque quotidiennement, de 20 à 35 ans, il n'y a pas une manif que je n'ai faite. Je me suis vraiment écarté à partir du moment où j'ai été sous dialyse.*[26] »

Les « parallèles »

Les nombreuses créatures fantastiques de Rollin, êtres marginaux comme les ogresses, les ratteuses, les nécrophiles, les revenants, les nains magiciens, ou encore les vampires, toujours révoltées contre un ordre établi, sont exposées dans le roman *La petite ogresse*. Présents pour certains d'entre eux dans les films, comme la figure du vampire, élément récurrent dans le cinéma de Rollin, on retrouve ainsi cette communauté marginale dans *La Fiancée de Dracula* avec l'ogresse dévoreuse de nourrissons ou encore le nain Triboulet dans l'attente de la résurrection de sa bien-aimée. Personnages rongés par la mélancolie, ils occupent l'espace du rêve où l'instinct fait loi. Affranchis de toute autorité, les « parallèles » ne se démarquent pas des autres figures par provocation, mais parce qu'ils sont ainsi faits. L'aspect romantique de ces créatures ne s'éloigne pas de la tradition fantastique classique. Selon Louis Vax se référant à Jung[27], la « bête » – l'animal dont on trouve des facettes chez les « parallèles » – n'est qu'un aspect de nous-mêmes refusant la sagesse et surtout les vertus sociales. Dans le fantastique, la bête a su faire corps avec la raison qu'elle domine et utilise à des fins mauvaises ou répréhensibles par la loi, la menant de ce fait à la sauvagerie et à la perversion.

Requiem pour un vampire (1971)

Cette perversion est présente notamment dans la figure du vampire, qui, toujours selon Vax, se situe dans l'ambivalence entre horreur et fascination. Dans tous les vampires féminins de Rollin se dévoile un érotisme fort, où la créature se démarque par son pouvoir de séduction (*Fascination*) qui conduit à la violence sexuelle (*Le Viol du vampire*). La contrepartie de cet engouement pour le vampire vient tout de suite après, avec la perdition et le meurtre. Rollin illustre avec ses derniers l'ambivalence existant entre la mort et la vie à travers la sexualité, et rejoint la citation de Bataille selon laquelle « *l'érotisme est approbation de la vie jusque dans la mort* ».

Le goût pour les figures « sexy » a été initié par *Le Viol du vampire* qui fera scandale en 1968 et qui placera Rollin dans le camp des réalisateurs de série Z : « *Le film est sorti en mai 1968, les gens faisaient un scandale dans la salle, jetaient des objets sur l'écran. La presse s'est déchaînée,* Le Figaro *notamment écrivait : "Le film a été tourné par une bande de carabins ivres morts", à tel point que j'ai failli abandonner le cinéma à la suite de ça. Mais le film a marché. Un petit succès de scandale, mais un succès tout de même.*[28] »

Le traitement du motif du vampire décalé par rapport aux films fantastiques classiques, l'érotisme mis en exergue et l'humour dépassant les cadres référentiels bien précis du genre (satire ou parodie) déroutèrent les spectateurs. Au-delà du rapport iconoclaste, Jean Rollin en appelle au « non-sens », à l'illogisme, à l'humour noir surréaliste, qui déconstruit la forme même du fantastique, pour tendre vers la poésie émancipatrice et révoltée. Cette optique va conduire à un malentendu lié à une incompréhension de l'œuvre de Rollin, entretenu par la critique cinématographique française[29], s'appuyant sur l'idée que, puisque nous sommes dans le registre du fantastique, codifié et sérieux, les éléments humoristiques présents dans les films ne peuvent résulter que d'une forme d'incompétence du réalisateur quant à la mise en scène et quant à l'identification du genre qui doit caractériser son film. Ce jugement se renforcera par la suite, à partir de la réalisation de *La Vampire nue*, dont les dialogues furent écrits par Serge Moati. Le poète et cinéaste expérimental Maurice Lemaître, figure de proue du lettrisme, joue dans ce film et y amène une touche encore un peu plus décalée, important volontairement le jeu faux des acteurs. Cette « *parodie faussement involontaire* », comme le souligne Pascal Françaix dans son étude, constitue le style singulier du réalisateur en inscrivant son grand œuvre dans le cinéma expérimental et d'avant-garde.

Jean Rollin ne mérite pas la place que la critique cinématographique française lui a réservée jusqu'à présent. Réalisateur fantas-

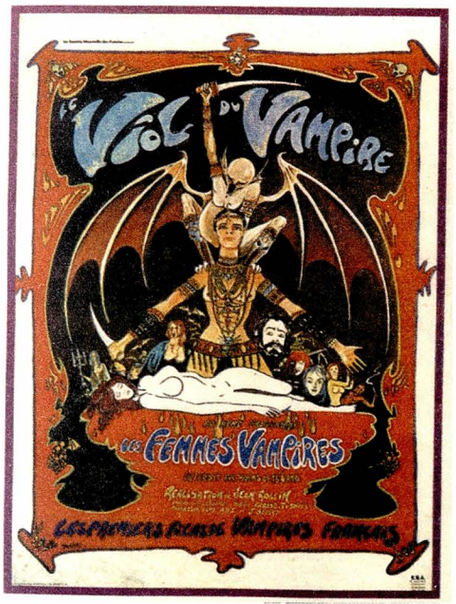

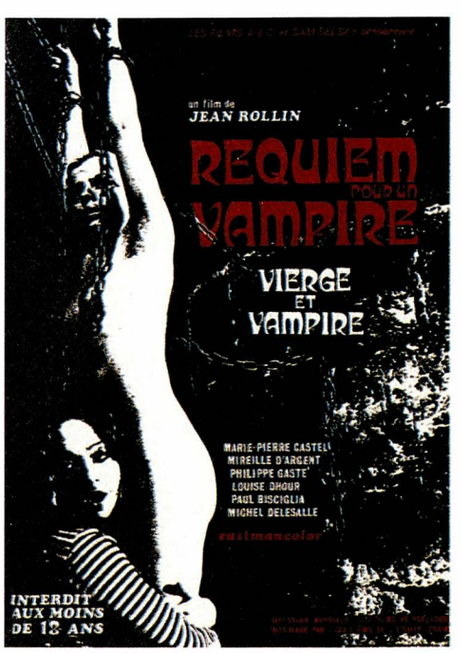

tique, il poursuit avec son style propre la tradition du genre en France, baigné de surréalisme. C'est la raison pour laquelle il semble essentiel d'aller voir tous les films de ce formidable réalisateur et notamment sa dernière œuvre de 2010, *Le Masque de la méduse*, l'une de ses grandes réussites. Sans oublier ses ouvrages et son livre mémoire, *MoteurCoupez ! Mémoires d'un cinéaste singulier*.

Digne continuateur de Luis Buñuel et de Georges Franju, Jean Rollin « dessille les yeux » des explorateurs d'un autre « fantastique », poétique et révolté. Son œuvre fait date dans l'histoire du cinéma. Il restera comme un grand réalisateur grâce à son style singulier alors que tant d'autres disparaîtront totalement des mémoires. L'éternelle histoire des artistes officiels, convenus, plaisants, et des « maudits », se répétera donc…

Dire cela conduira – et nous l'espérons – de plus en plus de personnes sensibles à s'intéresser véritablement à l'œuvre. Nous savons aussi que beaucoup des imbéciles qui auront décrié, vomi, ignoré Rollin pendant des lustres, reviendront tout à coup sur son histoire et son travail, saluant une vision d'artiste authentique, passionné, qu'ils n'auront pourtant pas compris. Qu'importe. Aujourd'hui, alors que le cinéaste se trouve à l'hôpital, l'important est ailleurs.

Aussi, c'est avec la plus grande et sincère affection que nous pensons à lui ; et que nous continuerons à faire connaître, à défendre l'œuvre magistrale de ce créateur libertaire unique. **I. M.**

---

1. Exemple : Paul Chauvet à propos de *Requiem pour un vampire* dans *Le Figaro* du 12 avril 1972, « Jusqu'où l'on peut aller trop loin » : « *On peut voir une chose dite d'épouvante […] au sujet de laquelle on se demande comment un scénario si désespérément stupide, un film si gauchement bâclé, dans lequel interviennent deux enfants comédiennes si dépourvues d'expérience, ont pu recevoir l'agrément de quelque "professionnel" que ce soit.* »

2. Cathal Tohill et Pete Tombs, *Immoral Tales, Sex & Horror Cinema in Europe 1956-1984*, Titan Books Ltd, 1995.

3. *Douces pénétrations* en 1975, *La Comtesse Ixe*, *Amours collectives* (film coréalisé avec J.-P. Bouyxou), et *Apothéose porno* en 1976, *Les trois trous* et *La Ruée vers l'orgasme* en 1978, etc.

4. Christian-Marc Bosseno et Yannick Déhée (dir.), *Dictionnaire du cinéma populaire des origines à nos jours*, Nouveau Monde, 2004 (entrée « Jean Rollin »).

5. Pascal Françaix, *Jean Rollin, cinéaste écrivain*, Éditions Films ABC, 2002, p. 11.

6. Les trois autres aspects étant « *la contamination du réel par le rêve* », « *le voyage dans le temps* » et « *le dédoublement* ».

7. Entretien avec Jean Rollin réalisé par le magazine électronique Objectif cinéma du 29 mars 2002 : « *Sur mon premier film, Le Viol du vampire, de manière tout à fait inconsciente, j'ai filmé la même chose que ce que j'avais vu enfant : un duel entre deux femmes à la lueur des torches. Plusieurs années plus tard, je me souvins du film de Gance, et je me suis alors dit à moi-même : "Mais j'ai déjà fait ça" ! […] Le Viol du vampire est découpé comme un serial, en deux parties, avec beaucoup de cliffhangers, dans l'esprit de la Republic, qui provoquait un rebondissement toutes les dix minutes.* »

8. Entretien avec Jean Rollin réalisé par Isabelle Marinone, le 22 juin 2004, in *Anarchisme et cinéma. Panoramique sur une histoire du septième art français virée au noir*, thèse de doctorat, Paris I, 2004.

9. Jean-Pierre Putters, « Les deux orphelines vampires », interview de Jean Rollin, *Mad Movies* n° 107, 2000, p. 34.

10. Pascal Françaix, *op. cit.*, p. 138.

11. Entretien avec Jean Rollin réalisé par Isabelle Marinone, le 22 juin 2004, *op. cit.*

12. Jean Arrouye, « Rapsodie ropsienne », in *Eros et fantastique*, Presses de l'université de Provence, 1990, p. 93-96.

13. Jean Rollin, « Aujourd'hui Gaston Leroux », *Fantastique* n° 23-24, 1970-1971.

14. Roger Caillois, *Au cœur du fantastique*, Gallimard, 1965, p. 22.

15. Guy de Maupassant, « Le fantastique », *Le Gaulois*, 7 octobre 1883.

16. *La Sorcière* (1887), *La jeune vampire* (1920), *L'Assassin surnaturel* (1924).

17. *Fantômes et fantoches* (1905).

18. *La Guerre des vampires* (1909).

19. *La double vie de Théophraste Longuet* (de 1903 à 1924), *La Poupée sanglante* (1923).

20. *Fumées d'opium* (1904), *Contes d'outre et d'autres mondes* (1921).

21. Christian-Marc Bosseno et Yannick Dehée (dir.), *op. cit.*

22. Jean Rollin, *Les Dialogues sans fin, précédés de quelques souvenirs sur Georges Bataille, Maurice Blanchot et Michel Fardoulis-Lagrange*, La Mirandole, 1997, p. 11-12.

23. Pierre Kropotkine, *La Morale anarchiste*, Éditions de l'Aube, 2006 : « *Si tu sens en toi la force de la jeunesse, si tu veux vivre, si tu veux jouir de la vie entière, pleine, débordante – c'est-à-dire connaître la plus grande jouissance qu'un être vivant puisse désirer –, sois fort, sois grand, sois énergique dans tout ce que tu feras. Sème la vie autour de toi […] ; révolte-toi contre l'iniquité, le mensonge et l'injustice. Lutte ! […] Lutte pour permettre à tous de vivre cette vie riche et débordante, et sois sûr que tu retrouveras dans cette lutte des joies si grandes que tu n'en trouverais pas de pareilles dans aucune autre activité.* »

24. Entretien avec Jean Rollin réalisé par Isabelle Marinone, *op. cit.*

25. Jean Rollin, *Les deux orphelines vampires*, Éditions ABC, 2001.

26. Entretien avec Jean Rollin réalisé par Isabelle Marinone, *op. cit.*

27. Louis Vax, *L'Art et la littérature fantastiques*, PUF, 1974.

28. Jean-Pierre Putters, *op. cit.*, p. 34.

29. *Ibidem* : « *Mes premiers films ont été démolis par la critique, y compris les fans de fantastique, le magazine Midi-Minuit… Ils ne correspondaient pas à l'archétype des traditionnels de l'époque. Aujourd'hui les choses évoluent. La jeune génération découvre mes films, qu'elle situe entre cinéma commercial et cinéma d'auteur. La tendance s'inverse, d'ailleurs, pour Les deux orphelines vampires, je n'ai jamais eu autant de presse, et cela dans le monde entier.* »

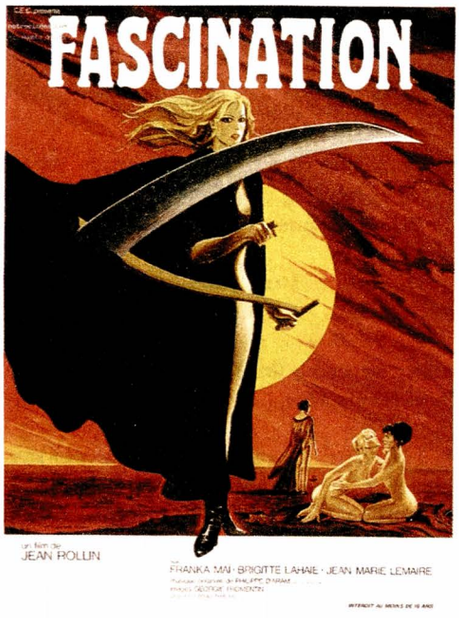

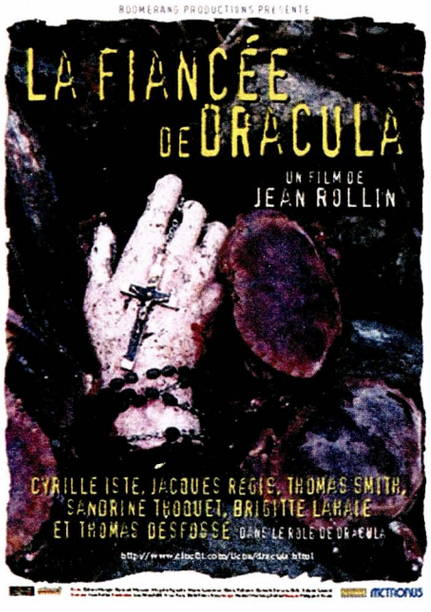

Filmographie de Jean Rollin

Les Amours jaunes (1958), 35 mm, 11 mn (perdu). Interprètes : Jean Devisse, Guy Huiban.

Ciel de cuivre (1961), 35 mm, 17 mn (perdu).

L'Itinéraire marin (1963), non terminé. Interprètes : Gaston Modot.

Les Pays loin (1965), 35 mm, 12 mn (perdu).

Le Viol du vampire (1968), 35 mm, 90 mn. Interprètes : Catherine Deville, Bernard Letrou. Dialogues : Jean Rollin, Serge Moati. Producteur : Sam Selsky.

La Vampire nue (1969), 35 mm, 89 mn. Interprètes : Olivier Martin, Maurice Lemaître. Producteur : Jean Lavie.

Le Frisson des vampires (1970), 35 mm, 96 mn. Interprètes : Sandra Julien. Production Les films modernes.

Requiem pour un vampire (1971), 35 mm, 95 mn. Interprètes : Marie-Pierre Castel, Mireille Dargut. Producteur : Sam Selsky.

La Rose de fer (1972), 35 mm, 76 mn.

Les Démoniaques (1973), 35 mm, 80 mn.

Lèvres de sang (1975), 35 mm, 85 mn. Interprètes : Jean-Loup Philippe, Annie Belle.

Les Raisins de la mort (1978), 35 mm, 90 mn. Interprètes : Serge Marquand, Félix Marten, Brigitte Lahaie. Producteurs : Jean Rollin et Jean-Pierre Bouyxou.

Fascination (1979), 35 mm, 86 mn. Interprètes : Franca Mai, Brigitte Lahaie. Producteur : Joe De Lara.

Lac des morts-vivants (1980), 35 mm, 80 mn. Interprètes : Howard Vernon, Pierre Escourrou. Production : Eurociné, J.E. Film.

La Nuit des traquées (1980), 35 mm, 90 mn. Interprètes : Brigitte Lahaie, Vincent Gardène.

La Morte-vivante (1982), 35 mm, 90 mn. Interprètes : Marina Pierro, Françoise Blanchard, Jean-Pierre Bouyxou. Producteur : Sam Selsky.

Les deux orphelines vampires (1995), 35 mm, 89 mn. Interprètes : Isabelle Teboul, Alexandra Pic. Producteur : Jean Rollin.

La Fiancée de Dracula (2000), 35 mm, 97 mn. Interprètes : Cyrille Iste, Jacques Régis. Production : Boomerang Productions.

La Nuit transfigurée/La Nuit des horloges (2007), 35 mm. Interprètes : Ovidie, Serena Gentilhomme. Scénario : Jean Rollin, adaptation de l'ouvrage de Serena Gentilhomme.

Le Masque de la méduse (2010), 35 mm. Interprètes : Simone Rollin, Jean-Pierre Bouyxou. Production : Insolence productions.

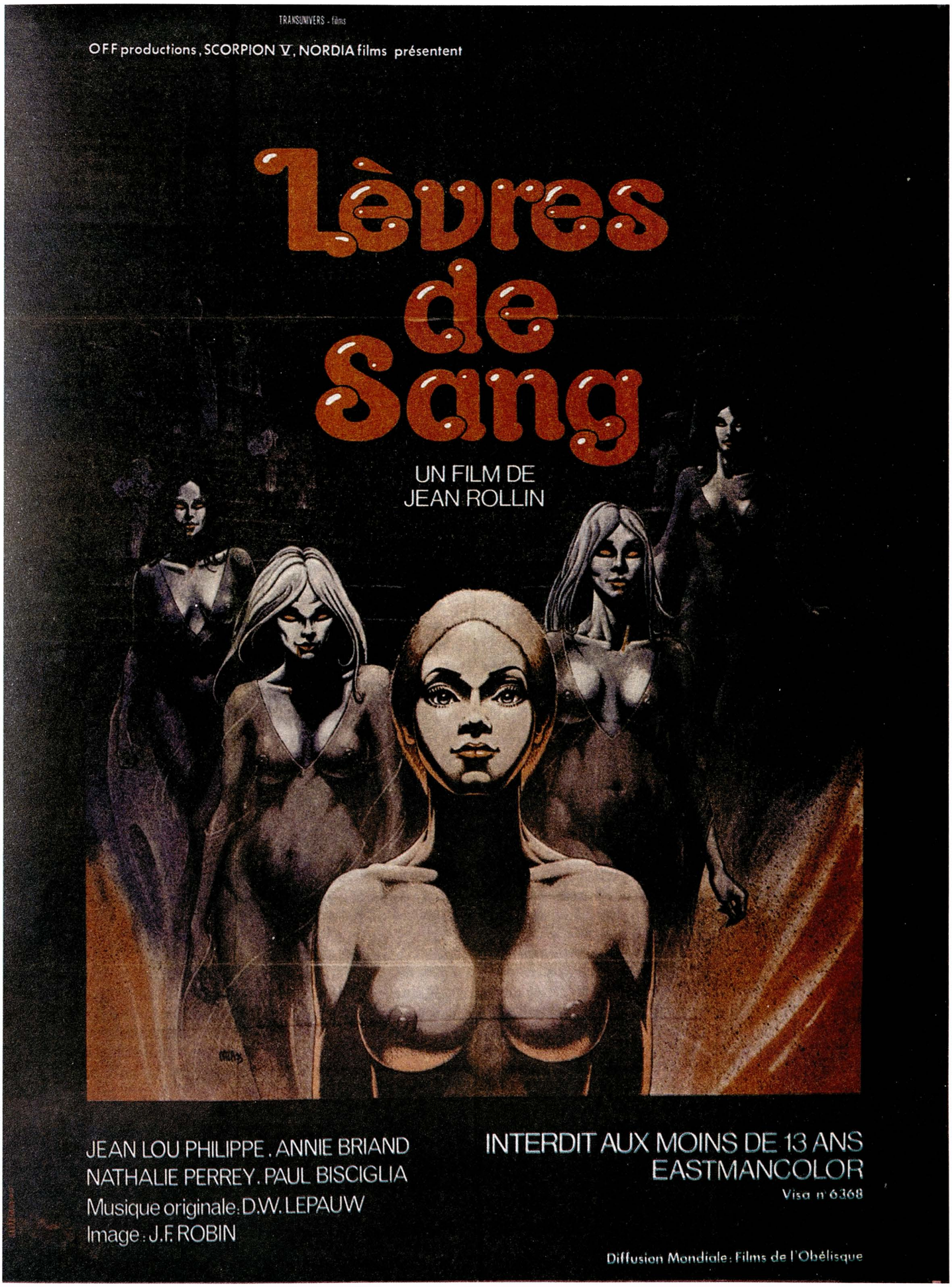
TRANSUNIVERS - films
OFF productions, SCORPION V, NORDIA films présentent
Lèvres de Sang
UN FILM DE
JEAN ROLLIN
JEAN LOU PHILIPPE . ANNIE BRIAND
NATHALIE PERREY . PAUL BISCIGLIA
Musique originale: D.W. LEPAUW
Image : J.F. ROBIN
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS
EASTMANCOLOR
Visa n° 6368
Diffusion Mondiale : Films de l'Obélisque

Littérature et anarchie

« De tout ce qui est écrit, je ne lis que ce que quelqu'un écrit avec son sang. »
Friedrich Nietzsche

Interview de Malcolm Menzies par Claudio Albertani

Traduit de l'espagnol par Oscar Borillo

MALCOLM MENZIES N'AIME PAS parler de lui et apprécie peu les interviews. Nous nous sommes connus il y a deux ans grâce à Marc Tomsin, qui a publié la seconde édition d'*En exil chez les hommes* – pour moi, le meilleur livre sur la bande à Bonnot[1] – grand ami de Malcolm et de moi-même, et homme d'une profonde sensibilité. Un jour d'été, Malcolm franchit le seuil de ma maison, à Tepoztlán, Morelos, et nous nous comprîmes immédiatement. Nous parlâmes du livre qu'il venait de terminer, *Mastatal*, et des protagonistes de ses livres précédents : E. Armand, Marius Jacob, Clément Duval, Albert Libertad, Victor Kibalchich-Le Rétif (connu plus tard comme Victor Serge) et beaucoup d'autres[2]. Il fut très surpris d'apprendre que je connaissais les mémoires de Léon Rodriguez, personnage aujourd'hui complètement oublié qui mena une vie orageuse en marge de la société[3]. Je rencontrai Malcolm de nouveau à Paris, où il réside depuis des décennies, et je lus – mieux, je dévorai – tous ses livres. Les questions qui suivent sont issues de nos longues conversations.

Claudio Albertani : Vous êtes l'auteur de quatre romans et d'un livre de contes. Vous écrivez dans votre langue natale, l'anglais, mais vos ouvrages ont été publiés en traduction française et pour l'un d'eux, espagnole (voir la bibliographie). Dans vos travaux, vous combinez la plus rigoureuse recherche historique avec un travail passionné d'imagination littéraire et un souci constant de perfection esthétique. Le résultat est un univers riche et intense avec des personnages que vous arrachez aux mensonges qui les entourent et que vous nous restituez avec leurs idéaux, leurs passions et aussi leurs contradictions. Quels auteurs classiques ont inspiré votre travail ?

Malcolm Menzies : La littérature est la passion de ma vie, mais il est clair que mes livres trouvent leur inspiration dans l'histoire de ce qui est connu sous le nom d'« anarchisme ». Suis-je anarchiste ? Je ne sais pas. Qu'est-ce qu'un anarchiste ? Je déteste toutes les étiquettes et je ne me sens pas à l'aise dans le monde des doctrines. Disons que mon concept d'individu ressemble à celui de l'anarchisme individualiste. J'admire beaucoup d'écrivains. En Amérique latine, j'aime José Eustasio Rivera, Borges, Rulfo, Sarmiento et les Brésiliens Guimaraes Rosa et Euclides da Cunha, parmi d'autres. Cependant, deux écrivains seulement ont été source d'inspiration de mon travail, le philosophe individualiste allemand Max Stirner et le romancier français et critique d'art, André Malraux. Je me souviens encore, aux jours de ma lointaine jeunesse, de ma première rencontre avec les romans de Malraux comme d'une révélation. L'obsession métaphysique de Malraux, l'obsession du destin, ses héros solitaires en révolte contre l'absurdité de la vie et de la condition humaine, me fascinèrent. Il existe, sans aucun doute, une influence des livres de Malraux sur mon travail.

C. A. : La tradition libertaire offre un riche versant littéraire. Je pense à Vallès, Séverine, Mirbeau, Darien, Traven, Serge… De qui vous sentez-vous le plus proche ?

M. M. : De Darien, qui n'est pas au plan artistique le meilleur d'entre eux, mais je partage son individualisme. *Le Voleur* est un des livres les plus subversifs que je connaisse.

C. A. : Les héros de vos romans connaissent un destin tragique où la fatalité se confond avec la volonté. Au-delà de votre apparent pessimisme, il me semble que vous réussissez à transformer leur défaite en triomphe.

M. M. : Vous avez raison. Makhno, qui crache ses poumons – et sa vie – dans un quartier sordide de la périphérie parisienne, Bonnot pris au piège à Choisy-le-Roi et les prisonniers

Magritte

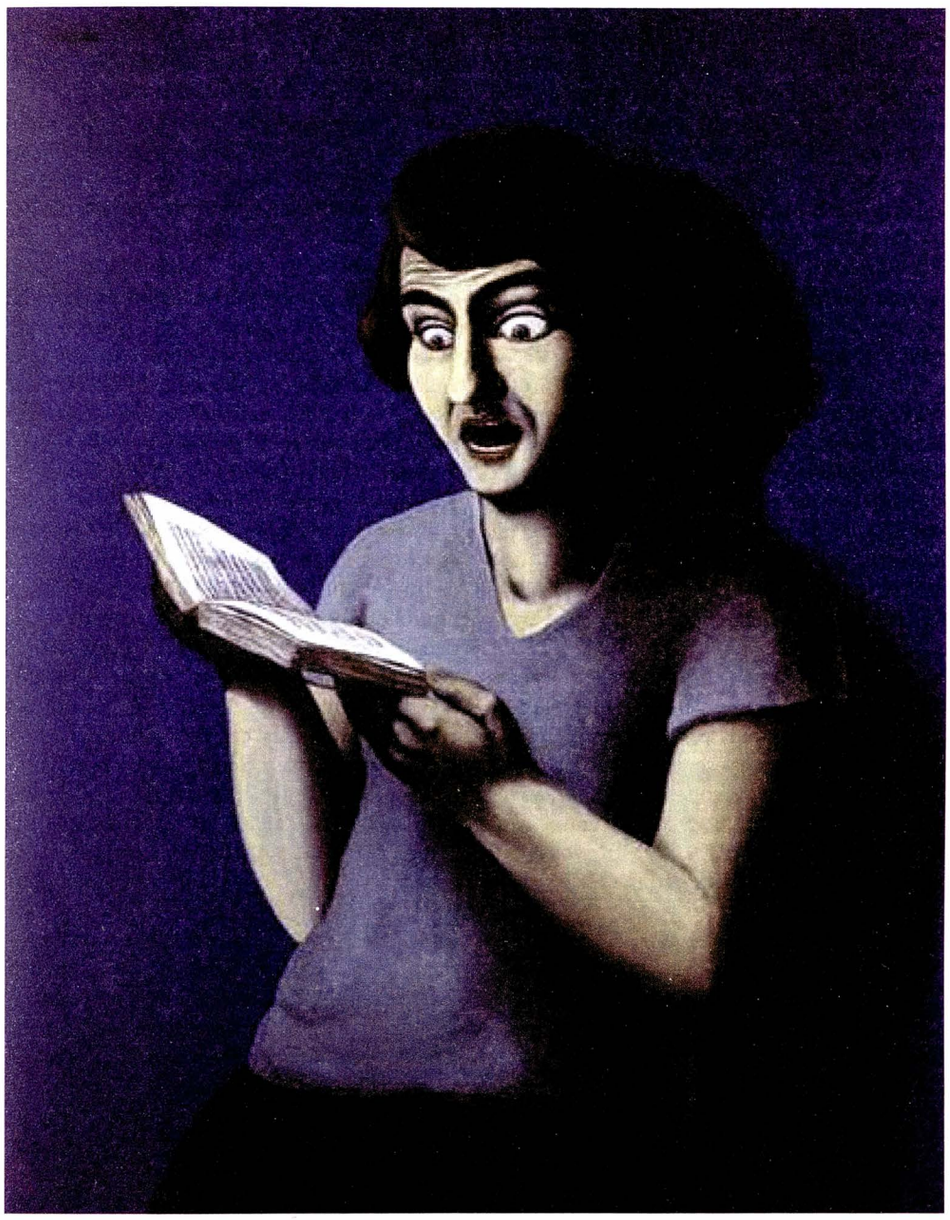

anarchistes soulevés sur l'île Saint-Joseph qui attendent leur mort au petit matin. Toutes ces images sont celles d'une déroute totale. Et, cependant, par une mystérieuse métamorphose, notre imagination leur confère un destin qui les fait revivre dans notre mémoire. L'histoire de la Makhnovchtchina nous inspire plus que les conquêtes de l'Armée rouge, nous accompagnons la bande à Bonnot jusqu'à la fin et nous scrutons le ciel nocturne de l'île Saint-Joseph en attendant les premières lueurs du soleil… Voilà la victoire. Ils continuent à nous parler depuis la nuit noire du néant, non pas comme modèles mais comme amis et compagnons.

C. A.: Votre premier roman, une biographie de Nestor Makhno, est de 1972. Qu'est-ce qui vous a amené à écrire sur le grand anarchiste ukrainien? Comment les milieux libertaires l'ont-ils reçu?

M. M.: J'ai fait dans ma jeunesse un long voyage dans les pays sud-américains, à la recherche de l'aventure et de moi-même. Je voulais fuir la civilisation et je connus des conditions matérielles de vie très dures. À la fin, je contractai la dysenterie au Nicaragua de Somoza et, à mon retour à Manchester, ma ville natale, je fus hospitalisé. Lors de mon internement, je lus une histoire de la guerre civile russe, un cadeau de mon père. Un des chapitres était consacré à Makhno et à la Makhnovchtchina. Je ne connaissais rien à tout ça ni à l'anarchisme, mais je fus fasciné par cette histoire et je décidai d'écrire un livre là-dessus. Il me fallut de nombreuses années de recherche pour y parvenir. Par bonheur, je me trouvais à Paris où vivaient encore de nombreux exilés anarchistes et communistes ainsi que quelques-uns de ceux qu'on appelait « blancs » et des suiveurs de Simon Petliura, le leader ukrainien responsable de nombreux pogromes. Je me souviens avec une tendresse particulière des anarchistes Ida Mett et Nicolas Lazarévitch que je rencontrai et appréciai[4]. Mon livre fut le premier à paraître après la Seconde Guerre mondiale, qui traitait de la Makhnovchtchina et je continue à penser qu'il s'agit d'une description honnête du rôle que joua le mouvement pendant la guerre civile. La Fédération anarchiste française considéra que j'attribuais trop d'importance à Makhno en tant qu'homme et que, parfois, je ne le montrais pas sous un éclairage indulgent. C'est vrai. Les individus m'intéressent plus que les mouvements. Je n'écrivis pas un livre de propagande anarchiste mais un hommage à Makhno, à partir de la tentative d'élucidation des diverses facettes de sa personnalité.

C. A.: Votre deuxième livre, *En exil chez les hommes*, une histoire romancée de la bande à Bonnot, marque le tournant dans votre œuvre vers l'anarchisme individualiste, qui, me semble-t-il, est votre meilleure source d'inspiration.

M. M.: C'est vrai. Je crois que c'est à partir de là que j'ai trouvé ma voie. Quand je commençai mes recherches, je découvris que d'innombrables livres sur les « bandits tragiques[5] » avaient été écrits et publiés. Généralement, ces livres décrivent les protagonistes comme des fantoches et chacun d'eux reprend les lieux communs du précédent. Je ne voulais pas faire la même chose et j'essayai de reconstruire leur dimension humaine. Pour cela, une seule manière : écrire un roman. Jean Maitron, l'historien de l'anarchisme bien connu, ne comprit pas mon choix. Il pensait qu'un roman n'est pas rigoureux puisqu'il asservit la réalité à l'imagination. Malgré tout, j'ose penser que dans mon roman, Bonnot et ses compagnons sont plus authentiques que dans un livre d'histoire[6]. Par ailleurs, j'ai écrit mon roman alors que les « bandits tragiques » ne jouissaient pas d'une très bonne réputation et le manuscrit a été refusé par de nombreux éditeurs. Pierre Belfond, qui avait publié mon livre sur Makhno, refusa même de lire le manuscrit. « *La bande à Bonnot*, dit-il, *n'intéresse personne…* »

C. A.: Parlez-nous de vos rencontres avec les derniers survivants de la bande à Bonnot. Quel souvenir avez-vous de Léon Rodríguez, que vous avez connu. Que pensez-vous de ses *Mémoires* jamais publiées?

M. M.: Beaucoup parmi les protagonistes me demandèrent de ne pas divulguer leur identité. Jeanne Belardi, l'ex-compagne de Carouy, se refusa à parler[7]. Pourquoi raconter à un étranger ce qu'elle n'avait jamais révélé à ses amis les plus proches? Ida Barthelemas, la veuve de Jean de Boë, me dit la même chose[8]. Ma rencontre la plus émouvante fut, peut-être, celle avec Anna Dondon, l'amante de René Valet[9]. Elle vivait seule dans une petite chambre triste d'un vieil immeuble situé dans un quartier pauvre de Paris. Elle était très vieille, parfois incohérente et elle ne savait pas répondre à des questions directes. Elle commença par raconter des épisodes sans liens de sa vie jusqu'à arriver aux « bandits tragiques ». Vous pouvez imaginer avec quelle émotion je l'écoutai évoquer les figures de Valet, de Callemin et de Bonnot, qui avaient une fois dormi dans un appartement de la rue Ordener, par terre, tout près de son lit[10]. Le cas

de Rodriguez est plus compliqué car il était soupçonné d'avoir pris langue avec la police. J'ai moi-même lu la lettre qu'il écrivit au commissaire Louis Jouin après sa détention, dans laquelle il proposait de le mener à Bonnot en échange de sa liberté[11]. Rodriguez appartenait à un monde souterrain où se mêlaient criminels et anarchistes. En réalité, sa participation aux activités de la bande ne fut que marginale et il n'aurait rien pu dire, simplement parce qu'il ne savait rien. Il vécut le reste de sa vie comme un véritable individualiste. J'ai beaucoup parlé avec lui de ses rencontres avec Garnier et Bonnot, et mon sentiment est que presque soixante après il continuait à avoir peur d'eux[12]. Je considère que l'autobiographie de Rodriguez est un document unique. C'est le récit, parfois confus, de la vie d'un illégaliste et d'un authentique rebelle (en-dehors). C'est une lecture captivante. J'espère que quelqu'un se décidera un jour à le publier, après l'avoir révisé, bien sûr.

C. A. : Un de vos meilleurs livres est, me semble-t-il, *Trois contes des îles*. Vous décrivez là, avec une grande maîtrise, l'existence héroïque des prisonniers (et pas seulement anarchistes) des bagnes, leurs révoltes, leurs tentatives d'évasion. Je sais que pour mieux entrer dans leur monde vous avez fait un voyage à Cayenne. Quels souvenirs conservez-vous de cette expérience ?

M. M. : Je débarquai avec la même émotion qu'un musulman arrivant à La Mecque. Je visitai l'île Royale et je passai une après-midi complètement seul sur l'île déserte de Saint-Joseph. Je me souviens du soleil, de la mer. Je déambulai dans les couloirs de la prison de Saint-Laurent-du-Maroni et je visitai l'île Saint-Louis, située sur le fleuve Maroni, où étaient confinés les prisonniers atteints de lèpre. Je n'oublierai jamais les longues conversations avec les anciens détenus qui étaient restés à Cayenne après la fermeture de bagne. J'imagine qu'ils sont maintenant tous morts. Je revois encore la tristesse dans les yeux des ex-prisonniers noirs qui gisaient, affaiblis et dans un état de somnolence permanent, dans un foyer sordide qui leur avait été assigné dans l'hôpital de Cayenne. Mon récit sur la rébellion anarchiste de 1894 se fonde non seulement sur mes propres expériences des îles mais aussi sur les documents conservés aux Archives des colonies, aux Archives nationales de France et sur les Mémoires de deux prisonniers anarchistes de cette époque, Clément Duval et Auguste Liard-Courtois[13].

C. A. : *Desde las montañas de Colombia* (Depuis les montagnes de Colombie), votre unique livre publié en espagnol, est une reconstruction des origines des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc). C'est une histoire intéressante mais elle me paraît très éloignée de vos inclinations. Comment l'expliquez-vous ? Qu'est-ce qui vous amena en Colombie ?

M. M. : J'ai déjà évoqué mon premier voyage en Amérique latine. En Colombie, j'eus l'occasion de parler avec les paysans déplacés qui fuyaient les persécutions de l'armée et qui dormaient en plein air à proximité de leurs villages. Les soldats montaient dans les autobus et arrêtaient les passagers soupçonnés d'avoir des liens avec la guérilla. C'était l'époque de la « *Violencia* » et je ne comprenais rien à ce qui se passait[14]. Par la suite, je revins souvent en Colombie – le pays d'Amérique latine que j'aime le plus – et je commençai à comprendre les événements de ces années-là, l'implacable lutte pour le pouvoir entre les partis conservateur et libéral et l'effrayante violence sur laquelle elle déboucha : arrestations, persécutions et assassinats en masse. Dans les montagnes des trois départements, Huila, Tolima et Cauca, de petits groupes de guérillas communistes se soulevèrent en armes pour défendre les paysans contre les forces répressives de l'État. J'appris ce que furent la guerre de Villarica et lesdites républiques communistes indépendantes[15]. Je décidai de rendre hommage à ces guérilleros en écrivant un livre sur eux. Je ressens personnellement une forte hostilité à l'égard des communistes, mais ce n'est pas une bonne raison pour ne pas célébrer ces hommes courageux. Un des chefs, Manuel Marulanda, alias Tirofijo, fut le meilleur leader guérillero des temps modernes en Amérique latine[16]. J'insiste. Ça n'a pas été Che Guevara – malgré les louanges dont il est l'objet – mais bien Tirofijo. J'ai vécu, à différentes époques, pendant des mois dans les montagnes ; j'ai parlé avec de nombreux paysans et des survivants de la guérilla, je suis arrivé à Marquetalia et Río Chiquito, où les guérilleros avaient résisté avec un grand courage aux assauts de l'armée[17]. J'ai même rencontré Marulanda. Mon livre est l'histoire de la guérilla communiste pendant les années antérieures à la fondation des Farc, une époque de grande intégrité dans le combat et dans l'idéologie. Une intégrité qui, plus tard, s'est perdue. Mon livre n'est pas un roman, mais un travail d'histoire vécue. Il n'a jamais été publié. Les éditeurs européens ne s'intéressaient pas à ce qui s'était produit en Colombie ; quant aux Colombiens, ils craignaient les représailles qui suivraient la publication d'un livre favorable aux guérillas communistes. En définitive, j'ai moi-même financé une petite édition à Bogotá.

C. A. : Parlez-moi de votre dernier livre, *Mastatal*, l'histoire d'une colonie individualiste au Costa Rica, qui accueillit, entre autres, des survivants de la bande à Bonnot.

M. M. : Mastatal est le nom d'une petite colonie anarchiste fondée dans la jungle montagneuse du Costa Rica par un individualiste français qui vécut là sous le nom de Pedro Prat[18]. La colonie dura quelque trois décennies, dans la première moitié du siècle passé. Très peu de monde connaissait son existence, même dans les milieux libertaires ; c'est au cours de mes recherches sur la bande à Bonnot que je la découvris[19]. Je savais que Rodriguez y avait séjourné, longtemps après

les faits sanglants de 1912, et même qu'il avait essayé de lui imprimer une nouvelle vie. De nombreuses années se sont écoulées avant que j'aille moi-même à Mastatal et que je noue une longue amitié avec le dernier survivant de la colonie. Les communautés, les colonies et les autres formes de vie en commun ne m'ont jamais beaucoup intéressé. En outre, l'épisode de Mastatal a été pratiquement ignoré de l'anarchisme français et a existé en marge de son histoire. Je me suis intéressé aux vies obscures des personnes qui, à un moment ou à un autre, sont passées par là. Et il me semble que le projet de forger leur propre émancipation ici et maintenant, à partir d'une expérience de « retour à la nature », mérite notre attention même s'il peut paraître aujourd'hui ingénu. Dans ce livre, j'essaie, en outre, de reconstruire l'histoire du mouvement anarcho-individualiste français de l'entre-deux-guerres.

C. A. : Comme je vis en Amérique latine et que je connais un peu les luttes des peuples indigènes, votre manière de décrire l'incompréhension entre vos personnages, tous évadés des révoltes européennes, et les civilisations mésoaméricaines m'a semblé très honnête. À quoi est due, selon vous, cette incompréhension ?

M. M. : Je ne veux pas m'aventurer sur ce terrain. Il est vrai que les anarchistes français qui se rendirent à Mastatal – et pas eux seulement – traitèrent avec une apparente indifférence les Indiens Huetares qui vivaient dans des conditions épouvantables. Le problème est que ces hommes et ces femmes arrivèrent au Costa Rica dans une époque de colonialisme rampant où prédominait en Europe la croyance en la supériorité intellectuelle, morale et technique de la race blanche sur toutes les autres. À la différence d'aujourd'hui, les socialistes et les anarchistes d'alors ne savaient pratiquement rien des luttes des autres peuples. Il est bien connu, par exemple, que la majorité des acteurs de la Commune de Paris déportés en Nouvelle-Calédonie choisirent le camp de leurs geôliers pour affronter les natifs canaques lorsque ceux-ci se rebellèrent contre la domination coloniale. Les anarchistes de Mastatal luttèrent pour leur émancipation dans une région reculée du Costa Rica ; ils refusèrent les idées fallacieuses, les concepts et les conventions que la société utilise pour limiter et soumettre les individus. C'est là leur réussite, mais il est vrai aussi qu'ils ne pouvaient se défaire de la conscience d'être blancs avec tout ce que ça implique. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que ce n'était pas des anarchistes sociaux mais des individualistes qui se proposaient d'abord de changer leur vie, et non pas la vie. Ce qui, bien entendu, n'est pas une excuse.

C. A. : Quelle sera votre prochaine aventure littéraire ?

M. M. : Cinq livres en quarante ans – des livres qui ont eu peu de résonance – ce n'est pas beaucoup. J'ai parfois le sentiment d'avoir passé toutes ces années à chercher des éditeurs pour mes livres et à travailler pour financer les traductions. Je sais parfaitement que je ne suis pas le seul dans ce cas et que beaucoup d'autres écrivains ont vécu la même expérience. Mais non. D'autres projets, je n'en ai pas.

Malcolm et moi ne sommes pas d'accord là-dessus. Je sais qu'il va continuer à écrire – je devine même sur quoi, mais je ne le dirai pas – et que son œuvre, comme celle de tous les bons écrivains, finira par trouver sa voie.

París-Tepoztlán, janvier-septembre 2010

Traduit de l'espagnol par Oscar Borillo.

1. Jules Bonnot (1876-1912), anarchiste illégaliste auteur d'une série de hold-up et de vols en France, à la Belle Époque.

2. E. Armand (pseudonyme d'Ernest Lucien Juin, 1872-1962), anarchiste individualiste, publiciste et divulgateur des idées de Stirner en France, animateur pendant plus de soixante ans de multiples revues libertaires. Marius Jacob (1879-1954), anarchiste illégaliste, protagoniste du fameux procès de 1906 qui le condamne aux travaux forcés à perpétuité à Cayenne ; après dix-huit tentatives d'évasion il est gracié en 1928 ; Clément Duval (1850-1935), anarchiste illégaliste, il s'évade de Saint-Laurent-du-Maroni, en 1901 ; Albert Joseph, alias Albert Libertad (1878-1908), anarchiste individualiste, fondateur du journal L'anarchie ; Victor Kibalchich (1890-1947), alias Victor Serge, écrivain et militant, rédacteur à L'anarchie (sous le pseudonyme Le rétif), condamné à cinq ans de prison parce qu'il est un ami de certains des membres de la bande à Bonnot.

3. Léon Rodriguez (1878-1969) est arrêté le 12 mars 1912 sous l'accusation d'appartenir à la

bande à Bonnot. Innocenté, il est condamné à huit ans de travaux forcés pour émission de fausse monnaie. Déporté à Cayenne, il réussit à s'évader et vit au Venezuela, en Colombie, aux États-Unis, au Costa Rica, en Italie, toujours sous de fausses identités. Il revient en France dans la décennie des cinquante, ses délits étant prescrits.

4. Ida Mett (pseudonyme d'Ida Gilman, 1901-1973), anarchiste russe; elle fréquenta Makhno pendant son exil français; auteure de plusieurs livres sur la Révolution russe; Nicolas Lazarévitch (1895-1975), anarcho-syndicaliste russo-belge, époux d'Ida Mett et ami de Victor Serge.

5. Dans la presse de l'époque, les membres de la bande à Bonnot sont connus comme « les bandits tragiques » car ils mènent une guerre sans merci contre la société. *Les Bandits tragiques* est aussi le titre d'un livre, publié en 1926, que Victor Méric leur a consacré.

6. Jean Maitron (1917-1987), auteur d'*Histoire du mouvement anarchiste en France* (1880-1914), Maspero, Paris, 1975, et coordinateur du monumental *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* en 44 tomes.

7. Édouard Carouy (1883-1913), tourneur, ami d'enfance de Victor Serge, il se suicida dans sa cellule deux heures après la notification de sa condamnation aux travaux forcés à perpétuité.

8. Jean de Boë (1889-1974), typographe, ami d'enfance de Victor Serge, il est condamné à dix ans de travaux forcés. Après avoir purgé sa peine, il revint à Bruxelles où il milita en tant qu'anarcho-syndicaliste jusqu'à la fin de ses jours.

9. René Valet (1890-1912), poète et serrurier, il mourut au combat dans la nuit du 15 mai 1912, à Nogent-sur-Marne.

10. Raymond Callemin (1890-1913), dit Raymond la Science, ami d'enfance de Victor Serge, est guillotiné le 21 avril 1913.

11. Le 24 avril 1912, Louis Jouin, numéro deux de la police judiciaire à Paris, est tué par balles par Jules Bonnot au cours d'un affrontement qui eut lieu à Ivry-sur-Seine.

12. Octave Garnier (1889-1912), déserteur, il meurt au combat avec Valet.

13. Clément Duval, *Moi Clément Duval, bagnard et anarchiste*, Éditions de l'Atelier, Paris, 1991 (synthèse de l'édition italienne en 1 044 pages, Memorie autobiografiche, Società Tipografica Italiana, New York, États-Unis, 1930); Auguste Liard-Courtois (1862-1918), *Souvenirs du bagne*, Les Passés simples, Paris, 2005 (première édition, Fasquelle, Paris, 1903).

14. En Colombie, on désigne ainsi la période qui va de 1948 à 1960, caractérisée par les violents affrontements entre libéraux et conservateurs et par l'assassinat du leader libéral Jorge Eliécer Gaitán Ayala le 9 avril 1948, qui déclencha des émeutes connues sous le nom de « *el Bogotazo* ».

15. Villarrica, municipalité orientale du département de Tolima qui, pendant les années 1954 à 1955, fut le théâtre de violents affrontements entre l'armée et les guérillas.

16. Son nom véritable est Pedro Antonio Marín (1930-2008); il prend ce pseudonyme en hommage à Manuel Marulanda Velez, un leader communiste assassiné pendant la « *Violencia* ». Fils de paysans, Tirofijo prend les armes en 1949 dans les rangs des guérillas libérales, avant de rejoindre la guérilla communiste. En 1964, il crée les Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia, Farc, avec des membres du Parti communiste. Donné pour mort un nombre incalculable de fois, il décède de mort naturelle le 28 mars 2008, alors qu'il est à la tête des Farc.

17. Marquetalia est une petite zone du département de Tolima où s'étaient réfugiés des paysans communistes qui vivaient alors en paix. En 1962, des milliers de soldats lancent une opération d'encerclement et de liquidation avec l'appui d'avions des forces aériennes et l'utilisation de bombes au napalm. Cependant, les guérilleros et les familles paysannes parviennent à fuir et à se regrouper sur les basses terres du sud du Meta et du Caquetá. La rencontre avec d'autres paysans qui fuyaient la violence dans d'autres régions et colonisaient la jungle est à l'origine de la création des Farc. Rio Chiquito fut la deuxième desdites républiques communistes indépendantes à être occupée par les militaires.

18. Pedro Prat (écrit parfois Pratt) est le pseudonyme de Charles Fernand Simoneau (1883-1967), tailleur anarchiste; il émigre d'abord à Londres, puis à New York et enfin au Costa Rica. Voir M. Menzies, *Mastatal*, *op. cit.*, p. 51-90. Mastatal – aujourd'hui centre d'un agrotourisme – est situé à une altitude de 1 100 mètres rattaché à la municipalité de Santiago de Puriscal, au sud-ouest de San José de Costa Rica.

19. Prat et Rodriguez étaient les correspondants des revues d'É. Armand en France, *L'en-dehors* et plus tard *L'Unique*. La colonie publiait aussi son propre journal, *Le Semeur*, en français.

Bibliographie de Malcolm Menzies

Makhno, une épopée. Le soulèvement anarchiste en Ukraine (1918-1921), Éditions Belfond, Paris, 1972.

En exil chez les hommes (roman), Corps 9 Éditions, Troesnes, 1985 (réédition, Rue des Cascades, Paris, 2007).

Trois contes des îles, Corps 9 Éditions, Troesnes, 1987.

Desde las montañas de Colombia, Editorial Mabillon, 1999.

Mastatal, Éditions Plein Chant, Bassac, 2009.

Fédération anarchiste

federation-anarchiste.org

02 Aisne
Groupe Kropotkine
Athénée libertaire
& Bibliothèque sociale
8, rue de Fouquerolles
02000 Merlieux
kropotkine02@no-log.org
Permanence les 1er, 3e, 5e jeudis du mois de 18 heures à 21 heures.
Tél. 03 23 80 17 09

04 Alpes-de-Haute-Provence
Liaison Alpes-de-Haute-Provence
Daniel Adam, BP1
04190 Les Mées
d.adam@libertysurf.fr

05 Hautes-Alpes
Groupe GEL-05
BP 111
05003 Gap Cedex
gel-05@wanadoo.fr

06 Alpes-Maritimes
Liaison Antibes
c/o Le Monde libertaire

07 Ardèche
Groupe d'Aubenas
c/o CESA, BP 15
01170 Villeneuve-de-Berg
FA-groupe-daubenas@wanadoo.fr

10 Aube
Liaison de Troyes
c/o Le Monde libertaire
troyes@federation-anarchiste.org

12 Aveyron
Liaison Sud-Aveyron
c/o SAP, BP 42560
12400 Sainte-Affrique

13 Bouches-du-Rhône
Groupe Germinal de Marseille
c/o Le Monde libertaire
germinal@federation-anarchiste.org

Liaison La Ciotat
c/o Publico
germinal@federation-anarchiste.org

14 Calvados
Groupe de Caen
c/o Le Monde libertaire
fa-caen@no-log.org
facaen.zeblog.com

17 Charente-Maritime
Groupe Nous Autres
c/o ADIL, BP 3
17350 Port d'Envaux

18 Cher
Liaison Bourges
c/o Le Monde libertaire

19 Corrèze
Groupe José-Fortuny
c/o Le Monde libertaire

21 Côte-d'Or
Groupe La Mistoufle
Maison des associations
Groupe La Mistoufle
c/o Les voix sans maître, BP 8,
2, rue des Corroyeurs
21000 Dijon
Permanence le mercredi de 20 heures à 23 heures au 6, impasse Quentin.

22 Côtes-d'Armor
Groupe Jean-Souvenance
c/o CEL
1, rue Yves-Creston
22000 Saint-Brieux
souvenance@no-log.org

23 Creuse
Groupe Arthur-Lehning
c/o Alayn-Dropsy
9, Rizat
23270 Ladapeyre
Tél. : 05 55 80 64 00
alayn.dropsy@yahoo.fr
anarchie23.centerblog.net

24 Dordogne
Groupe Drapeau noir Périgord
c/o ADCS 24
Le Bourg
24290 Saint-Amand de Coly
groupe-dnp@federation-anarchiste.org
dnp.lautre.net
Liaison Emma-Goldman
(Périgueux)
c/o Le Monde libertaire
emma.goldman@no-log.org

25 Doubs
Groupe Pierre-Joseph-Proudhon
c/o CESL, BP 121,
25014 Besançon Cedex
groupe-proudhon@federation-anarchiste.org
lautodidacte.org
Librairie L'Autodidacte
5, rue Marulaz
25000 Besançon
lautodidacte.org

26 Drome
Groupe La Rue râle (Saint-Marcellin-Royans)
c/o Le Monde libertaire
laruerale@no-log.org
vercors-libertaire.blogspot.com
Vente du *Monde libertaire* le samedi au marché de Saint-Marcellin de 10 h 30 à 12 h 30.

27 Eure
Groupe d'Évreux
c/o Le Monde libertaire
evreux.fa@gmail.com
FAgroupedEvreux.monsite-orange.fr

28 Eure-et-Loir
Groupe libertaire Le Raffût
Abbayes de Saint-Brice
1, rue Martin-Auval
28000 Chartres
Permanence chaque 1er et 3e vendredis du mois de 20 h 30 à 22 heures.
fa.chartres@gmail.com

29 Finistère
Liaison Finistère
c/o Le Monde libertaire
finistere@federation-anarchiste.org

30 Gard
Groupe Gard-Vaucluse
c/o AGDIR, BP 25018
30903 Nîmes Cedex 2
fa30-84@no-log.org
fa-30-84.org

32 Gers
Liaison Gers
c/o Le Monde libertaire

33 Gironde
Cercle Jean-Barrué
c/o Athénée libertaire
7, rue du Muguet
33000 Bordeaux
cercle-jean-barrue@federation-anarchiste.org

34 Hérault
Groupe Montpellier-Hérault
c/o AGDIR
BP 25018
30903 Nîmes Cedex 2

35 Ille-et-Vilaine
Groupe La Sociale
Local La Commune
17, rue de Chateaudun
35000 Rennes
contact@farennes.org
farennes.org
Librairie associative La Commune
17, rue de Chateaudun
35000 Rennes
Ouverte le mercredi et samedi de 14 heures à 18 heures.
Groupe La Digne Rage
ladignerage@yahoo.fr
anartoka.com/la-digne-rage/portal.php

38 Isère
Groupe du Vercors
c/o Le Monde libertaire
fa.vercors@no-log.org
fa.vercors.free.fr

Groupe La Rue râle (Saint-Marcellin-Royans)
c/o Le Monde libertaire
laruerale@no-log.org
vercors-libertaire.blogspot.com
Vente du *Monde libertaire* le samedi au marché de Saint-Marcellin de 10 h 30 à 12 h 30.

39 Jura
Groupe Lucio
c/o La maison du peuple
12, rue de la Poyat
39200 Saint-Claude
groupelucio@altern.org

42 Loire
Groupe Nestor-Makhno de la région stéphanoise
Bourse du travail, salle 15 bis,
cours Victor-Hugo
42028 Saint-Étienne Cedex 1
groupe.makhno42@gmail.com

44 Loire-Atlantique
Liaison de Saint-Nazaire
Local La Commune
17, rue de Chateaudun
35000 Rennes
Liaison de Nantes
Local La Commune
17, rue de Chateaudun
35000 Rennes

45 Loiret
Groupe Gaston-Couté
c/o Le Monde libertaire
gastoncoute@no-log.org
yagoa.fr/loiret-libertaire

46 Lot
Groupe de Figeac
ec/o Le Monde libertaire

figeac@federation-anarchiste.org

50 Manche
Liaison de Cherbourg
c/o Le Monde libertaire
cherbourg@federation-anarchiste.org

51 Marne
Liaison Marne
c/o Le Monde libertaire
fa51@no-log.org

52 Haute-Marne
Liaison Haute-Marne
c/o Le Monde libertaire

54 Meurthe-et-Moselle
Liaison Nancy
c/o Le Monde libertaire

56 Morbihan
Groupe libertaire Francisco-Ferrer
Cité Allende, boîte 19
56100 Lorient
fedeanar56@yahoo.fr
anars56.over-blog.org
Groupe libertaire René-Lochu
6, rue de la Tannerie
56000 Vannes
fedeanar56@yahoo.fr
anars56.over-blog.org

57 Moselle

Liaison Voline
Sarrebourg
c/o le Monde libertaire
hyppolite.hector@gmail.com
Groupe de Metz
Association culturelle libertaire,
BP 16
57645 Noisseville
groupedemetz@federation-anarchiste.org
metz.bibliothequesociale1@orange.fr

60 Oise

Groupe Alexandre-Marius-Jacob
c/o Le Monde libertaire
fa-oise-somme@no-log.org
Liaison Beauvais
c/o Le Monde libertaire
scAlp60@laposte.net

63 Puy-de-Dôme

Groupe Abel-Paz
c/o Le Monde libertaire
abelpaz.fa@laposte.net
anarsixtrois.unblog.fr

67 Bas-Rhin

Groupe de Strasbourg
c/o ACLS
c/o Lucha y fiesta
BP 41017
67027 Strasbourg Cedex 01
groupe-strasbourg@federation-anarchiste.org
fastrasbg.lautre.net
Liaison Bas-Rhin
c/o REMON, BP 35
67340 Ingwiller
liaison-bas-rhin@federation-anarchiste.org

68 Haut-Rhin

Groupe du Haut-Rhin
c/o Le Monde libertaire
groupe-haut-rhin@federation-anarchiste.org
Liaison Centre-Alsace Ribeauvillé
c/o Le Monde libertaire

69 Rhône

Groupe Vivre libre
c/o La maison des passages
44, rue Saint-Georges
69001 Lyon
groupe@vivre-libre.org
vivre-libre.org

71 Saône-et-Loire

Groupe La Vache noire
c/o ADCLSL
Le retour
71250 Jalogny
leperepeinard@no-log.org

72 Sarthe

Groupe Lairial
Groupe « Les A cerclés »
L'épicerie du Pré
31, rue du Pré
72000 Le Mans
Permanence libertaire le samedi à 18 heures et Café libertaire le premier samedi du mois à 16 heures.

73 Savoie

Groupe Chambéry
c/o La salamandre
Maison des associations
67, Rue Saint-François-de Sales
Boite X/33
73000 Chambéry
FA73@no-log.org
fa73.lautre.net

74 Haute-Savoie

Liaison Haute-Savoie
c/o le Monde libertaire
haute-savoie@federation-anarchiste.org

75 Paris

Groupe Pierre-Besnard
c/o Le Monde libertaire
groupe-pierre-besnard@federation-anarchiste.org
Groupe La Vache Folle
Jacques Bouché
117, rue de la réunion
75020 Paris
chronique.hebdo@free.fr
chronique-hebdo.blogspot.com
Groupe Claaaaaash
c/o Le Monde libertaire
groupe.claaaaaash@federation-anarchiste.org
claaaaaash.over-blog.org
Groupe Louise-Michel
c/o Le Monde libertaire
groupe-louise-michel@federation-anarchiste.org
Groupe Berneri
c/o Le Monde libertaire
Tous les mercredis sur Radio libertaire de 20h30 à 22h30 émission Ras-les-murs ; actualité sur la prison, la répression et la lutte contre tous les enfermements.
Groupe La Rue
c/o Le Monde libertaire
Groupe Salvador-Segui
c/o Le Monde libertaire
groupe-segui@federation-anarchiste.org
groupe-segui.blogspot.com
Groupe Idées noires
c/o Le Monde libertaire
Vente du Monde libertaire le dimanche au marché de Malakoff de 11 heures à 12h30.
ideesnoires.fa@noos.fr
ideesnoires.fr.nf
Groupe Béton Armé
c/o Le Monde libertaire
bton.arme@gmail.com
beton-arme.blogspot.com

Groupe Paris-banlieue Quartier pirate
c/o Le Monde libertaire
quartier.pirate@gmail.com
quartier-pirate.blogspot.com
Groupe Artracaille
c/o Le Monde libertaire
artracaille@orange.fr
groupe : **artracaille.fr**
émission : **artracaille.blogspot.com**
Groupe Anartiste
c/o Le Monde libertaire
anartiste@sfr.fr
anartiste.org
Librairie du Monde libertaire
145, rue Amelot
75011 Paris
Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59
Ouverture du lundi au vendredi, de 14 heures à 19h30.
Le samedi, de 10 heures à 19h30.
librairie-publico@wanadoo.fr
librairie-publico.com
Bibliothèque La Rue
10, rue Robert-Planquette
75018 Paris
Ouverte tous les samedis de 15 h 30 à 18 heures.
bibliotheque@no-log.org
bibliotheque-larue.overblog.com
Radio libertaire
89,4 MHz
radio-libertaire@federation-anarchiste.org
rl.federation-anarchiste.org

76 Seine-Maritime

Groupe de Rouen
c/o Librairie l'Insoumise
128, rue Saint-Hilaire
76000 Rouen
farouen@no-log.org
Librairie l'Insoumise
128, rue Saint-Hilaire
76000 Rouen
Ouverture :
Mercredi, 16 heures à 18 heures.
Vendredi, 17 heures à 19 heures.
Samedi, 11 heures à 18 heures.
Pendant les vacances scolaires, les samedis de 14 heures à 18 heures.

77 Seine-et-Marne

Groupe Sacco-et-Vanzetti
c/o GRELE
1 bis, rue Émilie
77500 Chelles

78 Yvelines

Liaison Yvelines
c/o Le Monde libertaire
yvelines@federation-anarchiste.org
Liaison Melun
c/o Le Monde libertaire

80 Somme

Groupe Alexandre-Marius-Jacob
c/o Le Monde libertaire
fa-amiens@no-log.org

81 Tarn

Groupe Les Elaf
c/o Le Monde libertaire

84 Vaucluse

Groupe Gard-Vaucluse
c/o AGDIR
BP 25018
30903 Nîmes Cedex 2
fa30-84@no-log.org
fa-30-84.org

86 Vienne

Groupe Pavillon noir
c/o Le Monde libertaire
pavillon-noir@federation-anarchiste.org
pavillon.noir.over-blog.fr

91 Essonne

Groupe de Corbeil-Evry
c/o Le Monde libertaire
accueil@essonnelibertaire.org

92 Hauts-de-Seine

Groupe Idées noires
c/o Le Monde libertaire
ideesnoires.fa@noos.fr
ideesnoires.fr.nf
Vente du *Monde libertaire* tous les dimanches au marché de Malakoff de 11 heures à 12h30.

93 Seine-Saint-Denis

Groupe Henry-Poulaille
c/o Le Monde libertaire
groupe-henry-poulaille@wanadoo.fr

Groupe Albert-Camus
c/o Le Monde libertaire
camusfa@no-log.org

94 Val-de-Marne

Groupe Élisée-Reclus
c/o Le Monde libertaire
faivry@no-log.org
fa-ivry.forlogaj.net
Groupe Tous les maquis
c/o Le Monde libertaire
touslesmaquis@voila.fr
Liaison L'Avenir
c/o Le Monde libertaire
nosotros36@free.fr

95 Val-d'Oise

Groupe Makhno de Cergy-Pontoise
c/o Le Monde libertaire
makhno-cergy@tele2.fr

Belgique

Groupe Ici et maintenant
c/o Le Monde libertaire
groupe-ici-et-maintenant@federation-anarchiste.org
Le groupe édite avec d'autres le trimestriel *À voix autre*.
avoixautre.be

Groupes itinérants et/ou professionnels

Groupe La Lune noire
Groupe des intermittents du spectacle, présent dans le Finistère, les Pyrénées orientales et à Paris.
c/o Le Monde libertaire
groupelalunenoire@lalunenoire.net

RADIO LIBERTAIRE

En Ile de France : 89.4 MHz

Et sur Internet, depuis http://www.federation-anarchiste.org

La voix sans dieu, sans maître et sans publicité
de la Fédération anarchiste

DIMANCHE

08h00 : ***Goloss trouda, la voix du travail***, émission franco-russe

10h00 : ***Ni maître ni dieu***, émission de la coordination nationale des libres penseurs

12h00 : ***Folk à lier***, le magazine des musiques traditionnelles

14h00 En alternance :

- ***Tempête sur les planches***, actualité du théâtre et de la danse ①
- ***Symbiose***, le mode du libre sous tous ses aspects **:** informatique, artistique...②
- ***Cris et murmures,*** la radio sort des murs pour monter sur les scènes slam ②

15h30 En alternance :

- ***Chants, contrechamps,*** cinéma d'auteur(s) et chanson à texte(s) ②
- ***L'heure Stratocaster***, relecture et découverte du rock par des ados ②♥
- ***Des mots, une voix***, des mots, des auteurs ②

17h00 : ***Le mélange,*** musique et actualité du spectacle

18h30 En alternance :

- ***Echos et frémissements d'Irlande***, émission de l'association irlandaise ①
- ***Il y a de la fumée dans le poste***, émission du CIRC ①

20h30 En alternance :

- ***Détruire l'ennui***, anarcho punk et diy (dot it yourself) ①
- ***Les désaxés,*** ciné en zone libre ①

22h00 Les liaisons dangereuses, c'est à dire en alternance **:**

- ***Rudies back in town***, Les rudes boys et les rudes girls sont de retour en ville ①
- ***Seppuku***, musiques électroniques ①

24h00 En alternance :

- Plage musicale
- ***Balistik,*** musiques créatives ②

LUNDI

11h00 : ***Lundi matin***, infos et revue de presse

13h00 : ***Les partageux de la Commune***, émission sur la Commune de Paris

14h30 ***Ondes de choc***, magazine culturel, poésie, chansons et littérature ①

16h00 : ***Terre et liberté,*** sur les luttes des peuples sans Etat ②♥ (2ème lundi du mois)

18h00 En alternance :

- ***Les mangeux d'terre***, écolo-libertaire ② (1er lundi du mois)
- ***Agora libertaire***, émission des groupes régionaux de la Fédération Anarchiste ② (2ème lundi du mois)①
- ***La santé dans tous ses états***, l'actualité du milieu de la santé (3ème lundi du mois) ②
- ***Le vivre ensemble***, végétarisme et cause animale ②♥ (4ème lundi du mois)

19h30 : ***« Le monde merveilleux du travail » :*** des syndicats de la CNT

21h00 : ***Ça urge au bout de la scène***, actualité de la chanson

22h30 : ***De la pente du carmel, la vue est magnifique***, comme son nom l'indique

Nouvelles émissions : ♥

MARDI

8h00 : ***Le parisien libertaire,*** actualité parisienne

9h30 : Plage musicale

11h00 ***ArtRacaille***, débat de la condition de l'artiste dans la cité ♥

12h30 : ***Wreck this mess***, cocktail de musiques radicales

14h30 : ***L'idée anarchiste***, textes historiques ou actuels sur l'anarchisme

18h00 En alternance :

- ***Les amis d'Orwell,*** émission contre les techniques de surveillance et les systèmes de contrôle des individus ①
- ***Un peu d'air frais,*** l'écologie au quotidien ①♥
- **17h00 :** ***Des oreilles avec des trous (dedans)***, des fusiques molles pour fous les tous

18h00 En alternance :

- ***Idéaux et débats***, émission littéraire ①
- ***Pas de quartiers...***, ça se passe près de chez vous ①

19h30 : ***Paroles d'associations***, magazine de la vie associative et culturelle

20h30 : ***Radio libertaria***, émission de la CNT (1er, 2ème et 4ème mardi du mois).

20h30 : ***Emission*** sur un sujet d'actualité ouverte aux auditeurs (3ème mardi du mois) ②♥

22h30 En alternance :

- ***Muzar***, autour de l'art contemporain ②
- ***Bol d'art***, tu traces... ①

MERCREDI

8h00 : La bibliothèque anarchiste Textes anarchistes et débats d'idées ①♥

9h30 ***: Court-Circuit***, Scènes philosophiques

10h30 : ***Blues en liberté***, émission musicale blues

12h00 : ***Sans toit ni loi***, émission sur les mal-logés et la précarité

14h00 : ***Le manège***, littérature, cinéma

16h00 : ***Léo 38*** Reggae et autres

17h00 : ***Décalages horaires***, musiques du monde

18h30 : ***Femmes libres,*** femmes qui luttent, femmes qui témoignent

20h30 : ***Ras les murs***, actualités des luttes de prisonniers

22h30 : ***Traffic***, musiques urbaines et libres propos

Type des émissions :
militante
culturelle musicale

JEUDI

0h30 : ***Les Rendez-Vous Soniques,*** Le magazine libertaire du rock ♥

08**h30** : ***Jus de rue***, infos et actualité

10h00 : ***Chronique hebdo***, analyse libertaire de l'actualité

12h00 : ***De rimes et de notes***, actualité de la chanson et du spectacle

14h00 : ***Radio Cartable***, la radio des enfants des écoles d'Ivry sur Seine

15h00 : ***Bibliomanie***, autour des livres...

16h30 : ***Petites annonces d'entraide***

18h00 : ***Si Vis Pacem***, émission antimilitariste de l'Union Pacifiste de France

19h30 : Les enfants de Stonewall,

En alternance :

- ***Toujours les mêmes,*** scène queer, transpédégouine, punk de Paris ②♥
- ***Body freaks***, la radio Trans (actus et débats trans②
- ***Affinités électives***②
- ***Sida bla bla***, émission d'Act Up-Paris ②

Si 5ème jeudi : ***questions LGBT***

20h30 : ***Entre chiens et loups***, art, anarchie (arts plastiques, poésie, musiques…)

22h00 : ***Epsilonia***, musiques expérimentales et expérimentations sonores

Périodicité des émissions :
① *bi-mensuelle*
② *mensuelle* ③ *autre*
Sans indication : hebdomadaire

VENDREDI

8h30 : ***Petits matins pour le grand soir,*** les enfants du père La Purge ①

11h00 En alternance :

- ***Zones d'attraction***, Philosophie witz et performance ①♥
- ***L'écho des cabanes***, de l'ombre à la lumière ①♥

13h00 : ***Place aux fous***, musiques, disciplines de l'indiscipline ①

14h30 ***Les oreilles libres***, musiques engagées

16h00 : ***Koumbi,*** culture, histoire, société et immigration, autour de l'Afrique

17h30 : En alternance :

- ***Radio espéranto***, émission de l'association Sat-Amikaro ③
- ***Radio ZAM***, spécial esperanto jeunes ②

19h00 L'Invité du vendredi, c'est à dire en alternance :

- ***Des droits et des hommes***, émission de la Ligue des Droits de l'Homme ②
- ***L'antenne sociale***, autour des acteurs du social ②
- ***Raison présente***, émission de l'Union Rationaliste de France ②
- ***Trait d'union***, le mouvement des idées ②

21 h 00 En alternance :

- ***Offensive*** … libertaire et sociale①
- ***La grenouille noire,*** anarchisme et écologie①

22h30 : ***Ca booste sous les pavés***, musiques, reportages et actu

SAMEDI

0h00 ***Les nuits musicales***

En Alternance :

- ***Nuit Léo 38***
- ***Sure Shots*** ②♥(1er samedi du mois)
- ***SoundRadio*** ②♥(3ème samedi du mois)

08h00 : ***Réveil hip-hop***, hip-hop

10h00 : ***La philanthropie de l'ouvrier charpentier***, comme son nom ne l'indique pas

11h30 : ***Chronique syndicale***, luttes et actualités sociales

13h30 : ***Chroniques rebelles***, débats, dossiers et rencontres

15h30 : ***Deux sous de scène***, le magazine de la chanson vivante

17h00 En alternance :

- ***Bulles noires,*** bandes dessinées et polar ③
- ***Bulles de rêve***, cinéma d'animation②

19h00 En alternance :

- ***Tribuna latino-americana***, actualité politique de l'Amérique latine ①
- ***Longtemps, je me suis couché de bonne heure***, magazine des livres, de la musique et du cinéma ②
- ***Les passagers de la nuits***, émission mensuelle de cinéma ②♥

21h00 Les nuits libertaires, c'est à dire en alternance **:**

- ***Orpheas Antissa, les jardins d'Orphée***, chronique artistique, musique classique et contemporaine ①
- ***Tormentor***, musiques alternatives ①

23h00 : ***Nuits off,*** topologies sonores, rock et chroniques ①

Permanence du secrétariat : le mardi à partir de 19 heures au siège social - 145 rue Amelot - 75011 PARIS

Tél. Siège : 01 48 05 34 08 Fax 01 49 29 98 59 Tél. Studio 01 43 71 89 40 e-mail : radio-libertaire@federation-anarchiste.org

Grille téléchargeable au format pdf, sur le site de Radio Libertaire : www.federation-anarchiste.org/rl/

EN GREVE
RIRI